

*Ressources humaines
et financières du DIP*

EDITION 2003

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (DIP)

SERVICE DE LA RECHERCHE EN EDUCATION (SRED)

&

SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS (SAFS)

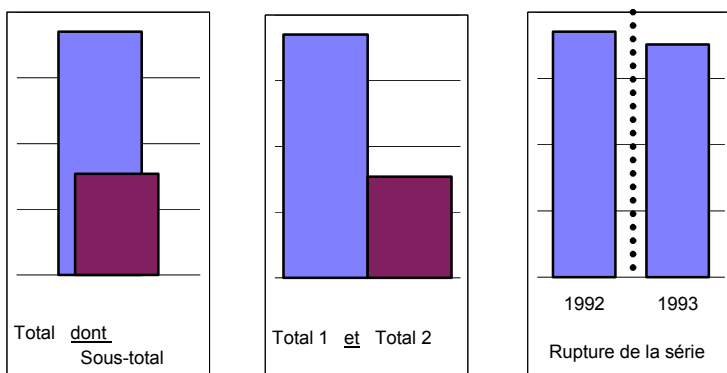
GENEVE

Juin 2003

Symboles

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition

Conventions graphiques



Les parties 1 et 3 ont été réalisées par Pierre-Alain Wassmer (SRED), la partie 2 par Claude-Alain Baertschi (SAFs).

Ce document a été réalisé en collaboration avec le Groupe des indicateurs de ressources (GIR) du Département de l'instruction publique de l'Etat de Genève. Font partie de ce groupe :

Claude-Alain Baertschi, secrétaire du GIR, SAFs ; Pierre Berthet, CTI ; Norberto Bottani, SRED, co-président du GIR, SRED ; Pascal Cirlini, DGPO ; Maurice Dandelot, DEP ; Huong Do Duc, OJ ; Claude Goldschmid, SG ; Claudia Grassi, SAFs ; François Grin, SRED ; Martin Kasser, HES-GE ; Alexandre Lundgren, DGCO ; Patrick Mosetti, OOFP ; Tien Pham, SAFs ; Daniel Pilly, CEPSPE ; Michel Ramuz, SAFs, co-président du GIR ; Sophie Rossillion Damary, Université ; Pierre-Alain Wassmer, SRED.

Edition : Narain Jagasia (SRED).

Table des matières

Introduction	5
I. RESSOURCES GLOBALES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE A GENEVE	7
II. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES PAR ELEVE	24
III. RESSOURCES PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT	36
Tableaux	43
Annexes	I

Introduction

L'édition 2003 des *Ressources humaines et financières du DIP* représente la sixième édition de cette publication. Les parutions ont été dirigées et assurées par le Groupe des indicateurs de ressources (GIR) du Département de l'instruction publique, qui est aussi une chambre de résonance pour prendre le pouls des ordres d'enseignement et des écoles et un lieu de réflexion à propos des questions relatives aux ressources.

Le bien-fondé et l'utilité de ce travail apparaissent toujours plus clairement et différentes demandes à tous les niveaux du DIP confirment l'intérêt et la nécessité d'une information sur les finances et les ressources humaines, et plus largement sur le fonctionnement de l'instruction publique. L'effort consenti par le Département sur les questions de gestion de l'information, en particulier au travers de grands projets – CFI, SIRH, SIEF, GPE – montre, s'il en était besoin, que les productions du GIR s'inscrivent dans des domaines d'une grande actualité.

Les principes de travail et l'organisation de la matière n'ont pas changé par rapport aux versions précédentes, basant la production des indicateurs sur des statistiques établies, comparables dans le temps, avec un effort permanent pour rendre lisibles des données touffues et parfois obscures. Ce travail est particulièrement nécessaire dans des périodes de grands changements, tant dans le domaine scolaire que dans celui de l'administration et de la gestion. C'est le cas cette année avec des modifications de pratiques comptables faisant apparaître des flux – sous forme de charge et de revenu – auparavant inscrits dans des comptes de « traitements remboursés » n'apparaissant pas dans le compte de fonctionnement.

C'est le cas aussi avec le Cycle d'orientation qui voit de nouveaux regroupements A, B et C remplacer l'ancienne organisation scolaire. La création des HES produit encore aujourd'hui des effets sur les écoles du secondaire postobligatoire et du tertiaire, par des réorganisations de la formation, des redéfinitions de filières et de certificats.

La publication *Ressources humaines et financières du DIP* se compose de trois parties de présentation et d'analyse des données, sur les ressources globales du DIP, les ressources humaines et financières par élève et les ressources par ordre d'enseignement ; les tableaux complets de données statistiques forment un deuxième volet, suivi des annexes.



I. RESSOURCES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE A GENEVE

L'utilisation des ressources par le Département de l'instruction publique est appréhendée en premier lieu par l'examen des finances, globalement pour l'ensemble du DIP. Par-delà la conformité des comptes avec les règles de l'administration publique – problème qui ne concerne pas le groupe des indicateurs de ressources – il convient de constater que tant les changements d'inscriptions comptables que les évolutions du système scolaire empêchent une lecture simple des données financières dans le temps. Ce constat est particulièrement vrai cette année avec des changements importants dans le mode d'inscription comptable des subventions et traitements remboursés. Ces modifications touchent plus fortement les institutions du niveau tertiaire, Université et HES en premier lieu, parce que celles-ci sont financées principalement par des subventions.

Cela implique une série de consolidations et de recompositions pour faire apparaître des tendances compréhensibles et utiles pour le pilotage des institutions publiques de formation. Pour être cohérent et compréhensible, ce travail doit être réalisé dans une perspective précise, en relation étroite avec le type d'activités dont on veut évaluer l'impact financier.

Différentes lectures des dépenses du DIP

Le compte d'Etat apporte des éléments sur la manière dont sont utilisés les deniers publics dans l'année, à la fois sur la *nature* des engagements réalisés par le DIP, et sur *l'importance* des différents groupes de dépenses. Chaque nature et chaque groupe de dépenses correspond à des activités spécifiques pouvant se situer dans différentes perspectives. Nous avons défini trois points de vue, selon trois fonctions principales qui reviennent au DIP.

Le DIP : porteur d'une politique publique d'éducation

La responsabilité principale du DIP est d'assurer la politique publique d'éducation et de formation, dont on retrouve l'essentiel, en terme d'objectifs, dans la loi sur l'instruction publique (LIP) ou d'autres documents de portée générale¹. Dans cette perspective, on peut considérer les dépenses d'éducation dans leur ensemble, quelle que soit leur source, *dans la mesure où elles contribuent aux objectifs de la politique publique d'éducation*. Ces dépenses peuvent être rapportées par exemple au revenu cantonal pour donner une idée de l'effort de la collectivité genevoise dans ce domaine. Malheureusement, l'information complète n'existe pas, en particulier il manque les dépenses des entreprises pour la formation professionnelle des apprentis en emploi, ainsi que les dépenses effectuées dans le cadre de l'enseignement privé. C'est pourquoi on utilise les dépenses

¹ Voir en particulier *Finalités et objectifs de l'école publique*, Déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003.

du DIP rapportées au revenu cantonal pour exprimer l'effort de la collectivité *au travers de l'Etat* pour l'éducation et la formation².

La part du DIP – ou plus précisément *la part de fonds publics* – dans ces dépenses représente aussi une information intéressante puisqu'elle correspond à l'importance de l'intervention étatique pour permettre la réalisation des objectifs que s'est fixés la collectivité genevoise. A nouveau l'absence de certaines informations relatives aux entreprises privées empêche la production de cet indicateur. De ce fait, l'importance de l'intervention de l'Etat dans le domaine éducatif est appréhendé au travers de la part des dépenses du canton consacrées à la formation, c'est-à-dire essentiellement la part des dépenses du DIP (corrigées pour permettre une comparaison dans le temps) dans le budget de l'Etat. Cet indicateur est tout à fait parlant, mais il a l'inconvénient d'exprimer une information plus sur l'action de l'Etat que sur le domaine de l'éducation, et, par conséquence, il bouge par le seul fait de l'évolution d'autres dépenses de l'Etat, ce qui a été le cas ces dernières années avec la progression des dépenses pour l'action sociale³.

Le DIP : instance publique de financement

Une autre fonction du Département est de superviser l'utilisation des fonds affectés par le canton de Genève aux domaines de l'éducation et de la culture. Dans cette perspective il est intéressant d'observer les différentes voies du financement, le financement direct aux propres institutions et le financement au travers de subventions.

Le mode de financement correspond aussi à un certain type de contrôle de la gestion. Au-delà du volume global du financement public, ce qui apparaît c'est la part du canton par rapport aux autres intervenants et la *capacité d'assurer et d'optimiser le financement* de l'ensemble du domaine de l'éducation. Les flux de financement qui passent par le DIP ne concernent pas seulement le financement provenant du canton, mais aussi des subventions fédérales ou des contributions provenant de différents partenaires. Une question qui se pose touche à l'articulation entre ces différents types de financement : doit-elle avoir lieu au sein du Département ou au sein des institutions de formation ? La mise en place en 1996 d'une enveloppe budgétaire en faveur de l'Université couvrant les dépenses de *personnel* et de *biens et services* marque un changement de pratique à cet égard au niveau tertiaire.

Le DIP : institution publique de formation

Enfin, l'action éducative est largement assurée par des institutions publiques, administrations de l'Etat ou organisations de droit public pour lesquelles le Département a une responsabilité directe dans la gestion. Le contrôle de l'Etat se traduit dans ce cas par un financement direct, c'est-à-dire par l'attribution d'un budget par nature de dépenses⁴. Cela concerne autant des écoles que des services d'appui et d'accompagnement, indépendamment du type d'activité ou de la forme de l'organisation (existence ou non de services spécialisés). Ce qui compte ici c'est la *responsabilité administrative* de l'Etat, la capacité des différentes entités sous la responsabilité du DIP d'accomplir leur mission, d'organiser leurs activités, de gérer leurs ressources financières en respectant certaines règles et certains objectifs.

² Cet indicateur est publié dans le *Projet de budget du DIP (SAFs)*, ainsi que dans le document *L'enseignement à Genève – 15 indicateurs annuels du système genevois d'enseignement et de formation (SRED)*.

³ L'évolution du poids de la dette publique influence aussi cet indicateur.

⁴ Séparation entre les dépenses de personnel, les dépenses de biens et services, les subventions, les charges d'investissement, sans possibilité pour l'institution de remplacer une dépense de personnel par une subvention, etc.

De ce point de vue, ce sont les institutions de formation directement rattachées au DIP qui nous intéressent, leur gestion des ressources tant financières que de personnel. Nous disposons pour celles-ci d'un ensemble de données sur les ressources humaines, nous permettant de prolonger l'analyse au-delà des seuls aspects financiers.



Principes d'analyse

Dans notre démarche, nous avons conservé le principe de présentation des années passées, par *décomposition* successive des dépenses et par *association* de données de dépenses avec des données de personnel ou d'activité ainsi que de niveau de coût de la vie. Une documentation est fournie en annexe et des explications supplémentaires sur la démarche se trouvent dans les versions précédentes de cette publication⁵.

Partant des données comptables, une première consolidation des totaux de charges et de revenus est effectuée sur la période 1993-2002, incluant l'ensemble des écoles et institutions financées directement ou subventionnées par le DIP. Ces dépenses sont ensuite réparties de façon à faire apparaître les dépenses des propres institutions (écoles et institutions dépendant directement du DIP), celles des HES⁶ et de l'Université (institutions de droit public financés principalement par subventions), les *transferts* (concernant la culture ou des organismes hors DIP) et les *intérêts et amortissements* (ne se rapportant pas au fonctionnement courant et non gérés par le DIP).

L'étape suivante concerne ces mêmes dépenses, sans HES ni Université. Ces dépenses sont ensuite présentées pour le seul fonctionnement (sans *intérêts et amortissements*), puis exclusivement pour les propres institutions du DIP, c'est-à-dire les écoles et organismes éducatifs sous la responsabilité administrative du Département (sans subventions) et finalement pour les seules charges de personnel de ces institutions.

La décomposition des charges de personnel selon le type de personnel permet de faire le lien avec les données de ressources humaines, de traitement moyen puis de coût de la vie.

La dernière partie de ce chapitre présente les dépenses liées à l'investissement, d'un côté sous une forme annualisée d'*intérêts et amortissements*, puis de l'autre en présentant les dépenses inscrites directement dans le compte d'investissement (les dépenses d'investissement réellement réalisées dans l'année).

Pour permettre une lecture dans le temps, les chiffres présentés sont exprimées en *francs constants*, – à l'exception du **GRAPHIQUE 1** qui reflète les résultats comptables – la valeur de référence étant celle qui se trouve en fin de période. Cela signifie que les résultats 2002 sont à la fois des francs courants et des francs constants. Cette opération permet d'effacer l'effet de l'érosion de la monnaie qui se produit avec le temps, tout en maintenant à leurs niveaux les valeurs des données les plus récentes, ce qui permet une comparaison partant de la situation d'aujourd'hui.



⁵ *Ressources humaines et financières du DIP – Données générales et approche par l'activité*, SAFs et SRED, Genève, septembre 1999 et éditions suivantes.

⁶ Les HES sont traitées séparément dans les statistiques financières dès 1999, mais leur mise en place est progressive, l'ESBA apparaît en 2001 seulement tandis que la HES-S2 n'est pas encore entièrement établie.

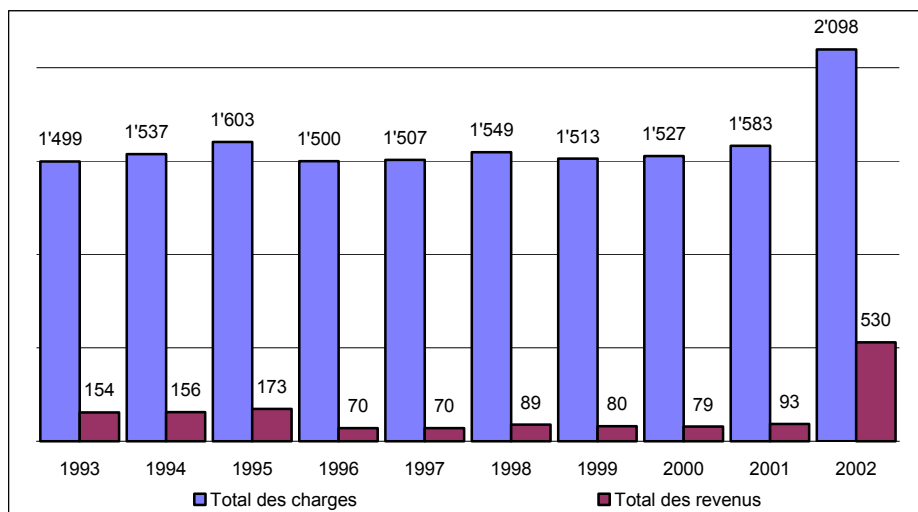
Les changements comptables entre 2001 et 2002 font exploser charges et revenus

En 1996, l'Etat de Genève décidait d'accorder à l'Université une « enveloppe budgétaire » pour couvrir ses frais de personnel et de biens et services. Cette subvention forfaitaire permettait à l'*Alma mater* de gérer par elle-même les dépenses en question, lui donnant en particulier une autonomie dans la gestion des ressources humaines (les biens et services étaient à l'époque déjà couverts par une enveloppe limitée). Ces changements dans les relations entre le DIP et l'Université ont correspondu aussi à des réaménagements comptables, du fait que certaines subventions fédérales n'apparaissent plus dans la comptabilité de l'Etat à partir de ce moment, mais seulement dans les comptes de l'Université. Cette opération formelle est la cause d'une baisse de l'ordre de 100 Mio F des dépenses inscrites dans les comptes du DIP entre 1995 et 1996 (voir **GRAPHIQUE 1**), ainsi que des revenus (les subventions fédérales n'étant plus inscrites). Dans les statistiques financières produites par le SRED, une consolidation a été réalisée dès 1996 pour permettre une lecture temporelle des dépenses du DIP⁷.

GRAPHIQUE 1

Charges et revenus du DIP, en millions de francs courants, 1993-2002

Incluant l'OOFP dès 1994, la PUMD dès 1995 et le centre de Lullier dès 1998 ; l'Université et les HES telles qu'elles sont inscrites dans les comptes du DIP.



© Source : SRED

Les changements de 2002 sont d'une autre nature : il s'agit d'une modification de pratique comptable visant à faire apparaître l'ensemble des flux financiers des institutions subventionnées. Auparavant, les dépenses et recettes de ces institutions étaient inscrites dans les mêmes comptes regroupés dans les *subventions versées* apparaissant en définitive sous forme de subventions nettes.

Ce nouveau mode d'inscription comptable fait apparaître quelque 442 Mio F supplémentaires dans les charges et dans les revenus du DIP, ce qui correspond à un montant « en transit », puisque non destiné à être utilisé directement par le Département⁸. Dans les faits, 381 Mio F vont à l'Université, 55 Mio F aux HES, le reste allant principalement à l'OOFP (moins de 3 Mio F).

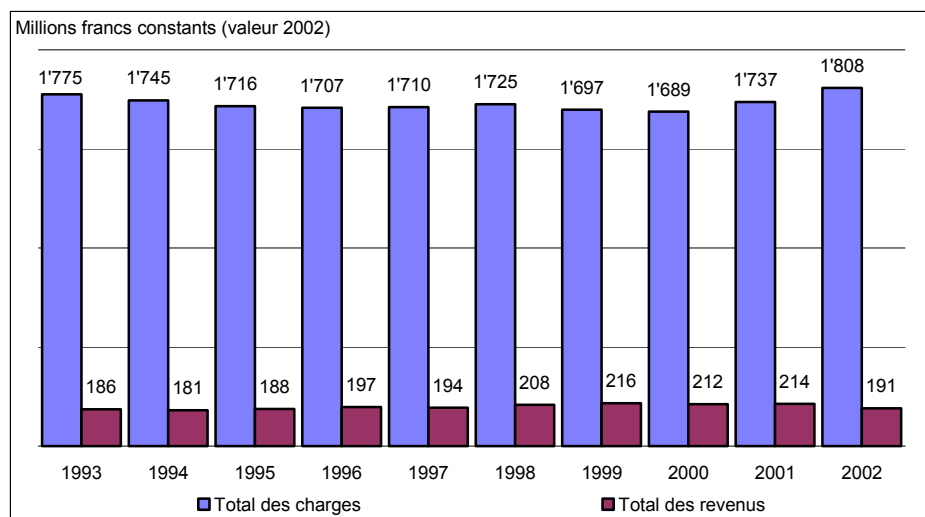
Le total de 694 Mio F inscrits dans les comptes du DIP pour l'Université, inclut à la fois la contribution cantonale de 265 Mio F, les dépenses directes pour amortissements (15 Mio F) et les

⁷ Voir les résultats complets dans les TABLEAUX 1 à 3 en annexe.

⁸ Une année auparavant ces sommes en transit – inscrites dans les natures 37 et 47 – représentaient environ 6 Mio F pour l'ensemble du DIP.

imputations internes (33 Mio F⁹) non incluses dans l'enveloppe budgétaire du DIP, ainsi que les dépenses (nature 37) pour réaliser les paies d'une majeure partie du personnel de l'Université. Ces dépenses sont financées par l'Université (nature 47) au moyen notamment de l'allocation cantonale du DIP déjà inscrite sous la rubrique des subventions accordées (nature 36). Cette double inscription ne permet pas de produire une information sur l'évolution du *poids financier des activités éducatives* entre 2001 et 2002, à partir des résultats globaux du DIP.

Pour dégager une évolution dans les données financières, nous avons procédé au même type de consolidation que dans les précédentes éditions de *Ressources humaines et financières du DIP*. Dans un premier temps, nous avons sorti du compte du DIP les dépenses rattachées à l'Université et aux HES, et réintroduit les dépenses de ces institutions telles qu'elles apparaissent dans leur propres comptabilités (à l'exception des dépenses directes, *imputations internes* et *amortissements*, qui sont inscrites seulement dans les comptes du DIP)¹⁰. Cela signifie que, dans le **GRAPHIQUE 2**, l'Université et les HES apparaissent comme des institutions du DIP, avec l'ensemble de leurs dépenses (sans les fonds de recherche pour l'Université)¹¹. Les charges et revenus du DIP sont exprimés en francs constants. L'impact de l'évolution du coût de la vie se traduit par une augmentation des montants en début de période.



GRAPHIQUE 2
Charges et revenus du DIP,
avec l'OOF, la PUM, le Centre de Lullier, l'Université et les HES, en millions de francs constants (valeur 2002), 1993-2002

© Source : SRED

La lecture des données du **GRAPHIQUE 2** montre une progression des dépenses de l'ordre de 71 Mio F entre 2001 et 2002, simultanément à une baisse des revenus d'environ 23 Mio F. Avec 4.1% de plus sur les charges et 10.6% de moins sur les revenus, cela représente 6.1% d'augmentation des dépenses nettes, qui passent de 1'524 Mio F (valeur 2002) en 2001 à 1'617 Mio F en 2002.

Dans une perspective analytique, il est nécessaire de traiter de manière distincte l'Université et les HES – financées principalement par des subventions – des propres institutions du DIP, notamment parce que la contribution du canton aux HES passe en grande partie par une structure intercantonale, en fonction du nombre et de l'origine des étudiants présents dans ces écoles.

⁹ Dont 7 Mio F d'intérêts de la dette, anciennement nature 32.

¹⁰ Les dépenses de l'OOF, de la PUM et du Centre horticole de Lullier ont été consolidées sur toute la période.

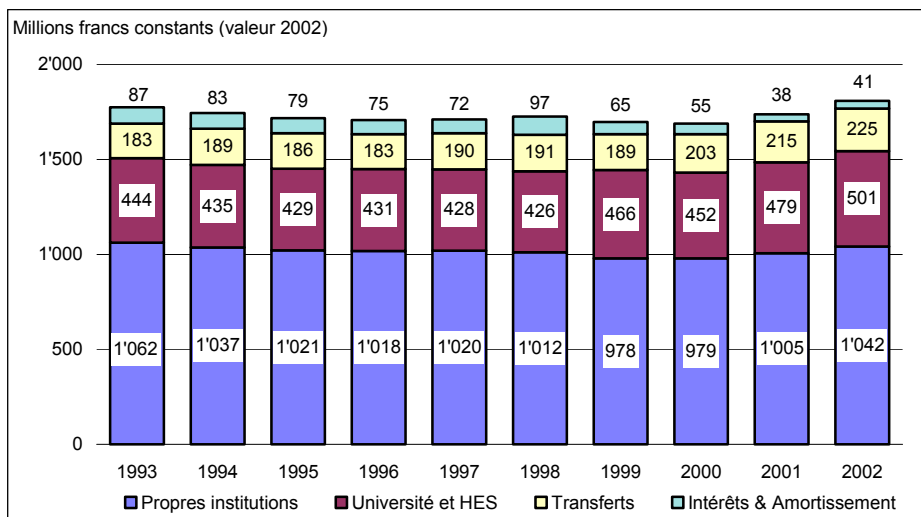
¹¹ Seul le compte ordinaire de fonctionnement, « compte DIP » dans la comptabilité de l'Université, est pris en compte en plus des dépenses directes.

Les groupes de dépenses évoluent en parallèle

Après avoir distingué les différents types de dépenses – dépenses liées à l’investissement, transferts, Université et HES, dépenses pour le fonctionnement des propres institutions – on observe tout d’abord la part respective de chaque groupe de dépenses (**GRAPHIQUE 1**). On relève que le fonctionnement des institutions dépendant directement du DIP représente 1'042 Mio F sur un total de 1'808 Mio F.

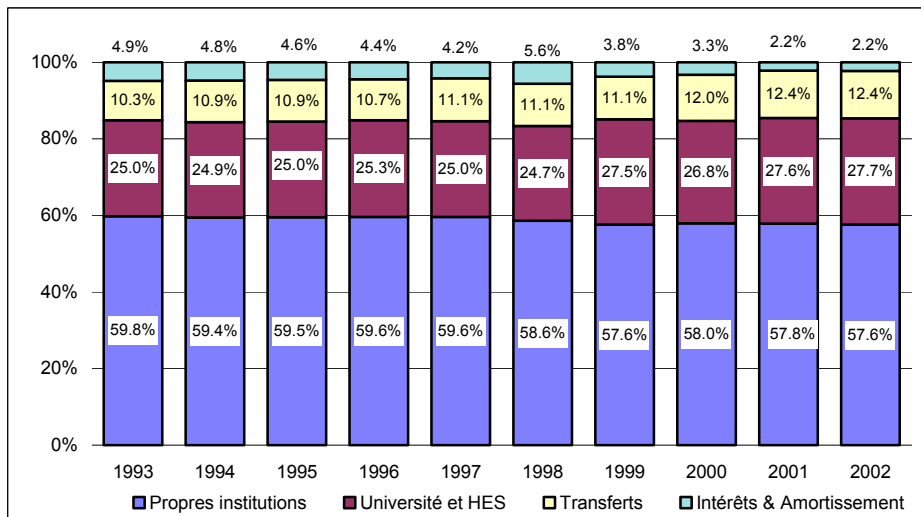
GRAPHIQUE 3

Charges d’investissement, transferts¹², dépenses pour l’Université et les HES¹³ et dépenses pour les propres institutions du DIP, en millions de francs constants (valeur 2002), 1993-2002



GRAPHIQUE 4

Charges d’investissement, transferts¹², dépenses pour l’Université et les HES¹³ et dépenses pour les propres institutions du DIP, en pour-cent, 1993-2002



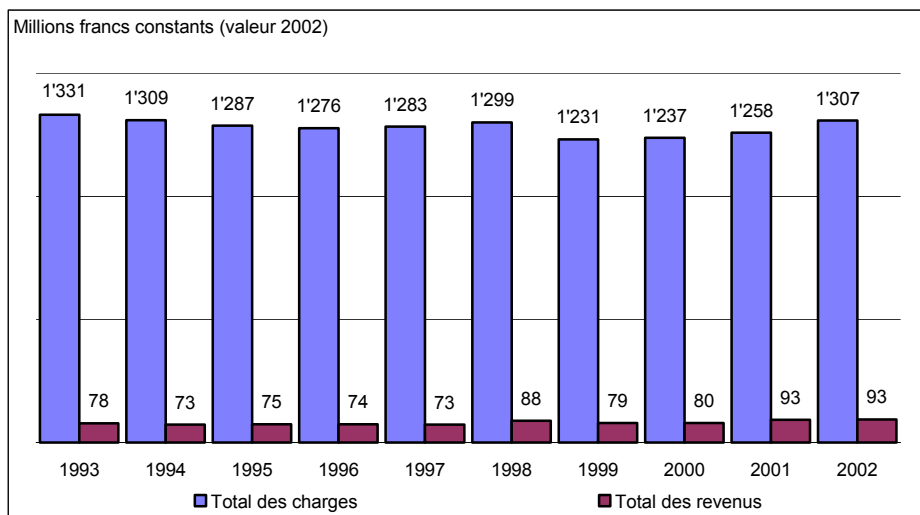
© Source : SRED

La hausse observée sur le total des dépenses du DIP (de 1'737 à 1'808 Mio F) est visible sur chaque groupe de dépenses. On voit en effet que cette évolution entre 2001 et 2002 n’affecte pour ainsi dire pas la répartition en pour-cent (**GRAPHIQUE 4**). Les dépenses d’intérêts et amortissement – qui ont diminué de manière continue depuis 1998 – se sont stabilisées en 2002. La question de l’investissement est reprise et développée à la fin de ce chapitre.

¹² Subventions et dédommagements, sans les dépenses pour l’Université et les HES.

¹³ Dépenses consolidées à partir des comptes des HES et de l’Université (incluent les dépenses cantonales pour ces institutions ainsi que d’autres financements).

Sans les dépenses affectées à l'Université et aux HES (**GRAPHIQUE 5**), les dépenses du DIP montrent encore le même effet de « vague » visible dans le **GRAPHIQUE 2**, avec des pointes en 1993, 1998 et 2002, mais avec un *trend* général à la baisse¹⁴, la dernière valeur étant plus faible que la première.



GRAPHIQUE 5
Charges et revenus du DIP, avec l'OOF, la PUMD et le Centre de Lullier (sans Université ni HES), en millions de francs constants (valeur 2002), 1993-2002

© Source : SRED

Les dépenses présentées dans ce graphique correspondent aux écoles publiques – écoles enfantine, primaire et secondaire, ainsi que certaines formations professionnelles de niveau tertiaire¹⁵ – qui sont gérées directement par le DIP, de même que les services scolaires d'accompagnement¹⁶.

La progression des résultats du DIP – sans Université ni HES – entre 2000 et 2001 est de 3.9% pour les charges, 0.5% pour les revenus et de 4.1% sur le total net des dépenses (en valeur constante). On observe ainsi que l'augmentation des dépenses du canton de Genève en relation avec le développement des activités scolaires n'est pas suivi par les autres sources de financement, qui restent à un niveau très restreint (7.7% en 2002).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS DU DIP

Tous les groupes de dépenses touchés par la progression

L'évolution proportionnelle des différents groupes de dépenses (**GRAPHIQUES 3 ET 4**) se retrouve à un niveau plus bas à l'intérieur même des dépenses du DIP – sans Université ni HES. Ces dépenses progressent de 3.8%, passant de 1'214 à 1'260 Mio F entre 2001 et 2002 (cf. **GRAPHIQUE 6**), les dépenses pour les propres institutions progressent de 3.6% et les dépenses de personnel de 4.1% pendant la même année.

¹⁴ Equation de la droite de régression : $y = -5.7044x + 1313.2$; pour le graphique 2, l'équation est : $y = 0.5865x + 1727.8$, soit une évolution pratiquement stable sur la période 1993-2002 malgré une dernière valeur plus forte.

¹⁵ Au sein du CEPSPE et du CEPTA.

¹⁶ OOF, OJ et Services centraux.

Des taux de progression assez proches font apparaître une expansion semblable pour tous les secteurs et pour les types d'activités, au moins pour le niveau où l'information est présentée.

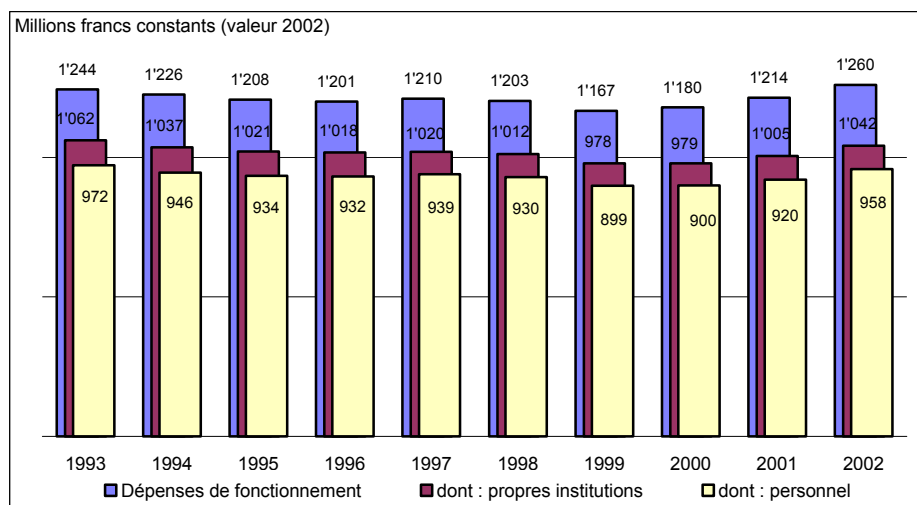
En suivant les données du **GRAPHIQUE 6** sur toute la période, on remarque pourtant que, si le niveau global des dépenses de fonctionnement du DIP – sans l'Université ni les HES – retrouve et dépasse le total atteint en 1993, les dépenses de fonctionnement des propres institutions ainsi que les dépenses de personnel restent en-deçà des valeurs annoncées dix ans auparavant (en valeur constante toujours). Cela est dû en particulier à la transformation de certaines formations du postobligatoire en HES. Ces changements structurels ont lieu à partir de 1999 pour la statistique financière, mais se poursuivent sur plusieurs années.

La présentation des dépenses de fonctionnement et pour les propres institutions, qui est nécessaire pour montrer les dépenses du DIP sans interférence du mode de financement de l'Université et des HES, est pourtant tributaire des mutations des filières de formation et des modalités d'inscription comptable.

Les dépenses pour les propres institutions, à hauteur de 1'041.7 Mio F, représentent 82.7% des dépenses de fonctionnement, la différence étant composée des transferts¹⁷. Les dépenses de personnel arrivent à 92.0% des dépenses pour les propres institutions, avec 957.9 Mio F, toujours pour l'année 2002. Le détail de ces chiffres se trouve dans les tableaux statistiques en annexe, à partir desquels on pourra reconstituer l'information des graphiques¹⁸.

GRAPHIQUE 6

Dépenses de fonctionnement, pour les propres institutions et pour le personnel, (sans Université ni HES), en millions de francs constants (valeur 2002), 1993-2002



© Source : SRED

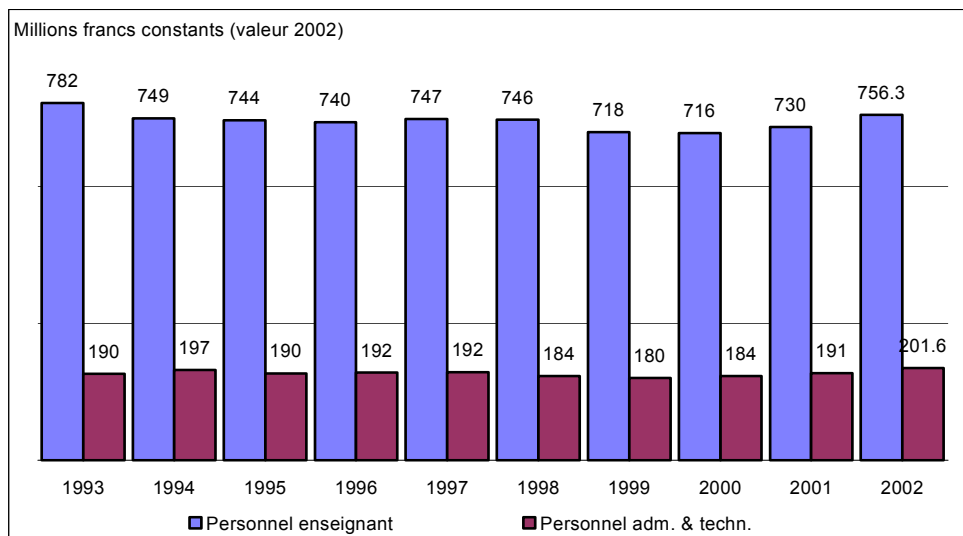
La part des dépenses allant aux propres institutions du DIP diminue régulièrement depuis le début de la série en 1993, passant de 85.3% à 82.7% en 10 ans. Les dépenses de personnel fluctuent entre 91.3% et 92.0% des dépenses pour les propres institutions, avec une légère tendance à la hausse. Cela confirme l'effort d'économie réalisé sur les biens et services, alors que la part des subventions continue de progresser (+ 33.9 Mio F en 10 ans, soit 18.7%) avec, accessoirement, une augmentation des dédommagements à des collectivités publiques (+ 2.1 Mio F en 10 ans soit un triplement de la somme de départ).

¹⁷ Subventions et dédommagements.

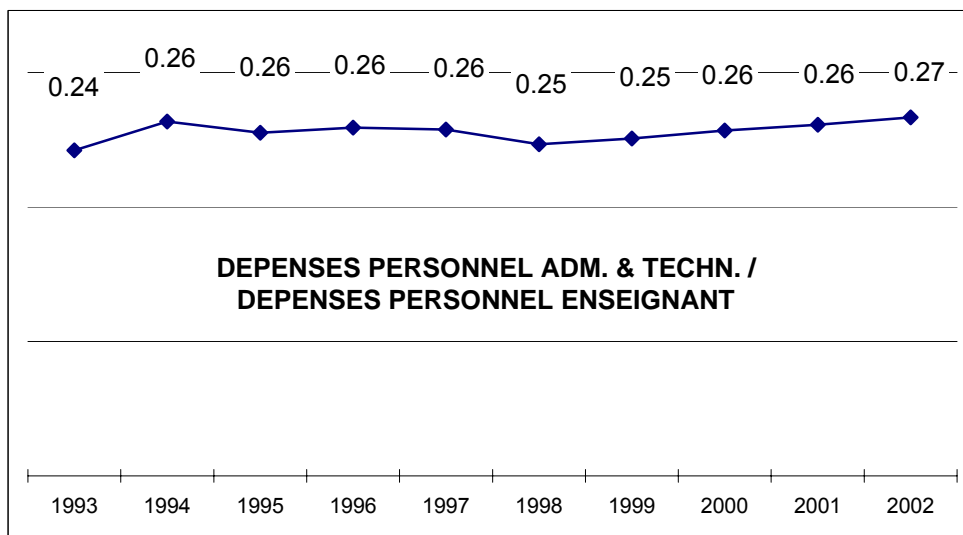
¹⁸ Le tableau 2, en annexe, regroupe les données pour le DIP sans Université ni HES.

L'importance financière de la part des dépenses de personnel sur l'ensemble des dépenses reflète le rôle central de l'activité humaine dans le domaine de l'enseignement par rapport aux contributions matérielles – en bâtiment ou en biens et services – comparativement à d'autres secteurs. De plus, les dépenses pour les biens et services et même les dépenses de bâtiment recouvrent encore une part importante de ressources humaines allant de l'entretien du parc informatique aux tâches de conciergerie dans les écoles.

Les dépenses de personnel incluent à la fois les traitements perçus par les collaborateurs réguliers, les sommes attribuées aux activités ponctuelles (notamment les remplacements de courte durée qui n'apparaissent pas dans la comptabilité des postes) et les charges sociales.

**GRAPHIQUE 7**

Dépenses pour le personnel selon le type, (sans Université ni HES), en millions de francs constants (valeur 2002), 1993-2002

**GRAPHIQUE 8**

Rapport entre dépenses pour le personnel admin. & technique et dépenses pour le personnel enseignant, (sans Université ni HES), 1993-2002

© Source : SRED

Le **GRAPHIQUE 7** montre les dépenses de personnel – avec les charges sociales – par grand type de fonction. D'un côté, les dépenses pour le *personnel enseignant* se montent, en 2002, à 756.3 Mio F, avec une hausse d'environ 26.5 Mio F par rapport à l'année précédente (3.6%) ; de l'autre, les dépenses pour le *personnel administratif et technique* augmentent de l'ordre de 11.0 Mio F (5.8%) pour s'établir à 201.6 Mio F.

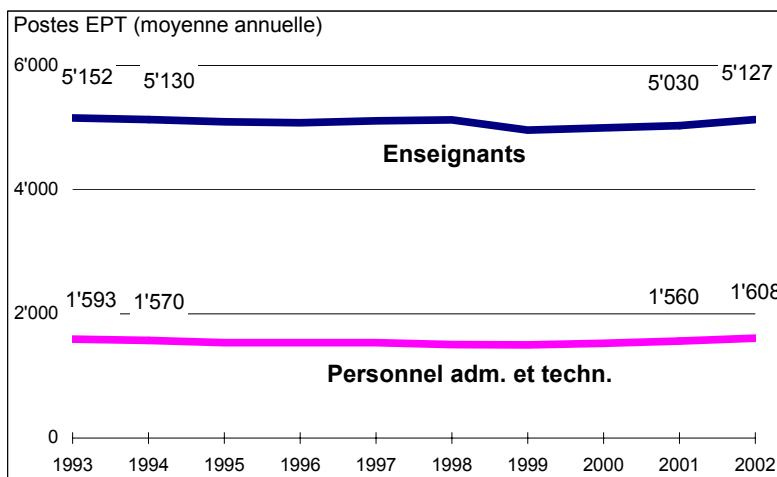
Dans le **GRAPHIQUE 8**, on suit l'évolution du rapport entre les deux types de personnel, relativement stabilisé autour de 0.26 depuis 1994, après une réduction des montants consacrés au personnel enseignant. Pour 100 francs dépensés pour les enseignants, il y en a 27 qui sont dépensés pour le PAT en 2002. La part des dépenses pour le personnel non-enseignant est donc équivalente à un peu plus d'un quart des dépenses effectuées pour les enseignants ou, autrement dit, à un peu plus du cinquième de l'ensemble des dépenses de personnel, y compris les charges sociales.

Augmentation des effectifs du personnel

Les effectifs du personnel sont relevés selon différents critères. La mesure la plus pertinente pour articuler les données de personnel avec les données financières est la *moyenne annuelle* – sur l'année civile, comme la comptabilité – de postes équivalents plein-temps (EPT)¹⁹. En revanche, les données statistiques plus détaillées – telles les statistiques de traitements salariaux présentées plus loin – correspondent à des relevés en fin d'année²⁰. C'est pourquoi nous présentons les deux informations, en attirant l'attention sur l'évolution divergente de ces deux types de mesures.

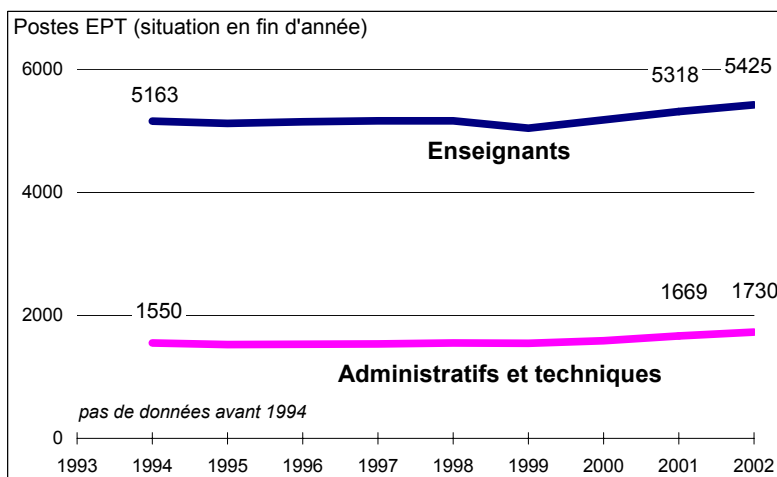
GRAPHIQUE 9

Postes occupés au DIP selon le type de personnel (sans Université ni HES) en EPT (moyennes annuelles), 1993-2002



GRAPHIQUE 10

Postes occupés au DIP selon le type de personnel (sans Université ni HES) en EPT (situation en fin d'année), 1994-2002



© Source : SRED

¹⁹ Les données détaillées par unité budgétaire se trouvent dans le tableau 11 en annexe.

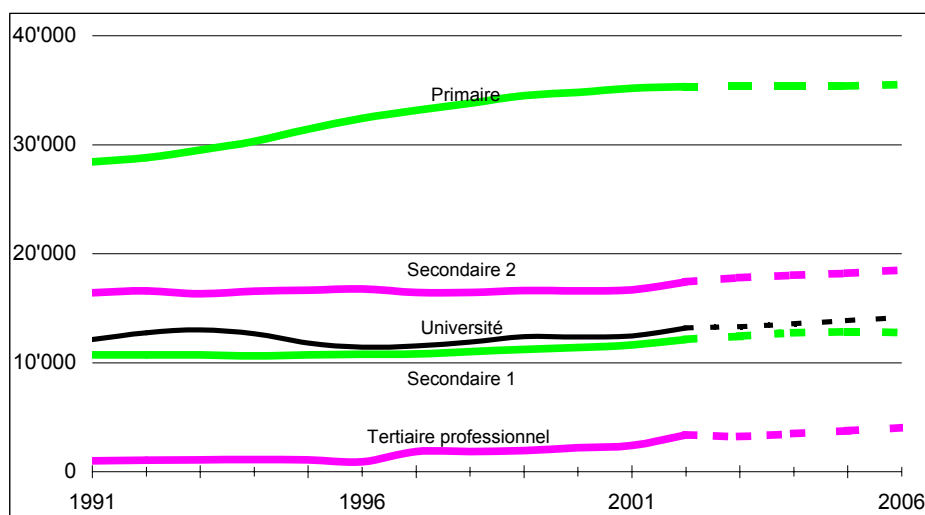
²⁰ La statistique du personnel en fin d'année, produite par le SRED et utilisée par ailleurs, existe depuis 1994.

L'information présentée dans le **GRAPHIQUE 9** représente l'évolution de la moyenne annuelle des effectifs en postes équivalents plein-temps, par type de personnel, pour la période 1993-2002. On remarque le décrochement de la courbe entre 1998 et 1999, correspondant à la sortie des personnels des HES de la statistique du DIP²¹ qui changent de statut à ce moment-là. Cette rupture est aussi visible dans le **GRAPHIQUE 10**, qui présente les effectifs en fin d'année²². La dernière année de la série fait apparaître une augmentation des effectifs tant en moyenne annuelle qu'en effectif de fin d'année. La progression est plus forte sur les effectifs en fin d'année, avec 3.7% pour les enseignants (3.0% en moyenne annuelle) et 2.0% pour le personnel non-enseignant (1.9% en moyenne annuelle).

L'augmentation des effectifs de personnel explique pour une part la hausse des dépenses de personnel constatée plus haut. Pondérée par cette augmentation d'effectifs (en moyenne annuelle), la hausse des dépenses de personnel entre 2001 et 2002 ne représente plus que 1.9%, tant pour les enseignants que pour le personnel administratif et technique. Ces relevés comprennent l'ensemble du personnel du DIP, à l'exception de l'Université et des HES, et ne prennent pas en compte certains postes exprimés en francs et non budgétisés²³, notamment les remplaçants de courte durée.

Effectifs d'élèves à la hausse

Entre 2001 et 2002 tous les ordres d'enseignement voient le nombre de leurs élèves ou étudiants augmenter. Cette progression est particulièrement spectaculaire pour l'enseignement tertiaire professionnel qui présente un taux de croissance de 40.5% (plus 973 élèves). Sans les écoles du tertiaire, cette progression est encore de 2.1% en un an, essentiellement due au secondaire 1 (4.4%) et au secondaire 2 (4.3%).



GRAPHIQUE 11

Effectifs d'élèves et étudiants de l'enseignement public à Genève 1991-2002 et projections²⁴ pour la période 2003-2006

Source : SRED

La vague d'élèves qui a touché l'enseignement primaire entre 1993 et 1999 et le Cycle d'orientation dès 1998 étend ses effets sur l'enseignement secondaire postobligatoire à partir de 2001.

²¹ Pour les écoles et les filières anciennement rattachées au postobligatoire et devenues HES.

²² La statistique des enseignants intègre dès 2000 les remplaçants groupés sous la nature 302.12.

²³ Les institutions du DIP ont un budget en postes et un budget en francs ; les engagements de courte durée, peu prévisibles, apparaissent seulement dans le budget en francs.

²⁴ Pour l'Université et le tertiaire professionnel, il s'agit de simples projections linéaires, tandis que pour les autres niveaux scolaires, les résultats proviennent de modèles prévisionnels complexes.

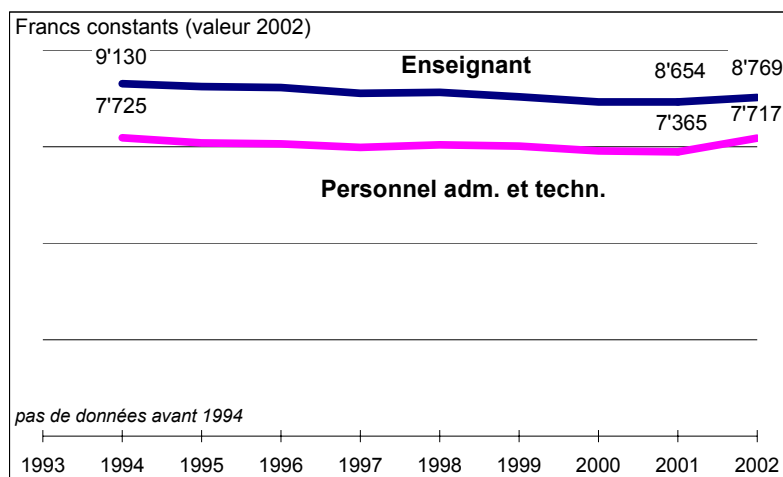
Les prévisions du SRED font apparaître une stagnation des effectifs de l'enseignement primaire et une poursuite de l'augmentation observée en fin de période pour les niveaux secondaires. Les besoins de recrutement de personnel enseignant augmentent de façon durable, accentués encore par des prévisions de départs importants pour les prochaines années²⁵.

Hausse du traitement brut moyen en 2002

Après une longue période de diminution du traitement moyen, l'année 2002 connaît une amélioration significative de F 114.50 pour les enseignants (1.3%) et de F 352.60 pour le personnel administratif et technique (4.8%), en valeur constante de 2002. Les niveaux atteints en fin de période restent toutefois en dessous des résultats de 1994. La progression – qui est une moyenne pour le groupe de personnel²⁶ – recouvre un nombre d'entrées et de sorties de personnel bien plus important que la seule croissance des effectifs. Elle ne traduit pas une évolution des traitements individuels en relation avec le coût de la vie ou l'ancienneté²⁷, mais des changements structurels parmi les groupes d'ancienneté, ainsi que des mutations dans la répartition des emplois.

GRAPHIQUE 12

Traitement mensuel brut moyen du personnel du DIP par type de personnel (sans Université ni HES) en francs constants (valeur 2002), situation en fin d'année, 1994-2002



© Source : SRED

La hausse du traitement mensuel moyen, particulièrement importante pour le personnel administratif et technique, ne provient pas d'une augmentation du taux d'encadrement qui reste stable entre 2001 et 2002 (2.9% en personnes et 3.5% en postes EPT)²⁸ ni par une augmentation du taux d'activité des cadres (94.5% en 2002 contre 94.9% en 2001, correspondant à une baisse aussi pour l'ensemble du personnel de 78.2% à 77.7%). En revanche, on observe une augmentation de la proportion de cadres techniques (non compris dans le taux d'encadrement) qui passe de 1.5% à 1.7%. Des changements de statuts sont aussi possibles à l'intérieur des groupes de personnel.

L'explication peut encore se trouver dans des changements de fonction, bien que l'augmentation du groupe *administration* (12.2% à 12.6% en postes)²⁹ soient essentiellement due aux secrétaires et surtout aux commis administratifs qui ne reçoivent pas de hauts salaires. Même remarque pour le

²⁵ Le projet GPE (Gestion prévisionnelle des enseignants) a pour objectif d'anticiper les besoins de renouvellement du corps enseignant.

²⁶ Cet indicateur correspond à la somme des montants versés pour les traitements (sans la part employeur aux assurances sociales) divisé par le total des postes EPT.

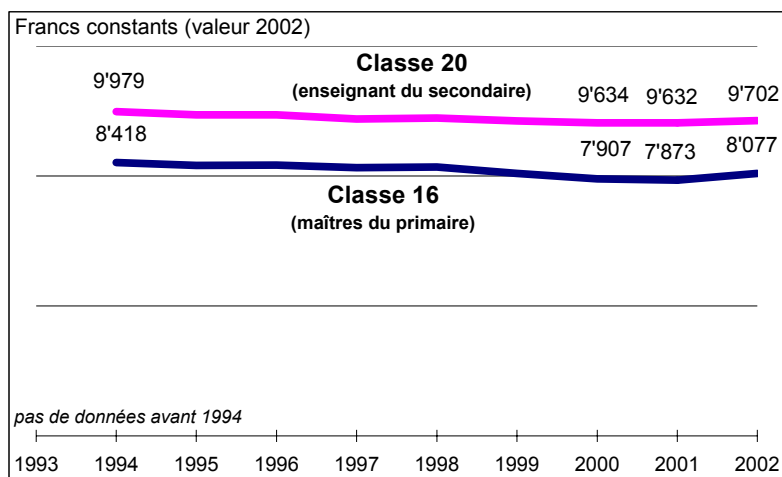
²⁷ Les mécanismes salariaux, liés à l'ancienneté ou au coût de la vie, sont présentés en annexe.

²⁸ Cf. tableaux 25 et 26 en annexe.

²⁹ Cf. tableaux 12 et 13 en annexe.

personnel médical et paramédical (6.6% à 6.8% en postes), qui progresse avec les assistants sociaux, les médecins restant à hauteur de 0.7%. Le groupe *scientifiques* croît avec les fonctions informatiques (1.0% à 1.1%) et autres scientifiques (0.9% à 1.0%, toujours en postes). Ces changements limités de la structure des fonctions ne sauraient à eux seuls expliquer l'évolution des traitements mensuels bruts moyens. Il faut plutôt regarder en direction des passages entre groupes d'ancienneté, avec des nombres plus importants – qu'une année auparavant – impliquant une progression des annuités. Le phénomène contraire peut aussi se produire, causant un « creux » dans la progression de la masse salariale, donc aussi dans le traitement moyen.

De plus, la nomination provoque un changement de salaire. Il suffit qu'un nombre important de personnes soient nommées la même année pour engendrer une croissance ponctuelle qui s'égalisera avec le temps, le renouvellement du personnel se réalisant par vagues successives. Jusqu'en juillet 2002, l'engagement du personnel administratif et technique se faisait deux classes en-dessous de la classe de nomination et, dès cette date, l'écart s'est réduit à une classe. Pour les enseignants du secondaire, les conditions d'engagement ont aussi changé, à partir de septembre 2002. Le changement des normes d'engagement a généré un coût supplémentaire avec l'amélioration de traitement pour les personnes concernées.



GRAPHIQUE 13
Traitement mensuel brut moyen
des enseignants du DIP
(sans Université ni HES)
en francs constants (valeur 2002),
pour les principales classes de traitement,
situation en fin d'année,
1994-2002

© Source : SRED

Dans le **GRAPHIQUE 13** se retrouvent les évolutions pour les classes de traitement 16 et 20, correspondant aux maîtres du primaire et aux enseignants du secondaire (Cycle d'orientation et postobligatoire confondus). Pour le premier groupe d'enseignants, la croissance du traitement moyen est plus importante avec 4.8% en une année (entre 2000 et 2001) contre 1.3% pour le secondaire.

Les mécanismes salariaux étant identiques pour tous les enseignants du DIP, les différences entre les classes de traitement sont dus principalement à des mouvements de personnel différents, par des répartitions inégales de l'ancienneté et de l'état de nomination. Les baisses entre 1999 et 2000 sont à mettre en relation avec l'inclusion de remplaçants dans les effectifs.

Le traitement moyen ne reflète donc pas directement l'évolution des salaires individuels, car il intègre toute une série d'effets liés aux entrées et sorties de personnel, par exemple une personne partie à la retraite en fin de carrière avec un nombre d'annuités maximum sera remplacée par un débutant, non nommé et sans annuité, abaissant de ce fait la moyenne. En principe, avec une répartition stable des effectifs selon l'ancienneté, la distribution dans les classes d'annuités et de primes d'ancienneté ne change pas. Cela signifie que l'augmentation des annuités et primes

d'ancienneté (ainsi que le coût des nominations) d'une année à l'autre est financée par les économies faites avec des sortants (hauts salaires) remplacés par des débutants (bas salaires). Dans les faits, les années de départs nombreux voient la moyenne des traitements diminuer, et inversement cette moyenne augmente quand il n'y a que peu de remplacements. De la sorte, une gestion à court terme du corps enseignant provoque des dépenses inattendues et des « sauts » budgétaires d'une année à l'autre, perturbant ainsi la planification financière.

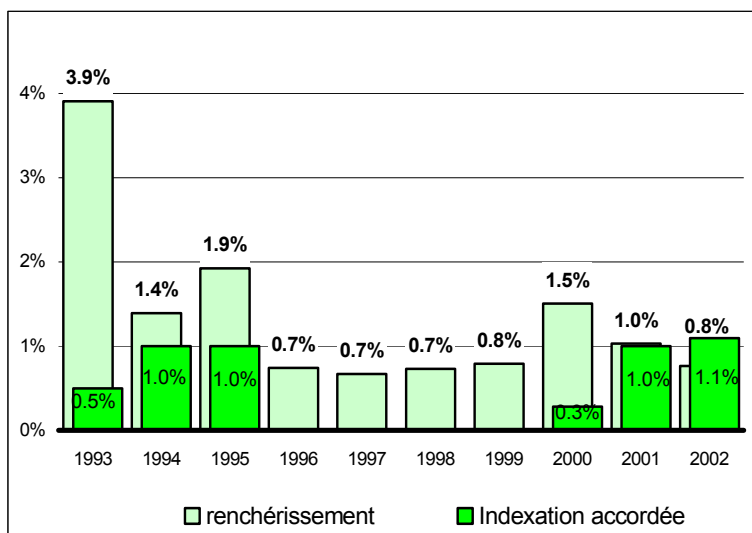
Mais à certains moments, les évolutions des revenus individuels peuvent aussi influencer les moyennes de traitement, notamment avec des changements dans les principes de rétribution. C'est le cas en particulier en début de période, durant les années de blocage, complet ou partiel, des mécanismes de valorisation des salaires, en particulier en 1993, 1995 et 1997 pour les mécanismes liés à l'ancienneté, et 1992, 1993 et 2000 pour la compensation du renchérissement (cf. **GRAPHIQUE 14**).

GRAPHIQUE 14

Rattrapage du renchérissement du coût de la vie dans la rémunération du personnel : variation de l'indice genevois des prix à la consommation (moyenne annuelle) et indexation, 1993-2002

Indexation et renchérissement suivent des rythmes et concernent des périodes différentes (indexation sur la base du renchérissement de la période précédente)

Pour le détail des mécanismes salariaux, cf. annexes.



© Source : OCSTAT et SRED

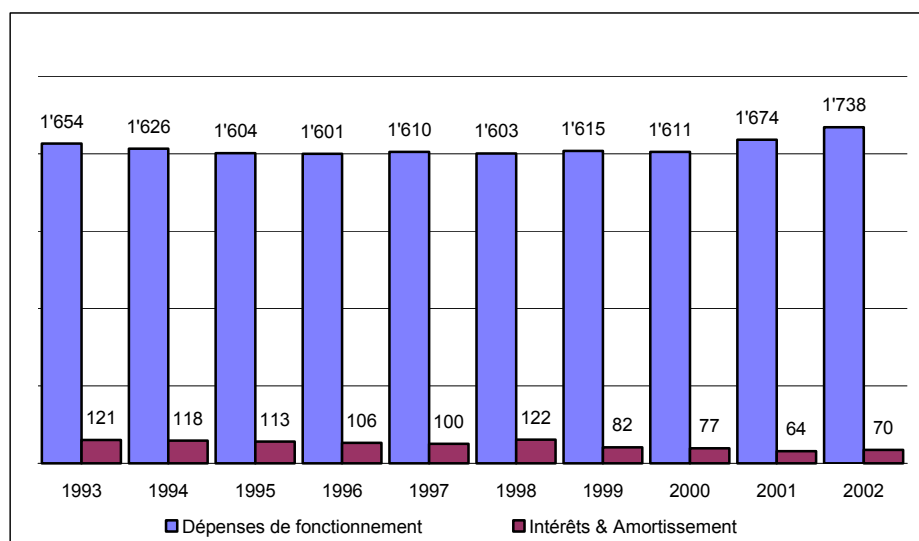
En 2002, la compensation du renchérissement a été donnée à hauteur de 0.65% en janvier et portée à 0.89% en juillet. Ce taux correspond au niveau de compensation en fin d'année, la valeur réellement versée sur l'ensemble de l'année 2002 est équivalente à la moyenne des deux taux rapportée au traitement total (arrondi à 0.8% dans le graphique).



DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU DIP

Intérêts et amortissements remontent en 2002

Dans le compte de fonctionnement du DIP, les dépenses d'intérêts et d'amortissement – qui sont des charges d'investissement *indirectes* ou *annualisées* – reprennent le mouvement à la hausse après trois années de réduction (**GRAPHIQUE 15**). Comme on l'a déjà remarqué, ces évolutions sont davantage en relation avec la politique financière de l'Etat – dont on voit le changement en 1999 avec un abaissement des dépenses d'intérêts et amortissement³⁰ – qu'avec l'investissement réel, présenté dans le **GRAPHIQUE 16**.



GRAPHIQUE 15

Dépenses de fonctionnement et charges d'investissement (I & A), en millions de francs constants (valeur 2002), 1993-2002

Dépenses de fonctionnement corrigées (tableau 3 en annexe)

© Source : SRED

Du point de vue du Département de l'instruction publique, il est difficile de tirer une information très significative de ces chiffres, si ce n'est qu'ils viennent grever plus ou moins fortement le budget du DIP. C'est pourquoi, dans une perspective pratique, nous avons présenté plus haut les dépenses de fonctionnement sans les frais liés à l'investissement. Pourtant il est intéressant de suivre l'effort en faveur de l'éducation réalisé au travers des dépenses en capital, qui représente l'engagement à long terme par opposition aux dépenses pour le fonctionnement.

L'investissement réel progresse encore en 2002, stagnation de l'investissement net

Les dépenses en capital se trouvent dans le compte d'investissement qui détaille les dépenses effectuées dans l'année pour les grands travaux et pour les achats destinés à être utilisés sur plusieurs années (construction, rénovation, équipement, etc.). Ces dépenses sont soumises à décisions du Parlement, qui fixe les montants et les « tranches » nécessaires pour les investissements. Récemment, le Conseil d'Etat a transmis au Grand Conseil un projet de loi ouvrant un crédit d'investissement de 69'587'000 F pour la démolition-reconstruction du Cycle d'orientation de Cayla. Les travaux s'étendront du printemps 2004 à la fin 2008.

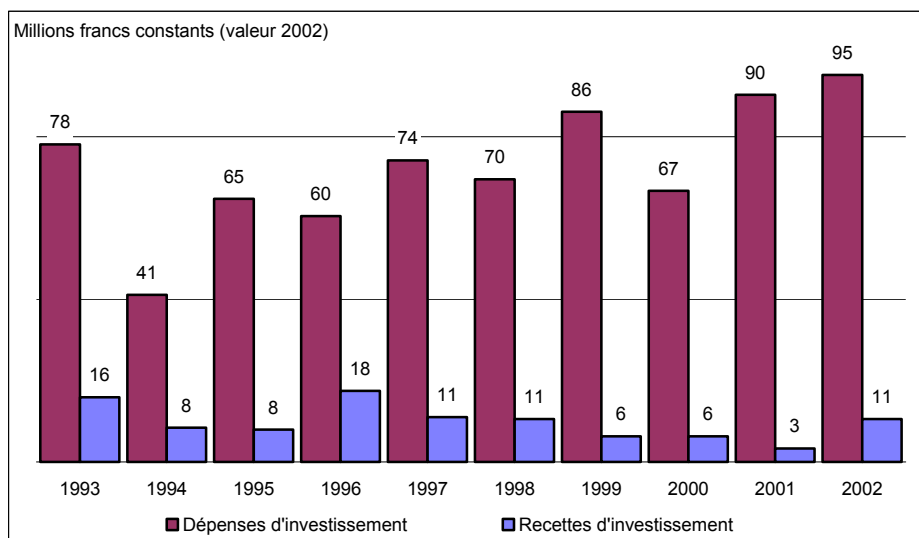
³⁰ L'élection du 16 novembre 1997 marque un changement à la tête du Département des finances.

Les prêts aux étudiants et apprentis font aussi partie de l'investissement, avec, en retour, les remboursements de prêts comme recettes d'investissement. Ces dépenses représentent toutefois moins de 400'000 F en 2002.

Les décisions d'investissement n'ont pas une logique annuelle, et c'est pourquoi l'évolution de ces dépenses sur la période 1993-2002 présente une irrégularité très importante. On observe pourtant une tendance à la hausse depuis 1994 sur les dépenses brutes d'investissement, avec un maximum de 95 Mio F atteint en 2002 (en valeur constante, ce qui atténue la croissance) comme on le voit dans le **GRAPHIQUE 16**. De plus, les recettes d'investissement n'évoluent pas proportionnellement aux dépenses, avec une tendance inverse entre 1996 et 2001. Cela est dû à des contributions extérieures, provenant principalement de la Confédération, inégales entre les ordres d'enseignement. L'enseignement obligatoire n'est pas du tout financé par ce type de contribution.

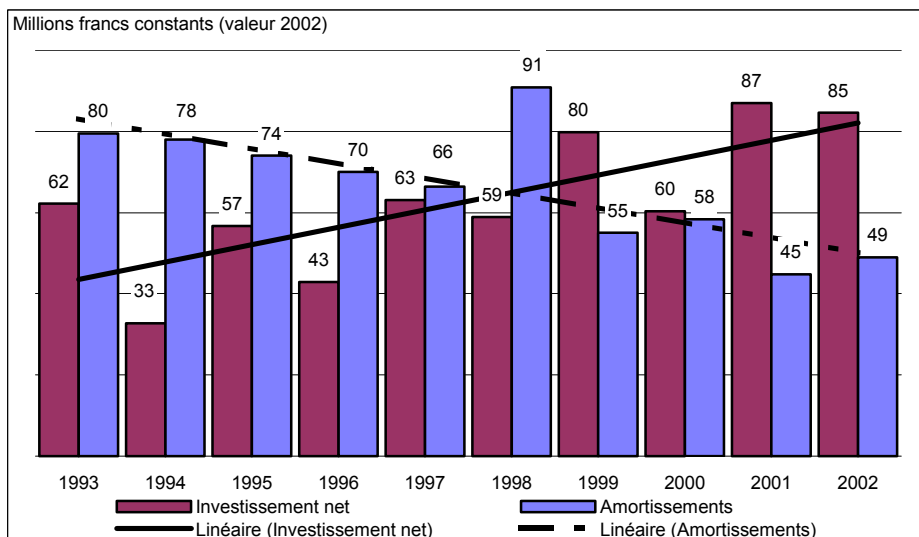
GRAPHIQUE 16

Dépenses et recettes d'investissement du DIP, en millions de francs constants (valeur 2002), 1993-2002



GRAPHIQUE 17

Amortissements et investissement net (dépenses nettes en capital), en millions de francs constants (valeur 2002), 1993-2002



Linéaire : Régression linéaire donnant la tendance générale³¹

© Source : SRED

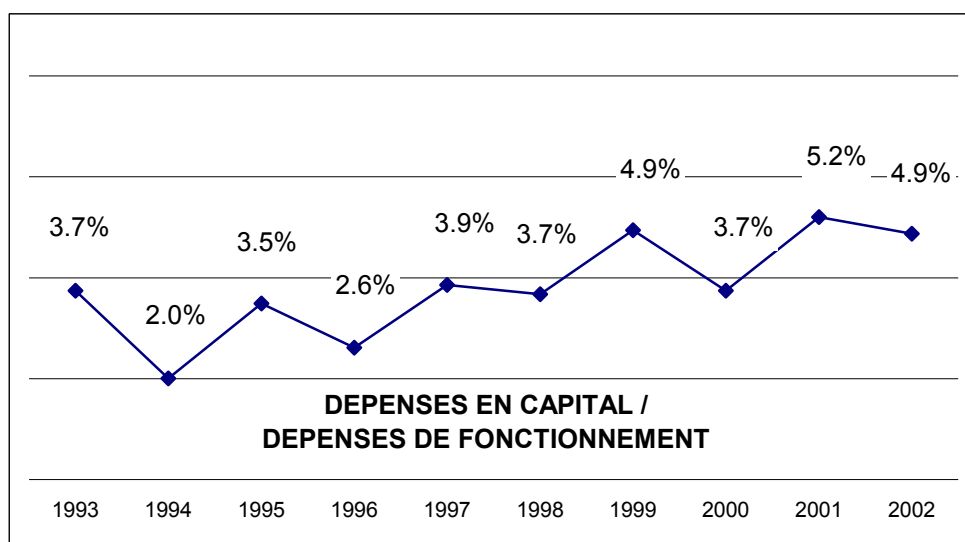
Bien que la politique financière ne soit pas assurée par le DIP, il est intéressant de voir dans quelle mesure les amortissements couvrent l'investissement réel. Le **GRAPHIQUE 17** montre, sur une

³¹ Investissement : $y = 4.346x + 38.644$ ($R^2 = 0.5635$), amortissements : $y = -3.6738x + 86.834$ ($R^2 = 0.5744$).

période de 10 ans, l'investissement net lié à l'instruction publique revenant à la charge du canton et les amortissements imputés au Département. Ces deux informations sont résumées dans des droites qui indiquent la tendance ainsi qu'un certain « niveau d'équilibre » à la croisée de ces deux droites. Bien que les évolutions de l'investissement net et des amortissements soient opposées, ce qui à terme pourrait poser des problèmes de financement, le total des amortissements, sur l'ensemble de la période de 10 ans (666 Mio F, valeur 2002), est encore supérieur au total des investissements nets (625 Mio F, valeur 2002).

Les dépenses d'investissement correspondent notamment à des montants pour les bâtiments (construction et équipements) : le nouveau collège de Montbrillant, des pavillons provisoires pour le CO, le collège Sismondi (études), le Collège-Ecole de commerce André-Chavanne, Sciences III et Uni-Pignon. D'autres dépenses pour les bâtiments apparaissent dans les imputations internes. Celles-ci représentent 30.8 Mio F sur le total de 95.2 Mio F de dépenses d'investissements.

Le rapport entre dépenses de fonctionnement et dépenses en capital donne une idée générale de l'évolution de l'utilisation des ressources financières. Cet indicateur fait apparaître que la croissance de l'investissement à partir de 1994, visible dans le graphique 16, ne commence à peser sur les finances du DIP qu'à partir de 1999, avec la baisse des recettes d'investissement.



GRAPHIQUE 18
Rapport entre
dépenses en capital
et dépenses de
fonctionnement, en %, 1993-2002

© Source : SRED

Le coup de frein donné aux dépenses en capital au début des années 1990, en lien avec la crise économique et budgétaire, a fait place à un redémarrage progressif de l'investissement dès 1995 déjà. Cet investissement est encore favorisé par des taux d'intérêts au plus bas, ce qui restreint le poids total de la dette.

Dans la période d'observation de 1993 à 2002, l'année 2000 apparaît comme une année charnière, tant pour les dépenses totales que pour les effectifs du personnel ou les mécanismes salariaux. Cette relative détente dans les contraintes de gestion fait suite à une décennie d'efforts et de pression sur les mécanismes d'ajustement, avec pour conséquence de rendre les professions de l'éducation moins attrayantes à un moment où les besoins de relève sont au plus haut.



II. RESSOURCES PAR ELEVE OU ETUDIANT

Dépense unitaire par élève ou par étudiant

Dans la précédente version du « Ressources humaines et financières du DIP », nous avons présenté les modifications qui ont été apportées à la méthode de calcul de la dépense unitaire. Cette démarche résultait de la volonté affichée par le groupe des indicateurs de ressources d'adapter et valider la méthodologie qui sous-tend les calculs et a débouché sur une publication spécifique (Wassmer P.-A., Baertschi C.-A., 2002).

La méthode de calcul, dont la complexité s'est développée avec la première mise à jour, a toutefois nécessité une nouvelle adaptation en 2003, suite aux remarques utiles de représentants des écoles. Les modifications apportées concernent l'attribution des charges de l'Office d'orientation et de formation professionnelle (OOF), notamment pour les filières d'apprentissage dual et en école à plein-temps de l'enseignement secondaire postobligatoire (voir encart p. 31).

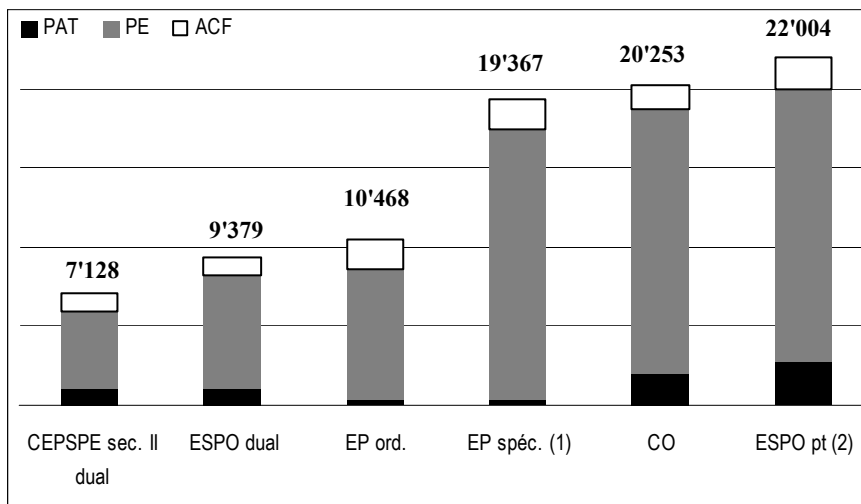
Cette nouvelle édition contient par ailleurs d'autres nouveautés : la distinction de la dépense unitaire de l'apprentissage dual et de l'apprentissage plein-temps de l'Ecole d'arts appliqués et du Centre horticole de Lullier, pour l'enseignement secondaire postobligatoire. Il est donc désormais possible de calculer séparément la dépense unitaire des filières duales d'une part, et plein-temps en école d'autre part.

Pour la première fois également, deux nouveaux calculs sont intégrés : la dépense unitaire *de fonctionnement* (cf. explications p. 25) des classes d'insertion et d'encouragement à la formation professionnelle du SCAI, et celle des ateliers de préapprentissage de la SGIPA. Il s'agit d'une première estimation qui n'inclut pas encore les éventuelles attributions des services centraux du DIP et des Offices (OJ et OOF), dont les règles doivent être définies en accord avec les institutions concernées. De plus, la SGIPA, qui est une fondation de droit privée depuis 1999, emploie un plan comptable similaire mais pas identique à celui qui est utilisé à l'Etat de Genève³². Il a donc fallu établir un tableau de correspondance des rubriques comptables afin d'harmoniser les calculs. La comparaison des chiffres doit ainsi s'effectuer en gardant ceci à l'esprit.

Enfin, la dépense par élève ou étudiant du CEPSPE a également été distinguée entre l'enseignement secondaire II et l'enseignement tertiaire. Les résultats de ces opérations sont présentés plus loin.

³² Conférence des directeurs cantonaux des finances (Suisse), *Manuel de comptabilité publique*, Paul Haupt, Berne, 1982.

Comme ceux de la précédente version, les **GRAPHIQUES 19 à 22** contiennent la structure de la *dépense unitaire de fonctionnement*. Pour rappel, cette notion a été introduite afin de mettre en valeur le lien entre les dépenses et les activités des unités du département. La dépense unitaire de fonctionnement est une partie de la dépense unitaire totale, et contient les charges de personnel – administratif et technique, enseignant –, de biens et services, et d'utilisation des bâtiments (charges en imputation interne). Le montant de la dépense unitaire totale pour chaque niveau ou filière d'enseignement est rappelé dans le petit tableau synthétique en bas des graphiques.



GRAPHIQUE 19
Structure de la dépense unitaire de fonctionnement de l'enseignement primaire et secondaire, 2002

Natures de dépenses :
PE : Personnel enseignant
PAT : Personnel administratif et technique
ACF : Autres charges de fonctionnement

Source : SRED

- (1) Sans les institutions du SMP.
(2) Filières gymnasiale, générale et professionnelles à plein-temps en école.

	CEPSPE sec. II dual	ESPO dual	EP ordinaire	EP spécialisé (1)	CO	ESPO pt (2)
Dépense unitaire totale	9'741	12'860	13'405	22'304	22'140	24'775

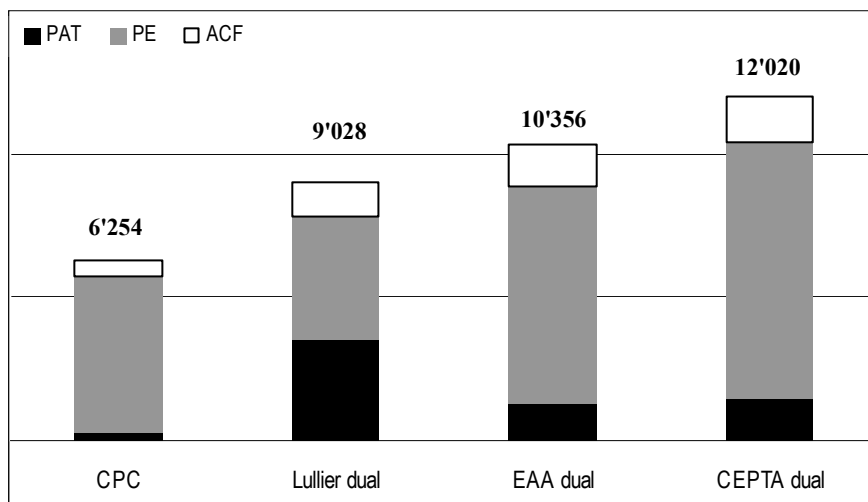
Pour l'enseignement primaire et secondaire, deux groupes se distinguent (cf. **GRAPHIQUE 19**). Le premier rassemble les filières d'apprentissage en système dual de l'enseignement secondaire postobligatoire qui ne contiennent que les coûts liés à la partie scolaire de la formation, c'est-à-dire les dépenses des écoles uniquement. La dépense unitaire de l'enseignement primaire ordinaire est également relativement basse. Elle s'explique notamment par un encadrement unitaire plus faible par rapport aux autres niveaux d'enseignement, et par une dépense unitaire très modérée pour le personnel non-enseignant.

Le second groupe réunit l'enseignement primaire spécialisé, dont les effectifs d'élèves par classes sont en moyenne deux fois et demi moins nombreux que ceux de l'enseignement primaire ordinaire. Dans l'enseignement secondaire, l'organisation des cours requiert également un encadrement plus conséquent.

La séparation des calculs de la dépense unitaire des filières de l'apprentissage en système dual (y compris ceux de l'Ecole d'arts appliqués et du Centre de Lullier) nous a amenés à présenter les résultats de manière distincte, pour une plus grande clarté.

GRAPHIQUE 20

Structure de la dépense unitaire de fonctionnement de la filière *apprentissage en système dual* de l'enseignement secondaire postobligatoire, par type d'école, 2002

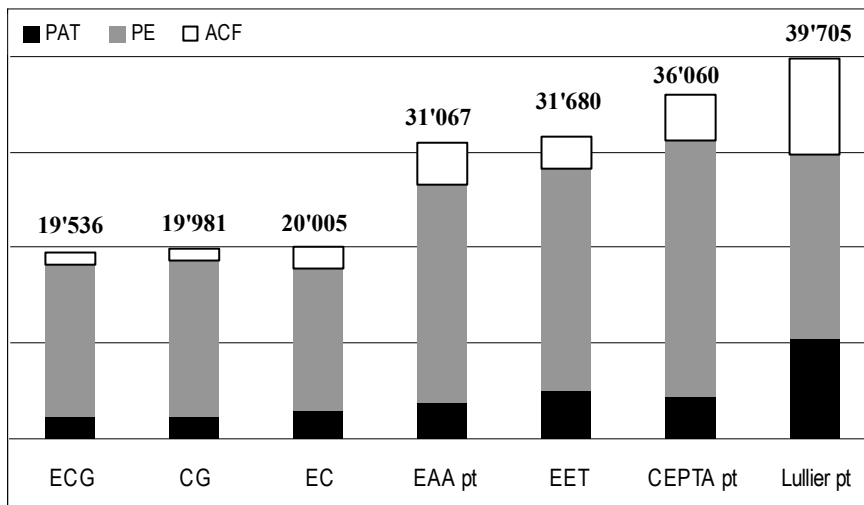


Source : SRED

	CPC	Lullier dual	EAA dual	CEPTA dual
Dépense unitaire totale	9'734	12'508	13'836	15'500

Le **GRAPHIQUE 20** est une décomposition de la valeur moyenne de la dépense unitaire de la filière « apprentissage en système dual » (cf. **GRAPHIQUE 19**) pour les différents types d'école de l'enseignement secondaire postobligatoire. Le rapport du simple au double entre les Cours professionnels commerciaux et le CEPTA dual est similaire à l'ordre de grandeur constaté l'année passée.

Quant aux filières de l'enseignement gymnasial, général et professionnel à plein-temps en école, elles sont détaillées dans le **GRAPHIQUE 21**. La distribution des types d'écoles est exactement similaire à celle de l'année passée. En premier lieu un ensemble formé des écoles de formations gymnasiale et générale plus l'Ecole de commerce, dont la dépense unitaire de fonctionnement se situe aux alentours de Frs 20'000.-. Les apprentissages et formations professionnelles en école sont traditionnellement plus chers, entre Frs 30'000.- et Frs 40'000.-. Nous rappelons ici que la dépense unitaire élevée du Centre de Lullier doit être mise en relation avec des prestations spécifiques pour cette institution (internat avec équipe de restauration, activités de décoration horticole pour le Protocole, etc.). Par rapport aux autres écoles de l'enseignement secondaire postobligatoire, le centre de Lullier a des charges de personnel administratif et technique plus élevées.



Source : SRED

GRAPHIQUE 21
Structure de la dépense unitaire de fonctionnement des filières gymnasiales, générales et professionnelles à plein-temps en école (enseignement secondaire postobligatoire), par type d'école, 2002

Natures de dépenses :

PE : Personnel enseignant
PAT : Personnel administratif et technique
ACF : Autres charges de fonctionnement

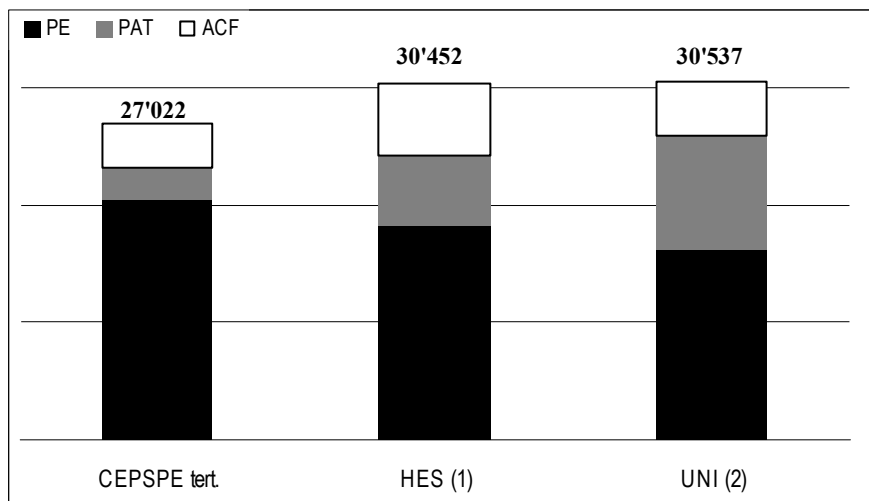
	ECG	CG	EC	EEA plein-temps	EET	CEPTA plein-temps	Lullier plein-temps
Dépense unitaire totale	22'221	22'666	22'689	34'850	34'364	39'671	42'390

Le calcul de la dépense unitaire du CEPSPE a été modifié de manière à distinguer les filières de l'enseignement secondaire et tertiaire. Le montant indiqué dans le **GRAPHIQUE 22** représente désormais les seules filières tertiaires³³. C'est ce qui explique l'importante augmentation par rapport au chiffre publié dans l'édition précédente. Mais si l'on corrige rétroactivement le calcul en 2001, la croissance de la dépense unitaire est de 3%, contre 4% pour celle des effectifs d'étudiants.

Concernant les écoles HES, la dépense unitaire de fonctionnement est en baisse par rapport à 2001 (- 4%). A ce propos, on peut émettre l'hypothèse – à vérifier – d'un effet du rattachement des nouvelles filières santé-social (transfert de l'Institut d'études sociales et de l'Ecole du Bon Secours).

Très proche de celle des HES, la dépense unitaire de fonctionnement de l'Université a, quant à elle, également baissé, mais de manière beaucoup moins marquée (la variation est inférieure à 1%). Toutes natures de dépenses confondues, la dépense unitaire est même en faible progression (également inférieure à 1%), tandis que les effectifs (pondérés) d'étudiants ont connu une augmentation plus marquée (+ 2.4%).

³³ En 2002, les filières tertiaires du CEPSPE sont les suivantes : ambulancier-ière CRS, étudiant-e de l'école de cytologie, assistant-e de médecin, éducateur-trice du jeune enfant, hygiéniste dentaire, laborantin-e médical-e, pédicure-podologue. Les trois filières transférées à la HES santé-social (physiothérapeute, diététicien-ne et technicien-ne en radiologie médicale) sont encore incluses dans le calcul du CEPSPE, car les charges comptables de ces filières sont imputées au CEPSPE jusqu'en décembre 2002.



Source : SRED

GRAPHIQUE 22
Dépenses unitaires de fonctionnement de l'enseignement tertiaire, 2002

Natures de dépenses :
 PE : Personnel enseignant
 PAT : Personnel administratif et technique
 ACF : Autres charges de fonctionnement

(1) Ecoles genevoises HES-SO, ESBA, ESIG et HES-S2 (sauf filières physiothérapeute, diététicien-ne et technicien-ne en radiologie médicale).

(2) Uniquement compte de fonctionnement courant, sans fonds FNRS ou privés de recherche.

	CEPSPE tertiaire	HES (1)	UNI (2)
Dépense unitaire totale	27'729	33'963	32'342

Evolution des dépenses unitaires de 1996 à 2002

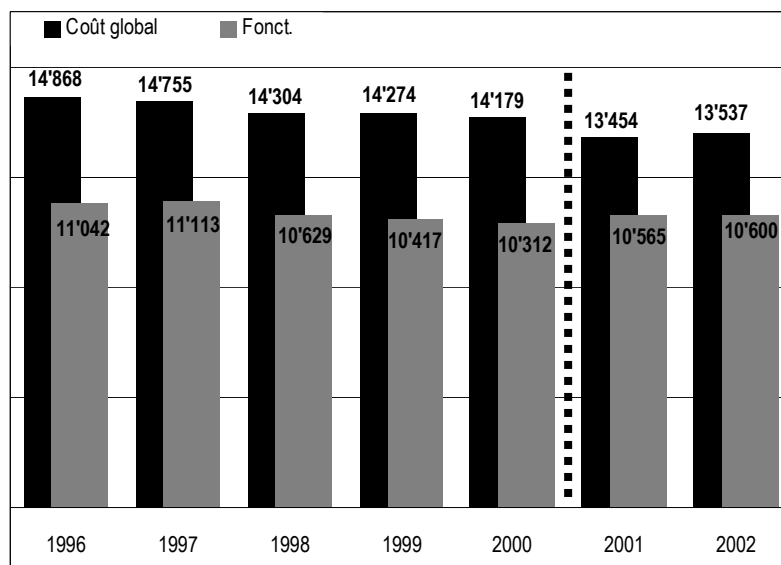
Les **GRAPHIQUES 23 à 25** contiennent l'évolution des dépenses unitaires totale et de fonctionnement, de 1996 à 2002. Les chiffres à partir desquels ils sont construits figurent dans le **TABLEAU 27** à la fin de ce document. L'analyse porte essentiellement sur les éléments nouveaux, à savoir la variation sur les deux dernières années d'observation. De manière générale, la hausse déjà constatée l'année passée se confirme.

GRAPHIQUE 23

Evolution des dépenses unitaires, totale et de fonctionnement de L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, 1996-2002

(en francs constants 2002)

Fonct. : Dépense unitaire de fonctionnement (personnel, biens et services, utilisation des bâtiments)



Source : SRED

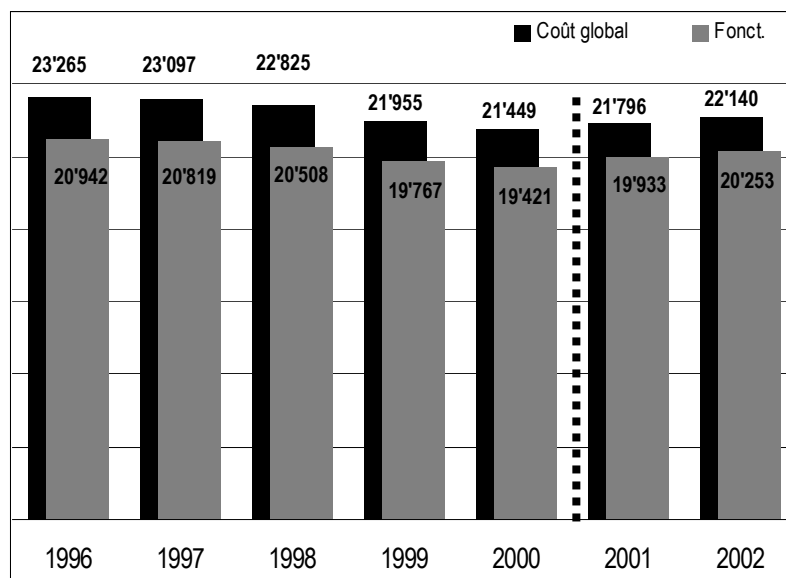
Entre 2001 et 2002, la dépense unitaire de **l'enseignement primaire** (enseignement ordinaire et classes spéciales réunis) s'élève modérément : toutes natures de dépenses confondues, la hausse est de 0.6%, et de 0.3% pour les seules dépenses de fonctionnement. La méthode de calcul n'ayant pas changé entre les deux années, il n'y a donc pas d'effet méthodologique dans ces résultats. Ces évolutions masquent en réalité des écarts contradictoires selon les natures de dépenses.

Le montant de la dépense unitaire liée au personnel augmente proportionnellement de manière plus importante (+ 7.5% pour le personnel non-enseignant, + 1.2% pour les enseignants). Les effectifs du personnel administratif de l'enseignement primaire ont en effet été renforcés de six postes entre 2001 et 2002, dont deux postes et demi pour un nouveau secrétariat des inspecteurs (rive gauche).

A l'inverse, la dépense unitaire liée à l'utilisation des bâtiments (essentiellement des charges des communes) sont en baisse de près de 5%. Cette tendance reste toutefois à confirmer, puisqu'il s'agit d'estimations établies sur la base des résultats comptables des communes genevoises de 2001³⁴.

Ces tendances sont similaires pour l'enseignement primaire ordinaire, qui représente d'ailleurs la plus grosse partie des effectifs et des dépenses. Mais si l'on s'intéresse aux classes spéciales (sans les institutions spécialisées), la dépense unitaire est en baisse de 1.8% et la principale diminution concerne le personnel enseignant.

La dépense unitaire globale, comme celle de fonctionnement, du **Cycle d'orientation** est également en hausse, de manière plus marquée que celle de l'enseignement primaire (+ 1.6%). Elle n'atteint toutefois pas la progression des effectifs d'élèves, qui se monte à 2.8%.



Source : SRED

GRAPHIQUE 24

Evolution des dépenses unitaires, totale et de fonctionnement du CYCLE D'ORIENTATION, 1996-2002

(en francs constants 2002)

Fonct. : Dépense unitaire de fonctionnement (personnel, biens et services, utilisation des bâtiments)

³⁴ Les comptes des communes fournis par le Département des finances sont disponibles avec une année de décalage. Les résultats comptables de la dernière année d'observation doivent donc être estimés.

En termes absolus, la plus grosse part de l'augmentation concerne le personnel enseignant (+ 2% par rapport à 2001), tandis que la dépense unitaire pour les biens et services diminue.

Tous types d'écoles et de filières confondus, la dépense unitaire de **l'enseignement secondaire postobligatoire** croît également entre 2001 et 2002 (+ 1.9% pour la dépense de fonctionnement, + 2.3% pour la dépense totale). Mais contrairement au Cycle d'orientation, les effectifs (pondérés sur l'année civile 2002) d'élèves et d'apprentis augmentent proportionnellement de manière moins importante (+ 0.7%). Ce sont les dépenses de personnel – administratif et enseignant – qui expliquent en grande partie ce mouvement : la dépense unitaire de ces deux rubriques augmente de 2.6% par rapport à 2001. Et comme pour le niveau secondaire I (CO), la dépense des biens et services est en baisse. Cette baisse concerne les charges d'acquisition ou de location de matériel, de mobilier et de véhicules.

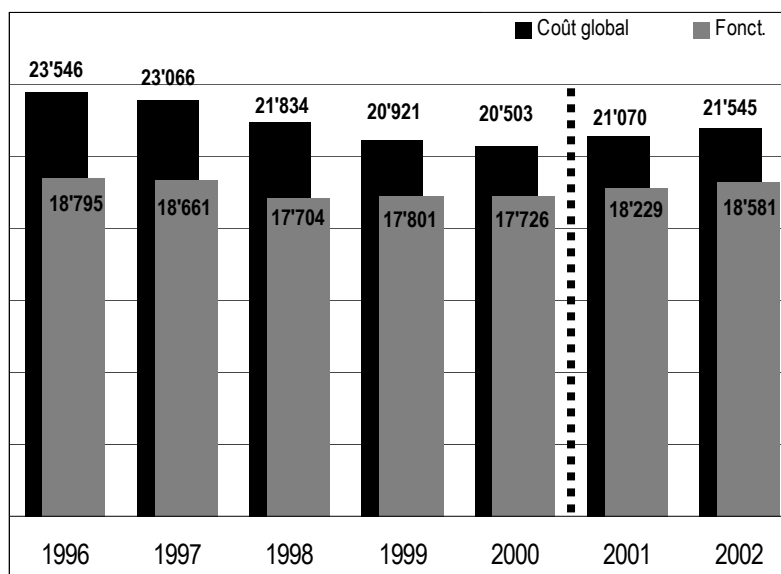
Un autre poste qui contribue à la hausse de la dépense unitaire globale est celui des intérêts et amortissements (+ 8.2%), qui correspond bien à un mouvement comptable de même ampleur. La gestion de ces charges échappe toutefois à l'unité d'enseignement puisqu'elle dépend du Département des finances.

GRAPHIQUE 25

Evolution des dépenses unitaires, totale et de fonctionnement de L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGTOIRE, 1996-2002

(en francs constants 2002)

Fonct. : Dépense unitaire de fonctionnement (personnel, biens et services, utilisation des bâtiments)



Source : SRED

Certaines écoles ont connu des évolutions contrastées, différentes de celles qui prévalent pour l'ensemble des institutions de l'enseignement secondaire postobligatoire. C'est le cas de l'Ecole de culture générale, dont la dépense unitaire totale a baissé de 3.3% (4.4% pour celle de fonctionnement). Il s'agit clairement d'un effet des effectifs d'élèves dont la progression dépasse les 10% (effectifs pondérés sur l'année civile).

La dépense unitaire du personnel non-enseignant de l'Ecole d'enseignement technique a progressé plus fortement (+ 7%) que celle du personnel enseignant (+ 4%), tandis que les charges d'utilisation des bâtiments (entretien des immeubles, eau, énergie, conciergerie, etc.) ont chuté de plus de 20%. L'inverse s'est produit pour l'Ecole d'arts appliqués, c'est-à-dire une baisse des dépenses de personnel de 4.3%, accompagnée d'une forte progression des frais de bâtiment (hors investissement).

Adaptations du calcul de la dépense unitaire

L'année passée, nous avons développé un nouveau principe de répartition des charges de l'OOFP pour les dépenses unitaires (cf. *Ressources humaines et financières du DIP*, édition 2002, p. 23). La méthode, issue d'une concertation entre les producteurs d'informations financières et les représentants de l'OOFP, représente une estimation du volume de prestations fournies aux différents niveaux et filières d'enseignement, reportée sur les charges financières (Wassmer P.-A., Baertschi C.-A., 2002).

Les résultats produits, bien que représentant un progrès par rapport à l'ancienne méthode, ont laissé une anomalie dans l'attribution aux formations professionnelles. Dans le calcul, la part unitaire de l'OOFP pour les apprentissages en système dual était moins élevée que celle des apprentis à plein-temps en école, alors qu'en réalité les prestations d'encadrement et de gestion de l'office en faveur du dual sont plus importantes.

Le problème, qui a été soulevé par des représentants des écoles, provient de l'attribution de montants globaux à des effectifs d'apprentis de grandeurs très différentes. L'effet de l'ordre de grandeur a été éliminé par une meilleure définition des attributions. En particulier, certaines dépenses du Service de la formation professionnelle ont ainsi pu être clairement identifiées et attribuées entièrement aux apprentis en système dual.

Les nouveaux changements ont été appliqués rétroactivement en 2001 **afin d'assurer la comparaison avec les données 2002**. Ainsi, comme l'an passé, il ne subsiste qu'une seule rupture entre 2000 et 2001.



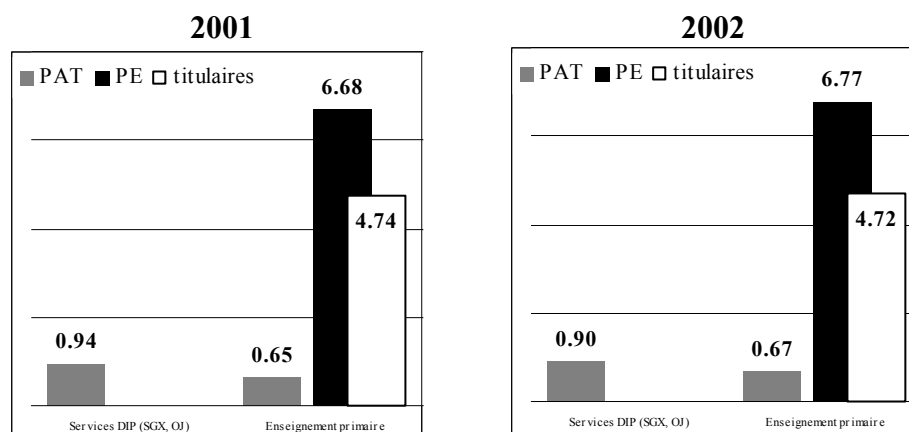
Encadrement unitaire par élève ou par étudiant

L'analyse croisée de la dépense et de l'encadrement unitaires révèle des tendances entre 2000 et 2001 tantôt similaires, tantôt contradictoires. Nous rappelons ici que la comparaison entre ces deux indicateurs ne peut se faire de manière directe. D'une part, la méthode de calcul n'est pas complètement similaire, d'autre part, les périodes de relevés ne sont pas équivalentes (année civile pour la dépense unitaire, « photo » unique en fin d'année pour l'encadrement par élève ou étudiant).

Dans l'enseignement primaire, comme nous l'indique le **GRAPHIQUE 26**, l'encadrement est en hausse de 2%, ce qui confirme l'écart observé pour la dépense unitaire. Le ratio du personnel administratif et technique est toutefois en recul pour l'ensemble de l'enseignement primaire (y compris les institutions du SMP), ce qui n'est pas le cas des seules divisions de l'enseignement ordinaire.

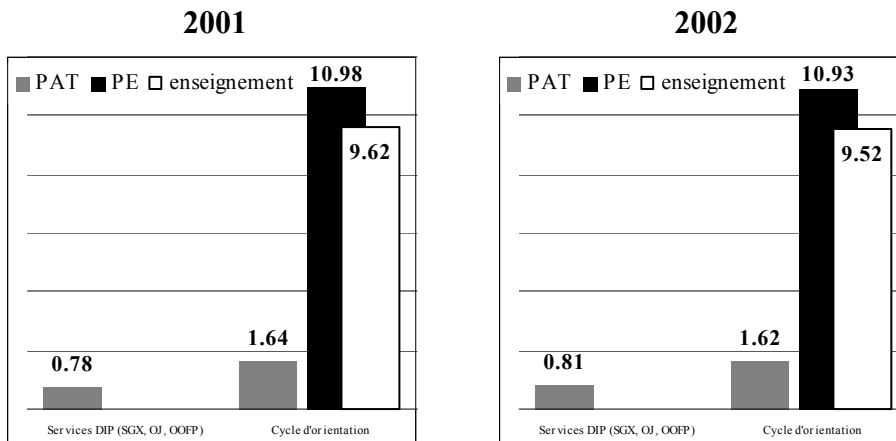
GRAPHIQUE 26

Encadrement unitaire pour 100 élèves, par catégorie de personnel, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, enseignements ordinaire et spécialisé (y compris institutions du SMP), 2001 et 2002



Sans l'enseignement spécialisé, l'encadrement sur l'ensemble des fonctions enseignantes progresse de 1.5% (mais elle baisse pour la seule catégorie des titulaires), tandis que la hausse d'élèves ne représente que 0.4%. Un renforcement de l'encadrement est également visible sur les enseignants formateurs ainsi que les structures d'accueil.

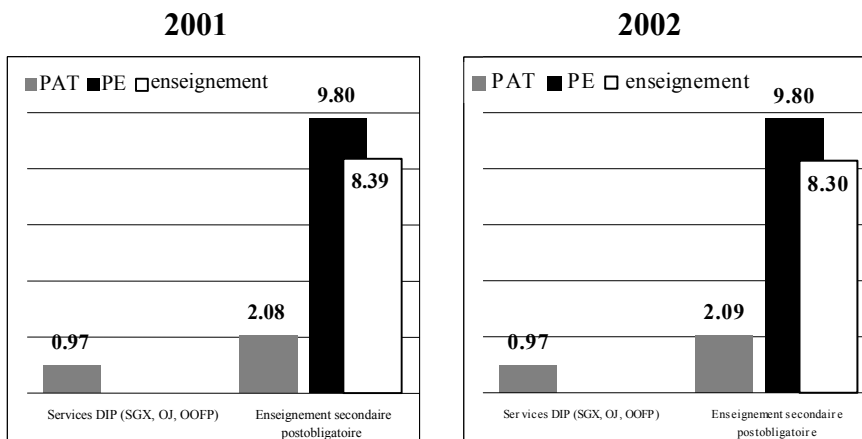
Au Cycle d'orientation (cf. **GRAPHIQUE 27**), le ratio d'encadrement par élève diminue (au niveau global), alors que la dépense unitaire est en hausse. Pris dans son ensemble, le ratio du personnel non-enseignant augmente faiblement (+ 0.7%), tandis que l'encadrement de personnel enseignant et des activités d'enseignement – au sens strict – se réduit. A noter également que l'augmentation des effectifs réels (sans pondération sur l'année civile comme dans le cas de la dépense unitaire) entre décembre 2001 et 2002 est proche des 5%.



GRAPHIQUE 27

Encadrement unitaire pour 100 élèves, par catégorie de personnel, CYCLE D'ORIENTATION, 2001 et 2002

Quant à l'enseignement secondaire postobligatoire tous types d'écoles et de filières confondues, l'encadrement par élève ou apprenti en 2002 est pratiquement identique à celui de l'année passée. Une très légère hausse est visible au niveau du personnel non-enseignant. Pour les enseignants, on observe une tendance identique à celle constatée au Cycle d'orientation, à savoir une diminution de l'encadrement dans les catégories « enseignants » stricto sensu et « enseignement », accompagnée d'un renforcement des postes d'enseignants formateurs et de formation complémentaire.



GRAPHIQUE 28

Encadrement unitaire pour 100 élèves, par catégorie de personnel, ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE, 2001 et 2002

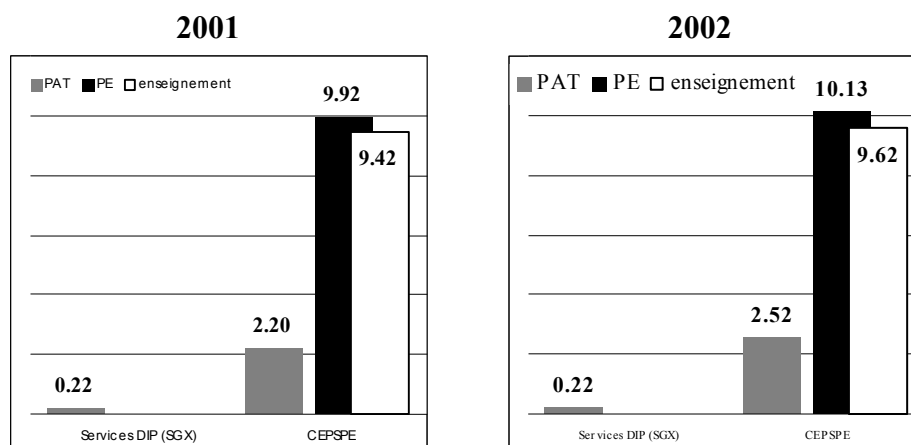
(effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en équivalents plein-temps)

Certains types d'écoles de l'enseignement secondaire postobligatoire ont vu leur encadrement se réduire, et ceci sur l'ensemble du personnel (administratif et enseignant). Le cas le plus évident est celui de l'Ecole des arts appliqués, qui « perd » plus d'un poste et demi pour 100 élèves, dont 1.3 d'enseignant. L'une des explications se situe dans l'évolution des effectifs d'élèves, qui progressent de près de 15%. L'Ecole de culture générale connaît la même situation, avec des variations similaires. Le Collège de Genève ainsi que l'Ecole d'enseignement technique sont également concernés par une baisse de l'encadrement, dont l'ampleur est toutefois plus faible.

Comme celles de l'année passée, les évolutions de l'encadrement par étudiant de l'enseignement tertiaire sont plus marquées que celles des niveaux primaire et secondaire.

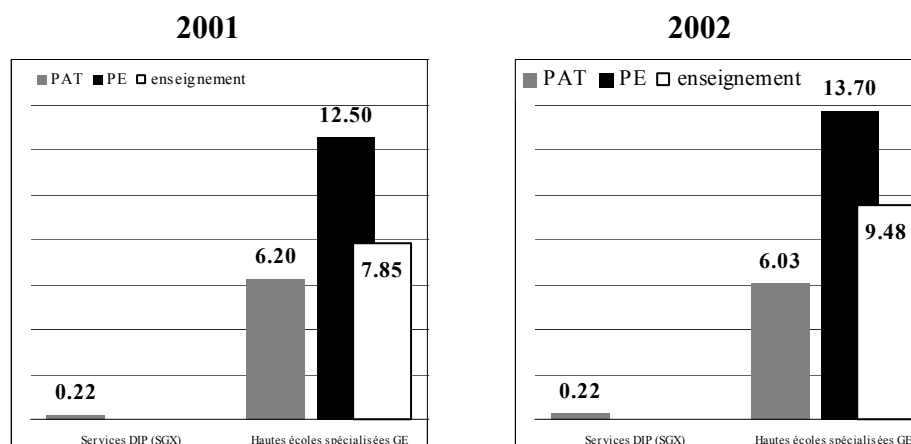
Le CEPSPE, pour sa part, voit son ratio d'encadrement tous types de personnel confondus augmenter de plus d'un demi-poste pour 100 étudiants, ce qui contredit l'évolution de la dépense unitaire. Cette évolution est plus forte au niveau du personnel non-enseignant. Il faut toutefois souligner les importants changements structurels qu'ont constitué le transfert des filières de physiothérapie, de diététique et de radiologie médicale devenues HES en automne 2002. Ces événements ont des conséquences certaines sur l'évolution des effectifs d'étudiants notamment.

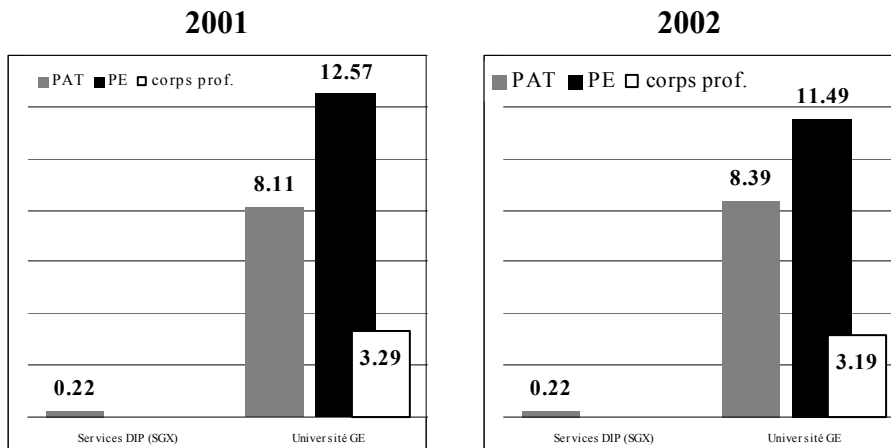
GRAPHIQUE 29
Encadrement unitaire pour 100 étudiants, par catégorie de personnel, CEPSPE, 2001 et 2002



Les variations sont également sensibles pour les HES, en partie pour les raisons invoquées ci-dessus. Globalement, l'encadrement progresse d'un poste pour 100 étudiants, mais il diminue si l'on ne considère que le personnel non-enseignant. Comme dans le cas du CEPSPE, il faut souligner l'effet de la considérable variation des effectifs d'étudiants (+ 60%) suite au transfert des filières constituant la HES-S2 (santé-social) depuis le CEPSPE, mais également de l'Ecole du Bon Secours et de l'Institut d'études sociales.

GRAPHIQUE 30
Encadrement unitaire pour 100 étudiants, par catégorie de personnel, HAUTES ECOLES SPECIALISEES, 2001 et 2002



**GRAPHIQUE 31**

**Encadrement unitaire
pour 100 étudiants, par
catégorie de personnel,
UNIVERSITE,
2001 et 2002**

**(uniquement postes liés
à l'enveloppe cantonale)**

L'Université, enfin, connaît un encadrement par étudiant en baisse, du moins en ce qui concerne le personnel enseignant. La hausse des effectifs d'étudiants avoisine les 6%, ce qui constitue probablement l'une des explications des résultats constatés.

• •

III. LES RESSOURCES PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT

Pour la deuxième année de suite, nous présentons des tableaux synthétiques d'indicateurs par ordre d'enseignement, regroupant bien entendu des données de ressources humaines et financières, mais aussi des données sur les effectifs d'élèves par type de filière et scolarisation avec des taux de progression, ce qui donne une idée non seulement de l'évolution générale, mais encore des spécificités internes de chaque ordre d'enseignement.

Les ordres d'enseignement concernés sont les trois niveaux scolaires directement rattachés au DIP – enseignement infantin et primaire, Cycle d'orientation et enseignement postobligatoire – ayant chacun une section composée du tableau général des indicateurs, complété par des graphiques sur les ressources humaines. Cette présentation devrait faciliter la lecture des indicateurs en rassemblant sous le même coup d'œil l'ensemble des principales données chiffrées des ordres d'enseignement et en visualisant certaines évolutions particulières. L'ensemble des données statistiques est joint en annexe dans sa forme habituelle, permettant d'approfondir encore l'analyse si nécessaire ou pour obtenir des données correspondantes pour les institutions qui n'ont pas été prises en compte dans cette partie consacrée aux propres institutions du DIP.

L'évolution qui est présentée est à court terme, entre 2001 et 2002. Des indicateurs identiques existent pour 2000³⁵, mais pour remonter plus en arrière dans le temps, il faut soit rechercher l'information dans les tableaux statistiques généraux – tâche qui n'est pas toujours réalisable –, soit se référer aux études thématiques produites en parallèle à cette publication³⁶.



³⁵ Cf. Edition 2002 des *Ressources humaines et financières du DIP*.

³⁶ Déjà parus : *La question de la relève du personnel, Hommes et femmes au sein du DIP, Temps partiels et flux d'enseignants en 1999, Encadrement par élève année 2000-2001, Dépenses unitaires d'éducation – méthode de calcul et analyse*. A paraître : *Financement de l'école publique 1997-2001*.

Enseignement enfantin et primaire

	2001	2002	Δ 2001-02
Elèves ^A			Δ 2001-02
Enseignement enfantin	8'537	8'378	-159 (-1.9%)
Enseignement primaire	25'552	25'829	+277 (+1.1%)
Classes spéciales	506	527	+21 (+4.2%)
Total	34'595	34'734	+139 (+0.4%)
Institutions ^B	588	627	+39 (+6.6%)
Personnel ^A			Δ 2001-02
Enseignants (postes) ^C	2'724 (2'349.4)	2'809 (2'395.6)	+3.1% (2.0%)
Administratifs et techniques (postes) ^C	286 (229.0)	298 (238.2)	+4.2% (4.0%)
Proportion de cadres ^D	1.7%	1.9%	+11.8%
Proportion de femmes parmi les enseignants	83.3%	83.5%	+0.2%
Age moyen des enseignants	43.2	42.9	-0.3 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	34.8%	34.2%	-1.7%
Encadrement unitaire ^A , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls)	8.3 (6.7)	8.3 (6.8)	+0.9% (+1.3%)
Dépenses ^E			Δ 2001-02
Personnel, en 1000 F constants (% du total)	316'579 (93.0%)	327'247 (92.5%)	+3.4% (-0.5%)
Fonctionnement ^F , en 1000 F constants (% du total)	23'011 (6.8%)	25'613 (7.2%)	+11.3% (+5.9%)
Investissement ^G , en 1000 F constants (% du total)	872 (0.3%)	989 (0.3%)	+13.4% (0.0%)
Dépense par élève (fonctionnement) en F constants	13'454 (10'565)	13'537 (10'600)	+0.6% (+0.3%)

© SRED 2003

^A Situation au 31 décembre^B Y compris des jardins d'enfant (pédagogie curative), les EFP et cinq centres pour adolescents^C Y compris remplaçants (et surnuméraires pour le PAT)^D Fonctions d'autorité dès la classe de traitement 14 et cadres supérieurs à partir de la classe 23^E Pour l'année civile^F Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel^G Dépenses d'intérêt et d'investissement apparaissant dans le compte de fonctionnement

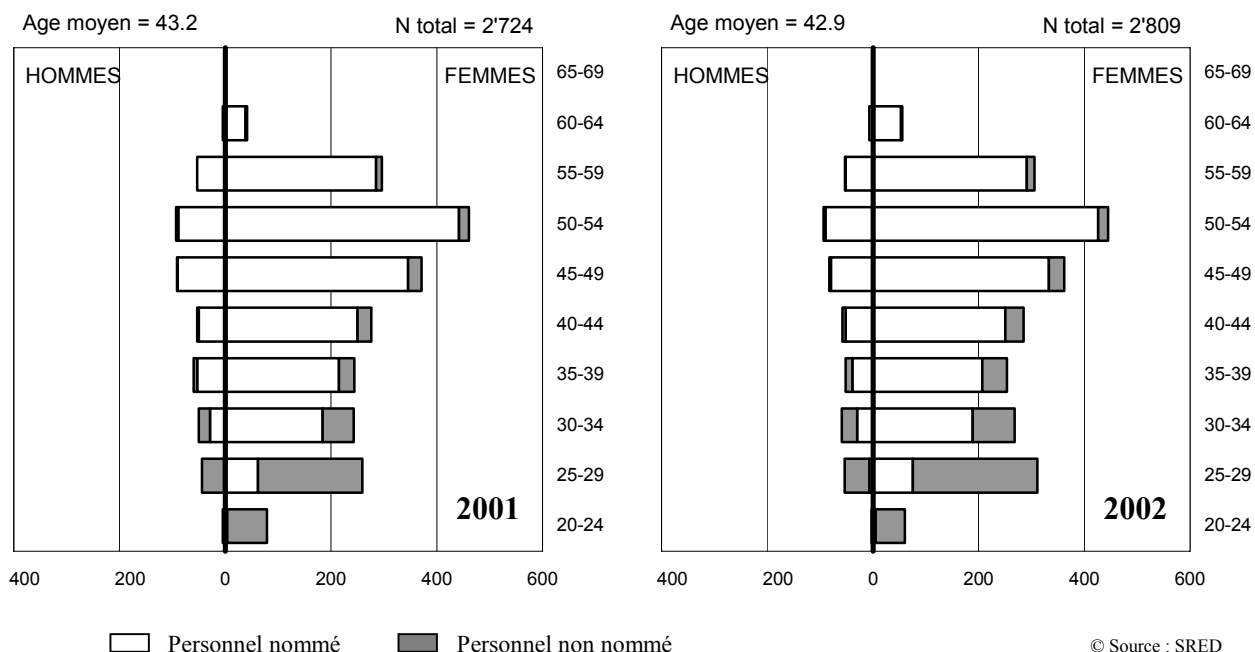
Le libellé entre parenthèses se rapporte au chiffre entre parenthèses.

Elèves : augmentation de 4.2% pour les *classes spéciales* et de 6.6% pour les *institutions* (consommatrices de ressources).

Personnel : hausse des effectifs plus forte pour les *non-enseignants* ; augmentation plus forte sur les personnes que sur les postes ; léger rajeunissement du corps enseignant sur l'ensemble et baisse de la part des *50 ans et plus*.

Dépenses : hausse pour les trois groupes de dépenses, plus limitée pour le *personnel* ; les dépenses *d'intérêts et d'amortissement* n'incluent pas les bâtiments des écoles (financés par les communes) ; la dépense par élève augmente légèrement sur le fonctionnement (0.3%) et de manière un peu plus accentuée sur les autres charges (0.6%) incluant les dépenses des communes.

GRAPHIQUE 32. Enseignants du primaire (personnes)

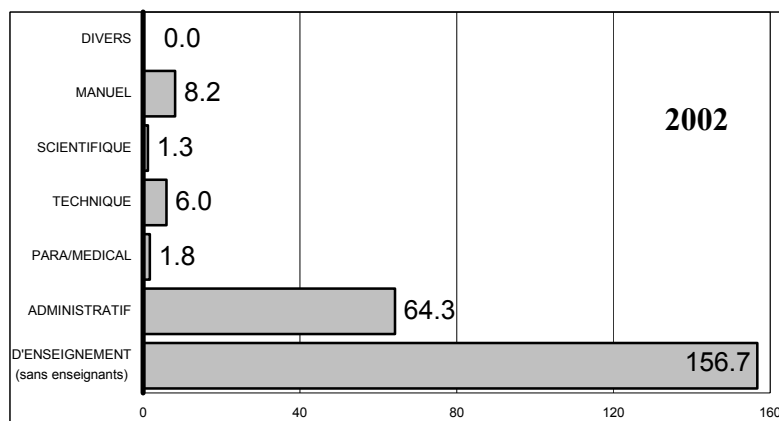
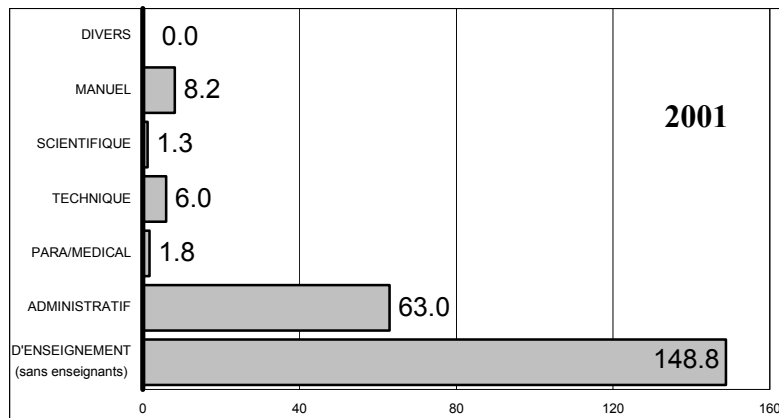


Age moyen : diminution de 0.3 ans entre 2001 et 2002, comme une année auparavant .
Groupes d'âges : faible diminution des *plus de 50 ans* (- 1.7%) et augmentation du personnel enseignant *non nommé* (19.3% en 2001 et 22.1% en 2002).

GRAPHIQUE 33 Personnel non-enseignant du primaire (EPT)

Volume : de 2001 à 2002, 9.3 EPT (4.0%) de plus au total pour le personnel *non-enseignant* ; hausse de 7.9 EPT (5.3%) pour le *personnel d'enseignement* (sans les enseignants) et de 1.4 EPT (2.1%) pour le *personnel administratif*.

Composition : le *personnel d'enseignement* est composé principalement des *éducateurs* (autre personnel éducatif) et des *cadres de l'enseignement* ; le *personnel administratif* comprend avant tout des secrétaires, des archivistes-bibliothécaires-documentalistes et des commis administratifs (tableaux 12 et 13 en annexe).



Cycle d'orientation

Elèves ^A	2001	2002	Δ 2001-02
Accueil	304	420	+116 (+38.2%)
Atelier	104	110	+6 (+5.8%)
Générale	1'431	///	///
Latine	1'506	///	///
Moderne	427	///	///
Regroupement A	2'404	6'979	+4'575 (+190.3%)
Regroupement B	677	2'125	+1'448 (+213.9%)
Regroupement C	///	90	///
Pratique	113	///	///
Scientifique	2'378	///	///
Spéciale	312	357	+45 (+14.4%)
Niveaux - options	1'969	2'077	+108 (+5.5%)
Total	11'625	12'158	+533 (+4.6%)
Personnel ^A			Δ 2000-01
Enseignants (postes)	1'790 (1'275.2)	1'857 (1'327.7)	+3.7% (+4.1%)
Administratifs et techniques (postes)	231 (190.4)	246 (197.5)	+6.5% (+3.7%)
Proportion de cadres ^B	2.0%	1.8%	-10.0%
Proportion de femmes parmi les enseignants	55.9%	56.7%	+1.4%
Age moyen des enseignants	43.6	42.9	-0.7 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	32.0%	31.0%	-3.1%
Encadrement unitaire ^A , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls)	13.4 (11.0)	13.4 (10.9)	-0.3% (-0.5%)
Dépenses ^C			Δ 2001-02
Personnel, en 1000 F constants (% du total)	203'160 (88.8%)	214'119 (87.4%)	+5.4% (-1.6%)
Fonctionnement ^D , en 1000 F constants (% du total)	18'107 (7.9%)	22'934 (9.4%)	+26.7% (+19.0%)
Investissement ^E , en 1000 F constants (% du total)	7'622 (3.3%)	7'953 (3.2%)	+4.3% (-3.0%)
Dépense par élève (fonctionnement) en F constants	21'796 (19'933)	22'140 (20'253)	+1.6% (+1.6%)

© SRED 2003

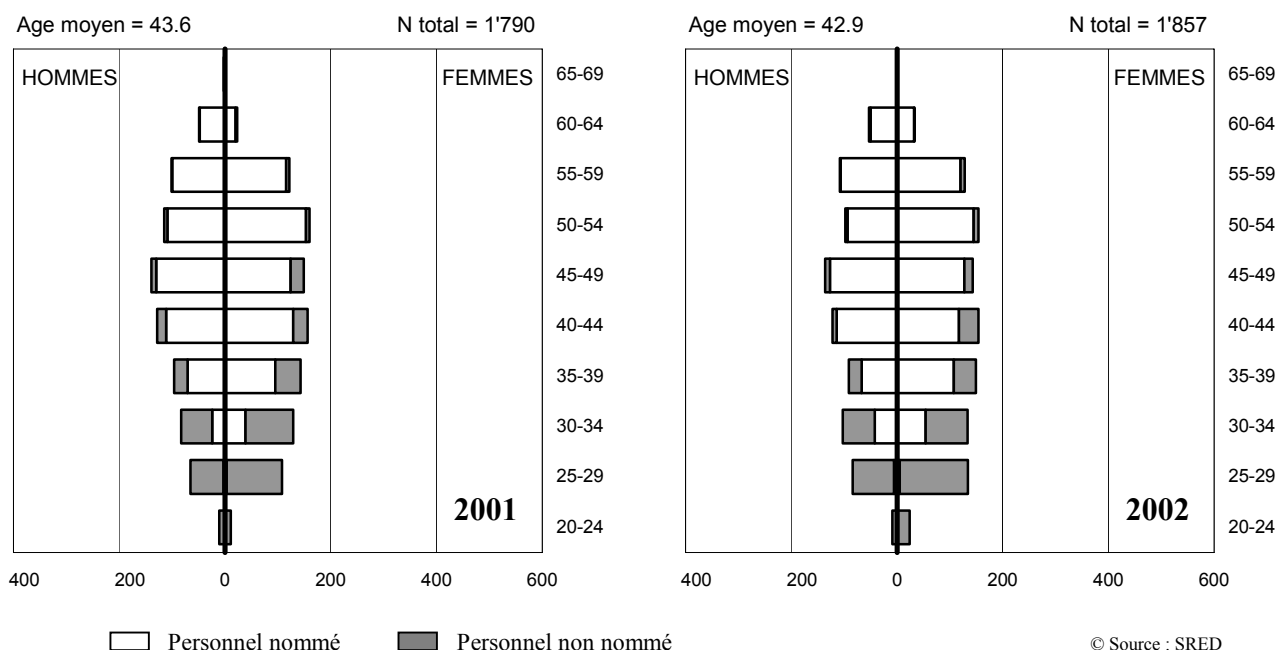
^A Situation au 31 décembre^B Fonctions d'autorité dès la classe de traitement 14 et cadres supérieurs à partir de la classe 23^C Pour l'année civile^D Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel^E Dépenses d'intérêt et d'investissement apparaissant dans le compte de fonctionnement

Elèves : augmentation totale de 533 élèves (4.6%); les nouvelles filières (A et B) remplacent les sections traditionnelles ; croissance des effectifs *Atelier* et *Spéciale*.

Personnel : hausse des effectifs d'*enseignants* et de personnel *administratif et technique* ; légère réduction de l'*âge moyen* du corps enseignant et baisse de la part que représentent les *50 ans et plus*.

Dépenses : augmentation limitée des dépenses de personnel (5.4%) et plus importante pour les dépenses de fonctionnement (biens & services, subventions et frais de bâtiments).

GRAPHIQUE 34. Enseignants du Cycle d'orientation (personnes)

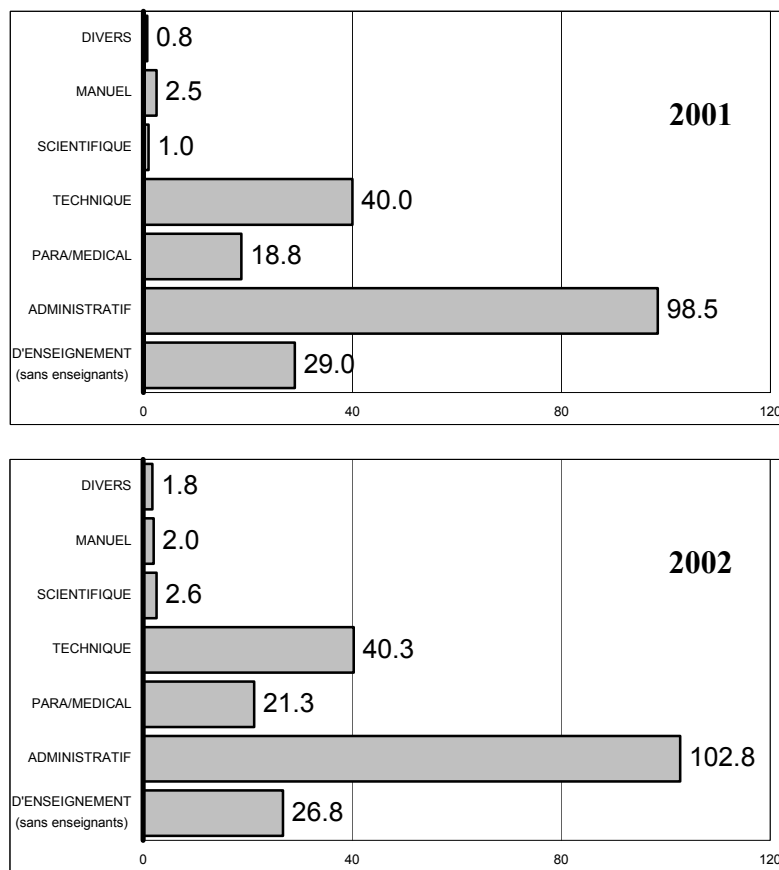


Age moyen : diminution de 0.7 ans de l'âge moyen en une année.
Groupes d'âges : malgré une réduction importante sur l'âge moyen, faible diminution des effectifs de 50 ans et plus (- 3.1%); la part des enseignants non nommés passe de 28.7% en 2001 à 29.2% en 2002.

GRAPHIQUE 35 Personnel non-enseignant du Cycle d'orientation (EPT)

Volume : augmentation de 7.0 postes (3.7%) pour le personnel administratif et technique, dont 4.3 EPT pour le personnel administratif (4.4%) et 2.5 EPT du personnel para/médical (13.3%) ; les scientifiques passent de 1.0 à 2.6 EPT (160.0%) ; en revanche, les manuels et personnel d'enseignement (sans enseignants) diminuent (- 0.5% et - 2.3%).

Composition : le groupe administratif est composé principalement de personnel de secrétariat, de spécialistes d'archives, de documentation et de bibliothèques ; le personnel technique recouvre des assistants techniques et du personnel pour l'audiovisuel, le personnel d'enseignement essentiellement des cadres d'enseignement.



Enseignement postobligatoire

	2001	2002	Δ 2001-02
Elèves ^A			Δ 2001-02
Collège de Genève ^B	6'590	6'617	+0.4%
Ecole de culture générale ^B	1'587	1'815	+14.4%
Ecole de commerce & Cours prof. commerciaux	3'810	3'914	+2.7%
Ecole d'enseignement technique	451	430	-4.7%
Centre de Lullier	315	305	-3.2%
SCAI & SGIPA (accueil & intégration)	440	456	+3.6%
Ecole d'arts appliqués	385	444	+15.3%
Centre d'enseignement professionnel CEPTA	2'998	3'047	+1.6%
Ecole professionnelle EPIA (extérieur)	370	341	-7.8%
Total	16'946	17'369	+2.5%
Personnel ^A			Δ 2001-02
Enseignants (postes)	2'527 (1'628.7)	2'524 (1'641.5)	-0.1% (+0.8%)
Administratifs et techniques (postes)	463 (345.1)	474 (352.4)	+2.4% (+2.1%)
Proportion de cadres ^C	2.9%	2.8%	-3.4%
Proportion de femmes parmi les enseignants	44.2%	44.8%	+1.4%
Age moyen des enseignants	45.7	45.7	0.0 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	39.5%	39.6%	+0.3%
Encadrement unitaire ^A , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls)	12.9 (9.8)	12.9 (9.8)	+0.1% (0.0%)
Dépenses ^D			Δ 2001-02
Personnel, en 1000 F constants (% du total)	278'889 (80.5%)	291'444 (79.1%)	+4.5% (-1.7%)
Fonctionnement ^E , en 1000 F constants (% du total)	45'556 (13.1%)	52'711 (14.3%)	+15.7% (+9.2%)
Investissement ^F , en 1000 F constants (% du total)	22'104 (6.4%)	24'348 (6.6%)	+10.2% (+3.1%)
Dépense par élève (fonctionn.) en F constants	21'070 (18'229)	21'545 (18'581)	+2.3% (+1.9%)

© SRED 2003

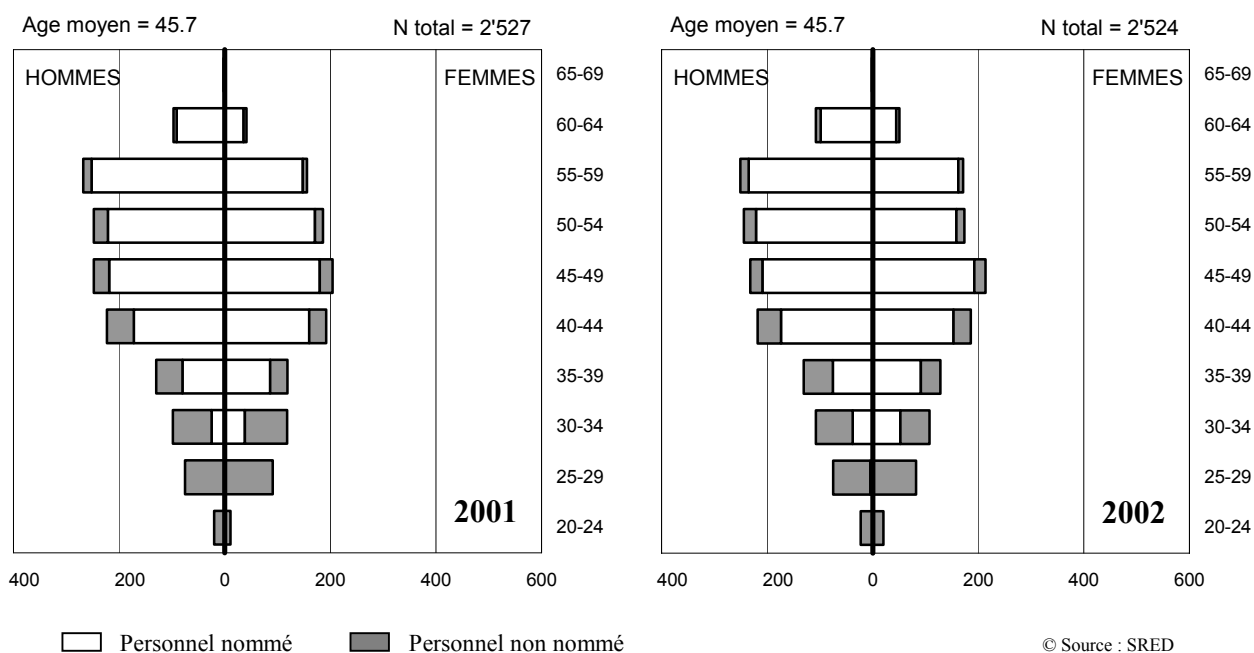
^A Situation au 31 décembre^B Avec les formations du soir ou pour adultes^C Fonctions d'autorité dès la classe de traitement 14 et cadres supérieurs à partir de la classe 23^D Pour l'année civile^E Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans le personnel^F Dépenses d'intérêt et d'investissement apparaissant dans le compte de fonctionnement

Elèves : faible augmentation des effectifs totaux (2.5%), avec une forte poussée pour l'Ecole de culture générale (+ 14.4%) et pour l'Ecole d'arts appliqués (+ 15.3%).

Personnel : faible évolution pour les *enseignants*, et augmentation plus limitée en postes EPT (2.1%) qu'en personnes (2.4%) pour les *non-enseignants*.

Dépenses : comme pour le primaire et le Cycle d'orientation, augmentation plus marquée sur le fonctionnement – biens et services, bâtiments, subventions – (15.7%) que sur le personnel (4.5%), mais avec des montants de grandeur différente.

GRAPHIQUE 36. Enseignants du postobligatoire (personnes)

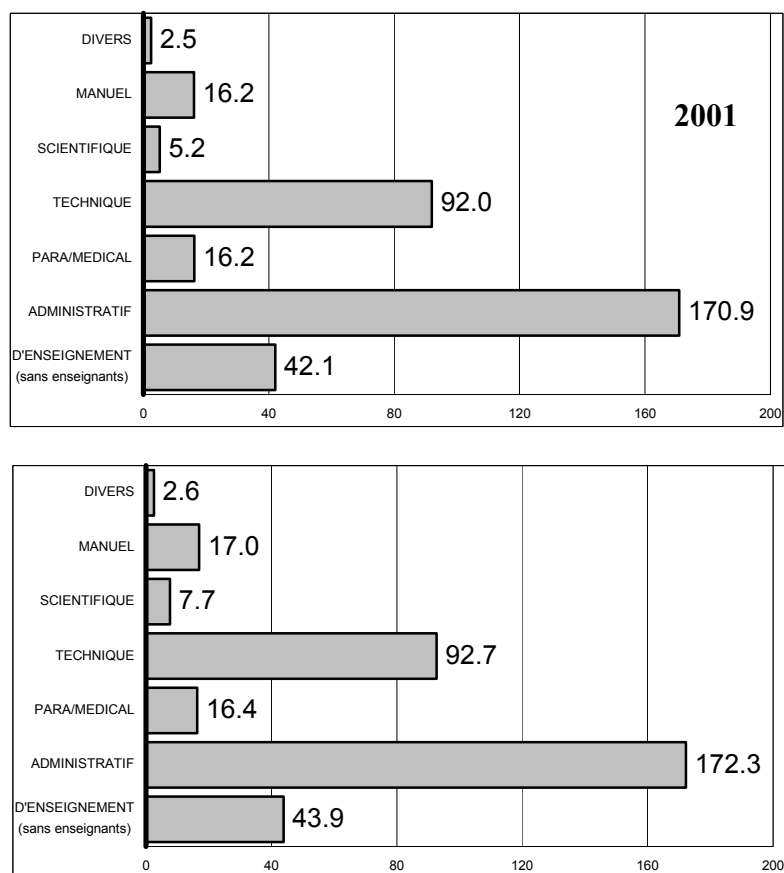


Age moyen : stabilité de la moyenne (2001 = 2002), malgré le renouvellement du corps enseignant.
Groupes d'âges : la part des 50 ans et plus est en légère progression (0.3%), contrairement à l'année d'avant ; la part des enseignants *non nommés* diminue de 25.6% à 24.2% en un an (inversion de tendance là également).

GRAPHIQUE 37 Personnel non-enseignant du postobligatoire (EPT)

Volume : le total des postes administratifs et techniques augmente de 7.3 EPT (+ 2.1%) entre 2001 et 2002 avec 1.8 EPT pour le personnel *d'enseignement sans les enseignants* (4.3%) ; le personnel *scientifique* augmente de 2.5 postes EPT (48.1%) après avoir perdu 1.3 EPT une année avant.

Composition : le groupe du personnel *administratif* est formé par ordre d'importance de personnel de *secrétariat, d'archivistes, bibliothécaires et documentaristes* et de *commis administratifs* ; le personnel *d'enseignement* est composé presque exclusivement de cadres.



Tableaux

- Tableau 1 : Charges et revenus du DIP, en milliers de francs courants, 1993-2002
- Tableau 2 : Charges et revenus du DIP (avec PUMD, OOFP et Lullier, sans Université ni HES), en milliers de francs constants (valeur 2002), 1993-2002
- Tableau 3 : Charges et revenus du DIP (avec PUMD, OOFP, Lullier, Université et HES), en milliers de francs constants (valeur 2002), 1993-2002
- Tableau 4 : Charges et revenus du DIP par indice 1992 = 100 (avec PUMD, OOFP, Lullier, Université et HES), en valeur constante, 1993-2002
- Tableau 5 : Charges et revenus par unité budgétaire, en 2002
- Tableau 6 : Structure des dépenses en personnel 1993-2002 en milliers de francs constants (valeur 2002)
- Tableau 7 : Structure des charges sociales, en 2002
- Tableau 8 : Traitements salariaux mensuels bruts moyens par classes de traitement, en 2002 (situation fin décembre)
- Tableau 9 : Personnes employées par classes de traitement, en 2002 (situation fin décembre)
- Tableau 10 : Postes occupés par classes de traitement, en 2002 (situation fin décembre)
- Tableau 11 : Postes au budget et réellement occupés, en moyennes annuelles, évolution 1993-2002
- Tableau 12 : Personnes employées selon la famille de fonctions et l'unité budgétaire, en 2002 (situation fin décembre)
- Tableau 13 : Postes EPT occupés selon la famille de fonctions et l'unité budgétaire, en 2002 (situation fin décembre)
- Tableau 14 : Personnes employées selon le statut et l'unité budgétaire, en 2002 (situation fin décembre)
- Tableau 15 : Postes occupés selon le statut et l'unité budgétaire, en 2002 (situation fin décembre)
- Tableau 16 : Taux d'activité moyen et ratio emploi par poste selon la famille de fonctions et le sexe, en 2002 (situation fin décembre)
- Tableaux 17 à 24 : Répartition du personnel du DIP selon l'âge, le sexe, et le statut par tranche d'âge quinquennale, en 2002 (situation fin décembre)
- Tableau 17 : Personnel enseignant (CEPSPE et HES compris)
- Tableau 18 : Personnel non enseignant
- Tableau 19 : Enseignants du primaire
- Tableau 20 : Enseignants du Cycle d'Orientation
- Tableau 21 : Enseignants de l'enseign. postobligatoire
- Tableau 22 : Enseignants de l'Université
- Tableau 23 : Enseignants du CEPSPE
- Tableau 24 : Enseignants des HES
- Tableau 25 : Ensemble du personnel du DIP en personnes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité budgétaire, en 2002 (situation fin décembre)
- Tableau 26 : Ensemble du personnel du DIP en postes EPT, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité budgétaire, en 2002 (situation fin décembre)
- Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2002), en francs constants 2002
- Tableau 28 : Dépenses unitaires, selon la source de financement, 2002 (en francs courants)
- Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants) par catégorie de personnel, 2002



Tableau 1 : Charges et revenus du DIP, en milliers de francs courants, 1993-2002

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
30 Charges de personnel	1'154'056	1'155'981	1'163'269	874'881	886'830	892'835	869'461	884'196	913'365	957'861
31 Biens & services	41'929	48'245	44'470	43'348	28'650	41'718	40'587	40'216	43'370	45'300
32 Intérêts passifs				33'971	32'077	30'339	26'382	18'608	18'532	
33 Amortissements	70'360	71'713	69'480	66'176	62'694	86'658	53'069	51'718	38'677	42'620
35 Dédommagements à des collectivités publiques	933	1'201	1'747	1'904	2'064	2'149	2'240	2'602	3'139	3'170
36 Subventions accordées	191'091	218'698	221'894	416'662	431'003	431'439	456'406	460'660	491'931	517'740
37 Subventions redistribuées	3'476	4'584	2'582				373	1'192	6'024	441'619
39 Imputations internes										
<i>Frais de bâtiment</i>			63'607	62'326	63'318	63'213	64'414	67'218	67'304	68'896
<i>Intérêts sur investissement</i>	36'735	36'903	36'296							20'334
<i>Autres prestations de service</i>				299	333	433	466	587	563	536
3 Total des charges	1'498'579	1'537'326	1'603'345	1'499'567	1'506'970	1'548'785	1'513'398	1'526'996	1'582'904	2'098'075
42 Revenus des biens	34	35	33	26	18	17	31	21	18	22
43 Recettes diverses	20'221	20'286	29'281	22'264	18'730	33'311	30'887	30'514	38'442	38'923
45 Dédommagements de collectivités publiques	1'662	549	622	503	510	1'440	5'816	7'340	6'055	6'059
46 Subventions acquises	128'243	130'821	137'355	44'867	47'487	50'515	39'955	38'064	40'441	41'369
47 Subventions à redistribuer	3'476	4'584	2'582				373	1'192	6'024	441'619
49 Imputations internes										
<i>Revenus de bâtiment</i>			3'489	2'680	3'090	3'253	3'236	1'686	1'838	1'640
<i>Autres prestations de service</i>			83	90		75				
4 Total des revenus	153'636	156'274	173'444	70'430	69'835	88'611	80'298	78'818	92'818	529'631
Coûts nets	1'344'943	1'381'052	1'429'902	1'429'137	1'437'135	1'460'173	1'433'100	1'448'178	1'490'085	1'568'444

© Service de la recherche en éducation, Genève

Tableau 2 : Charges et revenus du DIP (avec PUMD, OOF et Lullier, sans Université ni HES), en milliers de francs constants (valeur 2002), 1993-2002

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Charges de personnel	971'927	945'928	934'397	931'985	939'500	929'963	898'500	900'168	920'364	957'861
Biens & services	51'372	53'032	47'563	47'294	40'965	42'665	43'015	40'569	45'880	43'238
Intérêts	29'867	28'421	27'541	25'704	24'675	23'194	19'586	13'274	12'282	13'290
Amortissements	56'689	54'871	51'865	49'236	47'512	73'527	44'929	42'133	25'583	27'347
Dédommagements à des collectivités publiques	1'026	1'303	1'859	2'011	2'165	2'238	2'315	2'649	3'163	3'170
Subventions accordées	181'555	188'110	184'628	181'281	188'153	188'783	185'912	198'709	205'998	215'483
Subventions redistribuées		77					385	1'214	6'070	6'014
Frais de bâtiment et autres	38'508	37'582	39'178	38'308	39'607	38'983	36'787	38'106	38'836	40'569
Total des charges	1'330'943	1'309'324	1'287'033	1'275'820	1'282'578	1'299'354	1'231'429	1'236'822	1'258'176	1'306'972
Recettes et revenus divers	24'886	22'730	22'393	25'106	21'304	34'698	31'951	31'087	38'756	38'945
Dédommagements de collectivités publiques	2'053	872	1'153	1'210	1'490	1'500	6'010	7'473	6'101	6'059
Subventions acquises	47'556	46'295	49'325	46'647	49'042	50'325	39'144	38'751	40'751	41'369
Subventions à redistribuer		77					385	1'214	6'070	6'014
Revenus de bâtiment et autres	3'649	3'348	1'767	807	1'282	1'389	1'423	1'265	1'225	1'011
Total des revenus	78'144	73'322	74'638	73'771	73'119	87'912	78'914	79'790	92'902	93'398
Coûts nets	1'252'799	1'236'002	1'212'395	1'202'049	1'209'459	1'211'442	1'152'516	1'157'031	1'165'273	1'213'574

Biens et services (nature 31) sans reports

© Service de la recherche en éducation, Genève

**Tableau 3 : Charges et revenus du DIP (avec PUMD, OOF, Lullier, Université et HES),
en milliers de francs constants (valeur 2002), 1993-2002**

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Charges de personnel	1'297'893	1'262'776	1'245'446	1'240'437	1'252'734	1'240'999	1'246'696	1'250'398	1'285'549	1'337'878
Biens & services	86'073	85'904	77'934	78'971	70'980	72'779	79'962	75'035	87'713	89'913
Intérêts	41'491	40'067	38'662	35'912	33'858	31'601	27'263	18'959	18'699	20'998
Amortissements	79'550	78'024	74'077	70'075	66'406	90'869	55'052	58'364	44'845	49'022
Dédommagements à des collectivités publiques	1'026	1'303	1'859	2'011	2'165	2'238	2'315	2'649	3'178	3'170
Subventions accordées	197'443	205'405	206'964	208'161	212'377	219'010	215'333	216'165	223'783	233'068
Subventions redistribuées	3'822	4'971	2'747	4'188	3'897	3'443	3'813	4'168	8'799	8'063
Frais de bâtiment et autres	67'710	66'082	68'747	67'237	67'903	64'282	67'047	62'852	64'888	66'140
Total des charges	1'775'008	1'744'533	1'716'437	1'706'993	1'710'320	1'725'220	1'697'482	1'688'590	1'737'453	1'808'251
Recettes et revenus divers	27'524	24'703	32'847	41'714	35'864	49'664	47'888	50'354	57'430	63'655
Dédommagements de collectivités publiques	2'053	872	1'153	1'210	1'490	1'500	6'010	7'473	6'101	6'059
Subventions acquises	144'933	143'095	147'316	146'451	149'119	151'190	154'615	148'112	139'830	111'794
Subventions à redistribuer	3'822	4'971	2'747	4'188	3'897	3'443	3'813	4'168	8'799	8'063
Revenus de bâtiment et autres	7'771	7'022	3'850	2'978	3'383	2'565	3'513	1'574	1'739	1'550
Total des revenus	186'102	180'663	187'913	196'542	193'753	208'361	215'839	211'681	213'898	191'121
Coûts nets	1'588'905	1'563'869	1'528'523	1'510'451	1'516'567	1'516'859	1'481'643	1'476'909	1'523'555	1'617'129

© Service de la recherche en éducation, Genève

**Tableau 4 : Charges et revenus du DIP par indice 1993 = 100 (avec PUMD, OOF, Lullier, Université et HES),
en valeur constante, 1993-2002**

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Charges de personnel	100	97	96	96	97	96	96	96	99	103
Biens & services	100	100	91	92	82	85	93	87	102	104
Intérêts	100	97	93	87	82	76	66	46	45	51
Amortissements	100	98	93	88	83	114	69	73	56	62
Dédommagements à des collectivités publiques	100	127	181	196	211	218	226	258	310	309
Subventions accordées	100	104	105	105	108	111	109	109	113	118
Subventions redistribuées	100	130	72	110	102	90	100	109	230	211
Frais de bâtiment et autres	100	98	102	99	100	95	99	93	96	98
Total des charges	100	98	97	96	96	97	96	95	98	102
Recettes et revenus divers	100	90	119	152	130	180	174	183	209	231
Dédommagements de collectivités publiques	100	42	56	59	73	73	293	364	297	295
Subventions acquises	100	99	102	101	103	104	107	102	96	77
Subventions à redistribuer	100	130	72	110	102	90	100	109	230	211
Revenus de bâtiment et autres	100	90	50	38	44	33	45	20	22	20
Total des revenus	100	97	101	106	104	112	116	114	115	103
Coûts nets	100	98	96	95	95	95	93	93	96	102

© Service de la recherche en éducation, Genève

Tableau 5 : Charges et revenus par unité budgétaire, en 2002

Nature des charges et revenus		SGX		EP		CO		PO		UNI		OJ		CEPSPE		OOFPE		HES		DIP		
		milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	
No rubrique	CHARGES																					
30	CHARGES DE PERSONNEL	19'294	2%	327'247	34%	214'119	22%	291'444	30%			72'307	8%	12'839	1%	20'612	2%				957'861	100%
31	BIENS, SERVICES	2'500	6%	8'700	19%	6'800	15%	11'000	24%			11'340	25%	1'450	3%	3'510	8%				45'300	100%
32	INTERETS PASSIFS																					
33	AMORTISSEMENTS	679	2%	391	1%	4'667	11%	16'459	39%	15'273	36%	4'655	11%	9	0%	487	1%				42'620	100%
35	DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES					21	1%	653	21%					1'314	41%	1'182	37%				3'170	100%
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	124'090	24%	15'097	3%	723	0%	13'332	3%	265'004	51%	53'973	10%	927	0%	7'341	1%	37'253	7%		517'740	100%
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	1'052	0%					550	0%	381'075	86%	806	0%	975	0%	2'632	1%	54'530	12%		441'619	100%
39	IMPUTATIONS INTERNES	2'143	2%	1'816	2%	15'390	17%	27'177	30%	32'614	36%	5'619	6%	798	1%	916	1%	3'292	4%		89'766	100%
391	FRAIS BÂTIMENTS	1'338	2%	1'202	2%	12'088	18%	19'275	28%	25'556	37%	4'808	7%	795	1%	542	1%	3'292	5%		68'896	100%
392	INTERETS SUR INVESTISSEMENT	776	4%	598	3%	3'286	16%	7'889	39%	7'044	35%	366	2%	1	0%	374	2%				20'334	100%
397	AUTRES PRESTAT. DE SERVICE	30	6%	16	3%	16	3%	13	2%	14	3%	445	83%	2	0%						536	100%
3	TOTAL CHARGES	149'758	7%	353'251	17%	241'720	12%	360'614	17%	693'966	33%	148'698	7%	18'311	1%	36'680	2%	95'075	5%		2'098'075	100%
	REVENUS																					
42	REVENUS DES BIENS	18	80%	0	0%	0	0%	0	1%			4	18%	0	0%	0	0%				22	100%
43	RECETTES DIVERSES	7'664	20%	6'565	17%	3'043	8%	7'070	18%			11'979	31%	879	2%	1'723	4%				38'923	100%
45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	337	6%	601	10%	111	2%	1'598	26%					2'793	46%	620	10%				6'059	100%
46	SUBVENTIONS ACQUISES	5'170	12%	365	1%			15'582	38%			18'426	45%	447	1%	1'379	3%				41'369	100%
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	1'052	0%					550	0%	381'075	86%	806	0%	975	0%	2'632	1%	54'530			441'619	100%
49	IMPUTATIONS INTERNES	1	0%	39	2%	321	20%	339	21%	539	33%	197	12%	61	4%	53	3%	90	5%		1'640	100%
491	REVENUS BÂTIMENTS	1	0%	39	2%	321	20%	339	21%	539	33%	197	12%	61	4%	53	3%	90	5%		1'640	100%
497	AUTRES PRESTAT. DE SERVICE																					
4	TOTAL REVENUS	14'241	3%	7'571	1%	3'475	1%	25'139	5%	381'613	72%	31'411	6%	5'155	1%	6'406	1%	54'620	10%		529'631	100%

Après consolidation avec les comptes de l'Université de Genève.

© Service de la recherche en éducation, Genève

Tableau 6 : Structure des dépenses en personnel 1993-2002
en milliers de francs constants (valeur 2002)

	1993	% du tot.	1998	1999	2000	2001	2002	% du tot.
SERVICES GENERAUX	17'283	100.0%	15'497	16'448	17'871	17'312	19'294	100.0%
Personnel adm. & techn.	14'536	84.1%	12'926	13'684	14'799	14'335	15'340	79.5%
Personnel enseignant	0	0.0%	0	0	0	0	0	0.0%
Assurances et charges sociales	2'733	15.8%	2'528	2'729	3'044	2'923	3'141	16.3%
Prestations diverses	14	0.1%	43	36	27	54	813	4.2%
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	333'854	100.0%	313'146	312'194	311'816	319'005	327'247	100.0%
Personnel adm. & techn.	19'545	5.9%	19'405	19'061	19'336	20'400	22'038	6.7%
Personnel enseignant	264'505	79.2%	243'635	243'456	242'679	246'931	252'137	77.0%
Assurances et charges sociales	49'728	14.9%	50'028	49'615	49'748	51'615	53'017	16.2%
Prestations diverses	76	0.0%	78	62	54	60	54	0.0%
CYCLE D'ORIENTATION	213'516	100.0%	204'471	200'519	198'536	204'716	214'119	100.0%
Personnel adm. & techn.	19'453	9.1%	18'317	17'438	17'607	18'110	18'740	8.8%
Personnel enseignant	161'570	75.7%	152'801	150'453	148'326	152'628	159'849	74.7%
Assurances et charges sociales	32'413	15.2%	33'292	32'601	32'576	33'922	35'400	16.5%
Prestations diverses	80	0.0%	61	27	26	56	130	0.1%
ENSEIGN. POSTOBLIGATOIRE	316'006	100.0%	309'527	310'003	278'609	281'026	291'444	100.0%
Personnel adm. & techn.	43'466	13.8%	37'630	38'947	32'691	32'911	33'412	11.5%
Personnel enseignant	230'374	72.9%	221'588	220'621	200'124	201'281	209'478	71.9%
Assurances et charges sociales	49'140	15.6%	50'118	50'216	45'639	46'672	48'382	16.6%
Prestations diverses	194	0.1%	191	220	155	162	172	0.1%
OFFICE DE LA JEUNESSE	59'862	100.0%	59'088	61'934	63'033	66'830	72'307	100.0%
Personnel adm. & techn.	50'578	84.5%	49'505	51'811	52'591	55'742	60'040	83.0%
Personnel enseignant	0	0.0%	0	0	0	0	0	0.0%
Assurances et charges sociales	9'233	15.4%	9'541	10'086	10'375	10'999	12'066	16.7%
Prestations diverses	51	0.1%	42	36	67	89	200	0.3%
CEPSPE	9'740	100.0%	10'042	10'354	11'436	12'051	12'839	100.0%
Personnel adm. & techn.	1'013	10.4%	1'133	1'137	1'131	1'408	1'292	10.1%
Personnel enseignant	7'215	74.1%	7'251	7'494	8'153	8'467	9'120	71.0%
Assurances et charges sociales	1'487	15.3%	1'622	1'675	2'113	2'120	2'384	18.6%
Prestations diverses	25	0.3%	36	47	39	57	42	0.3%
OOF	19'668	100.0%	18'193	18'690	18'867	19'423	20'612	100.0%
Personnel adm. & techn.	16'560	84.2%	15'316	15'674	15'836	16'238	17'231	83.6%
Personnel enseignant	0	0.0%	0	0	0	0	0	0.0%
Assurances et charges sociales	3'109	15.8%	2'857	3'000	3'016	3'168	3'362	16.3%
Prestations diverses	0	0.0%	19	16	16	17	19	0.1%
TOTAL DIP (sans HES ni Université)	969'929	100.0%	929'963	930'144	900'168	920'364	957'861	100.0%
Personnel adm. & techn.	159'050	16.4%	154'232	157'752	153'992	159'143	168'094	17.5%
Personnel enseignant	663'663	68.4%	625'275	622'024	599'282	609'307	630'583	65.8%
Assurances et charges sociales	146'776	15.1%	149'986	149'923	146'510	151'419	157'752	16.5%
Prestations diverses	440	0.0%	470	445	385	495	1'431	0.1%
HAUTES ECOLES SPECIALISEES *			///	///	34'092	45'082	51'519	100.0%
Personnel adm. & techn.				
Personnel enseignant				
Assurances et charges sociales				
Prestations diverses				
UNIVERSITE	327'966	100.0%	311'036	316'553	316'138	320'103	328'498	100.0%
Personnel adm. & techn.	97'507	29.7%	93'093	93'729	94'540	96'307	100'950	30.7%
Personnel enseignant	178'802	54.5%	165'226	169'173	167'413	168'607	171'053	52.1%
Assurances et charges sociales	51'599	15.7%	52'603	53'365	53'688	54'545	55'992	17.0%
Prestations diverses	57	0.0%	112	286	498	644	503	0.2%
TOTAL AVEC HES ET UNIVERSITE	1'297'895	100.0%	1'240'999	1'246'696	1'250'112	1'285'549	1'337'878	100.0%
Personnel adm. & techn.	256'558	19.8%	247'325	251'481	256'275	255'450	269'044	20.1%
Personnel enseignant	842'465	64.9%	790'501	791'197	787'264	777'914	801'836	59.9%
Assurances et charges sociales	198'375	15.3%	202'589	203'287	205'676	205'964	213'744	16.0%
Prestations diverses	497	0.0%	583	731	897	1'139	1'935	0.1%

* L'information pour les HES n'utilise pas les mêmes catégories de détail

Tableau 7: Structure des charges sociales, en 2002

Type de charge sociale	Part employé	(Dès le 1.4.02)	Part employeur	(Dès le 1.4.02)	Remarques
AVS/AI/APG	5.05%		5.05%		
AVS frais de gestion	-		0.13%		
Cotisations assur. chômage					
◦ Jusqu'au plafond de F 106'800/an	1.50%		1.50%		plafond F 106'800/an
◦ Part entre F 106'800 et F 267'000/an	1.00%		1.00%		de F 106'801 à 267'000/an
Allocations familiales	-		1.90%		
Assurance maternité	0.20%		0.20%		
Caisses de pensions					
◦ CIA sur salaire assuré	8.00%		16.00%		plafond à F 193'897/an
◦ LPP sur salaire assuré	8.00%		16.00%		plancher F 2'060/mois
Assurance-maladie complémentaire	0.10%		-		
Assurance-accidents					
◦ Accidents non-professionnels privé	1.40%	(1.00%)	-		plafond F 106'800/an
◦ Accidents professionnels	-		0.20%	(0.31%)	
Fonds de formation professionnelle	-		F 20.-		par an
Fonds d'entraide					
◦ pour les groupes B et C de la CIA	F 15.-		-		par an
◦ pour les groupes E et D de la CIA	F 5.-		-		par an
Assurance-maladie	-		F 30.-		par mois

Tableau 8 : Traitements salariaux mensuels bruts moyens par classes de traitement, en 2002 (situation fin décembre)

Classes de traitement	DIP				ENSEIGNANTS				AUTRES FONCTIONS			
	TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES	
	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste EPT
non-classés												
4	33.9	4'864	31.2	4'876					33.9	4'864	31.2	4'876
5	13.1	4'660	7.2	4'761					13.1	4'660	7.2	4'761
6	38.7	4'935	30.4	4'935					38.7	4'935	30.4	4'935
7	85.9	5'038	49.5	5'155	33.0	4'410	15.4	4'413	52.9	5'430	34.1	5'490
8	645.9	5'333	349.4	5'328	510.0	5'282	240.6	5'256	135.9	5'525	108.8	5'486
9	313.0	5'927	190.2	5'993	119.5	5'678	48.7	5'657	193.5	6'080	141.5	6'108
10	233.0	6'126	152.0	6'137					233.0	6'126	152.0	6'137
11	507.2	6'736	296.9	6'681					507.2	6'736	296.9	6'681
12	292.7	6'897	219.4	6'905	11.3	4'996	10.8	4'997	281.4	6'973	208.6	7'004
13	274.9	6'953	170.0	6'857	48.1	5'219	34.3	5'217	226.9	7'320	135.7	7'271
14	541.9	6'884	410.3	6'821	377.6	6'767	293.8	6'722	164.3	7'152	116.4	7'070
15	361.9	7'268	210.7	7'265	119.6	6'349	58.3	6'202	242.3	7'721	152.4	7'672
16	2'140.7	8'076	1'716.5	8'064	2'040.1	8'075	1'663.3	8'064	100.6	8'079	53.3	8'065
17	414.1	8'034	174.2	8'021	287.0	7'964	108.0	7'961	127.1	8'191	66.2	8'119
18	176.5	8'735	99.1	8'767	39.6	7'657	21.2	7'847	136.9	9'046	77.9	9'017
19	149.4	9'299	74.4	9'207	87.4	9'275	48.5	9'198	61.9	9'333	25.9	9'223
20	3'156.0	9'717	1'467.3	9'530	3'042.4	9'708	1'411.1	9'514	113.6	9'972	56.2	9'927
21	61.3	10'203	22.0	10'310	7.6	10'648	5.7	10'515	53.7	10'140	16.3	10'239
22	85.9	10'146	42.7	10'082	26.1	9'766	8.7	9'690	59.8	10'313	34.0	10'182
23	313.3	11'161	87.0	11'145	230.8	11'050	51.1	10'978	82.5	11'472	35.9	11'383
24	37.2	11'490	9.2	11'463	14.7	10'972	2.8	10'772	22.5	11'829	6.4	11'765
25	68.8	12'152	15.2	12'104	56.9	12'034	10.1	12'028	11.9	12'718	5.1	12'255
26	64.1	12'758	16.8	12'563					64.1	12'758	16.8	12'563
27	18.0	13'563	4.4	13'517	11.0	13'610	3.4	13'493	7.0	13'489	1.0	13'601
28	5.0	14'650							5.0	14'650		
30 et +	282.8	15'684	33.8	15'358	275.8	15'681	31.8	15'357	7.0	15'810	2.0	15'371
TOTAL	10'314.8	8'465	5'879.5	7'994	7'338.3	8'824	4'067.5	8'329	2'976.5	7'581	1'812.0	7'241

Tableau 9 : Personnes employées par classes de traitement, en 2002 (situation fin décembre)

Classes de traitement	DIP					ENSEIGNANTS					AUTRES FONCTIONS				
	TOTAL		DONT FEMMES			TOTAL		DONT FEMMES			TOTAL		DONT FEMMES		
	personnes	% cum.	personnes	% cum.	% femmes	personnes	% cum.	personnes	% cum.	% femmes	personnes	% cum.	personnes	% cum.	% femmes
non-classés															
4	58	0.4	54	0.7	93 %						58	1.5	54	2.2	93 %
5	20	0.6	11	0.8	55 %						20	2.1	11	2.6	55 %
6	59	1.0	47	1.4	80 %						59	3.6	47	4.5	80 %
7	261	3.0	139	3.2	53 %	183	1.9	87	1.6	48 %	78	5.7	52	6.6	67 %
8	972	10.3	512	9.8	53 %	793	10.2	365	8.4	46 %	179	10.5	147	12.6	82 %
9	396	13.3	258	13.1	65 %	134	11.6	55	9.4	41 %	262	17.5	203	20.8	77 %
10	314	15.7	219	15.9	70 %		11.6		9.4		314	25.8	219	29.7	70 %
11	637	20.5	408	21.1	64 %		11.6		9.4		637	42.8	408	46.3	64 %
12	386	23.4	302	25.0	78 %	15	11.8	14	9.7	93 %	371	52.6	288	57.9	78 %
13	344	26.0	225	27.9	65 %	67	12.5	48	10.6	72 %	277	60.0	177	65.1	64 %
14	684	31.1	537	34.7	79 %	489	17.6	393	17.9	80 %	195	65.2	144	70.9	74 %
15	474	34.7	293	38.5	62 %	175	19.4	90	19.6	51 %	299	73.1	203	79.2	68 %
16	2'496	53.5	2'034	64.5	81 %	2'372	44.2	1'960	56.1	83 %	124	76.4	74	82.2	60 %
17	507	57.3	224	67.4	44 %	355	47.9	139	58.7	39 %	152	80.5	85	85.6	56 %
18	298	59.6	177	69.7	59 %	109	49.0	58	59.8	53 %	189	85.5	119	90.4	63 %
19	194	61.0	99	70.9	51 %	119	50.3	64	61.0	54 %	75	87.5	35	91.9	47 %
20	4'120	92.1	2'039	97.0	49 %	3'976	91.8	1'960	97.5	49 %	144	91.3	79	95.1	55 %
21	67	92.6	24	97.3	36 %	8	91.9	6	97.6	75 %	59	92.9	18	95.8	31 %
22	102	93.3	54	98.0	53 %	33	92.3	13	97.8	39 %	69	94.7	41	97.4	59 %
23	530	97.3	147	99.9	28 %	429	96.7	98	99.7	23 %	101	97.4	49	99.4	49 %
24	41	97.6	11	100.1	27 %	15	96.9	3	99.7	20 %	26	98.1	8	99.8	31 %
25	91	98.3	19	100.3	21 %	77	97.7	12	99.9	16 %	14	98.5	7	100.0	50 %
26	65	98.8	17	100.5	26 %		97.7		99.9		65	100.2	17	100.7	26 %
27	19	99.0	5	100.6	26 %	12	97.8	4	100.0	33 %	7	100.4	1	100.8	14 %
28	5	99.0		100.6			97.8		100.0		5	100.5		100.8	
30 et +	312	101.3	37	101.1	12 %	305	101.0	35	100.7	11 %	7	100.7	2	100.9	29 %
TOTAL	13'274	100.0	7'809	100.0	59 %	9'569	100.0	5'368	100.0	56 %	3'759	100.0	2'467	100.0	66 %

Tableau 10 : Postes occupés par classes de traitement, en 2002 (situation fin décembre)

Classes de traitement	DIP					ENSEIGNANTS					AUTRES FONCTIONS				
	TOTAL		DONT FEMMES			TOTAL		DONT FEMMES			TOTAL		DONT FEMMES		
	postes	% cum.	postes	% cum.	% femmes	postes	% cum.	postes	% cum.	% femmes	postes	% cum.	postes	% cum.	% femmes
non-classés															
4	33.9	0.3	31.2	0.5	92 %						33.9	1.1	31.2	1.7	92 %
5	13.1	0.5	7.2	0.7	55 %						13.1	1.6	7.2	2.1	55 %
6	38.7	0.8	30.4	1.2	79 %						38.7	2.9	30.4	3.8	79 %
7	85.9	1.7	49.5	2.0	58 %	33.0	0.4	15.4	0.4	47 %	52.9	4.7	34.1	5.7	64 %
8	645.9	7.9	349.4	8.0	54 %	510.0	7.4	240.6	6.3	47 %	135.9	9.2	108.8	11.7	80 %
9	313.0	11.0	190.2	11.2	61 %	119.5	9.0	48.7	7.5	41 %	193.5	15.7	141.5	19.5	73 %
10	233.0	13.2	152.0	13.8	65 %		9.0		7.5		233.0	23.6	152.0	27.9	65 %
11	507.2	18.1	296.9	18.8	59 %		9.0		7.5		507.2	40.6	296.9	44.3	59 %
12	292.7	21.0	219.4	22.6	75 %	11.3	9.2	10.8	7.8	96 %	281.4	50.1	208.6	55.8	74 %
13	274.9	23.6	170.0	25.4	62 %	48.1	9.8	34.3	8.6	71 %	226.9	57.7	135.7	63.3	60 %
14	541.9	28.9	410.3	32.4	76 %	377.6	15.0	293.8	15.8	78 %	164.3	63.2	116.4	69.7	71 %
15	361.9	32.4	210.7	36.0	58 %	119.6	16.6	58.3	17.3	49 %	242.3	71.4	152.4	78.1	63 %
16	2'140.8	53.2	1'716.5	65.2	80 %	2'040.2	44.4	1'663.3	58.1	82 %	100.6	74.7	53.3	81.0	53 %
17	414.1	57.2	174.2	68.2	42 %	287.0	48.3	108.0	60.8	38 %	127.1	79.0	66.2	84.7	52 %
18	176.5	58.9	99.1	69.9	56 %	39.6	48.9	21.2	61.3	53 %	136.9	83.6	77.9	89.0	57 %
19	149.4	60.3	74.4	71.1	50 %	87.4	50.1	48.5	62.5	55 %	61.9	85.7	25.9	90.4	42 %
20	3'156.0	90.9	1'467.3	96.1	46 %	3'042.4	91.5	1'411.1	97.2	46 %	113.6	89.5	56.2	93.5	49 %
21	61.3	91.5	22.0	96.4	36 %	7.6	91.6	5.7	97.3	75 %	53.7	91.3	16.3	94.4	30 %
22	85.9	92.4	42.7	97.2	50 %	26.1	92.0	8.7	97.6	33 %	59.8	93.3	34.0	96.3	57 %
23	313.3	95.4	87.0	98.7	28 %	230.8	95.1	51.1	98.8	22 %	82.5	96.1	35.9	98.3	43 %
24	37.2	95.8	9.2	98.8	25 %	14.7	95.3	2.8	98.9	19 %	22.5	96.8	6.4	98.6	29 %
25	68.8	96.4	15.2	99.1	22 %	56.9	96.1	10.1	99.1	18 %	11.9	97.2	5.1	98.9	43 %
26	64.1	97.0	16.8	99.4	26 %		96.1		99.1		64.1	99.4	16.8	99.8	26 %
27	18.0	97.2	4.4	99.4	25 %	11.0	96.2	3.4	99.2	31 %	7.0	99.6	1.0	99.9	14 %
28	5.0	97.3		99.4			96.2		99.2		5.0	99.8		99.9	
30 et +	281.8	100.0	33.8	100.0	12 %	275.8	100.0	31.8	100.0	12 %	6.0	100.0	2.0	100.0	33 %
TOTAL	10'313.8	100.0	5'879.5	100.0	57 %	7'338.3	100.0	4'067.5	100.0	55 %	2'975.6	100.0	1'812.0	100.0	61 %

Tableau 11 : Postes au budget et réellement occupés, en moyennes annuelles, évolution 1993-2002

Unité budgétaire	1993		1997		1998		1999		2000		2001		2002		Var. 1993-2002	
	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés
Services généraux	142	136	132	128	123	113	130	120	133	124	135	124	138	130	-5	-6
adm & techn	142	136	132	128	123	113	130	120	133	124	135	124	138	130	-5	-6
enseignants																
Enseignement primaire	2'357	2'358	2'385	2'384	2'403	2'393	2'401	2'396	2'440	2'426	2'475	2'466	2'515	2'506	158	148
adm & techn	200	203	208	201	208	198	206	199	206	204	213	213	229	225	29	22
enseignants	2'157	2'155	2'178	2'183	2'195	2'195	2'195	2'196	2'234	2'222	2'262	2'253	2'286	2'281	129	126
Cycle d'orientation	1'459	1'439	1'393	1'379	1'388	1'373	1'354	1'345	1'353	1'348	1'391	1'381	1'434	1'425	-24	-14
adm & techn	205	199	197	194	192	188	183	182	184	183	187	185	193	190	-12	-9
enseignants	1'254	1'240	1'196	1'185	1'196	1'184	1'170	1'163	1'169	1'165	1'204	1'196	1'242	1'235	-12	-5
Ens. postobligatoire	2'113	2'041	2'084	2'073	2'085	2'077	1'907	1'881	1'904	1'892	1'909	1'865	1'886	1'888	-227	-153
adm & techn	403	394	396	391	401	393	358	342	350	345	349	345	345	340	-58	-54
enseignants	1'767	1'702	1'688	1'682	1'684	1'684	1'549	1'538	1'554	1'548	1'560	1'520	1'541	1'547	-226	-155
Office de la jeunesse	499	497	485	478	483	473	508	508	536	522	547	541	575	566	76	69
adm & techn	499	497	485	478	483	473	508	508	536	522	547	541	575	566	76	69
enseignants																
CEPSPE	68	67	70	70	70	71	73	73	74	73	76	75	77	78	10	11
adm & techn	12	12	12	12	12	12	13	13	13	13	14	14	14	14	2	2
enseignants	56	55	58	57	58	59	60	60	61	60	62	61	63	64	7	8
OOPF	161	153	135	131	130	128	131	134	138	134	140	138	148	143	-13	-9
adm & techn	161	153	135	131	130	128	131	134	138	134	140	138	148	143	-13	-9
enseignants																
TOTAL sans HES ni Uni	6'855	6'746	6'685	6'642	6'683	6'628	6'503	6'456	6'579	6'520	6'674	6'590	6'773	6'735	-82	-11
adm & techn	1'621	1'593	1'565	1'534	1'551	1'505	1'529	1'498	1'560	1'525	1'585	1'560	1'641	1'608	20	14
enseignants	5'234	5'152	5'120	5'108	5'132	5'123	4'974	4'958	5'019	4'995	5'089	5'030	5'132	5'127	-102	-25
Hautes écoles spécialisées								211		219		281		302	<i>///</i>	<i>///</i>
adm & techn								70		81		99		112	<i>///</i>	<i>///</i>
enseignants								141		138		182		190	<i>///</i>	<i>///</i>
Université	2'533	2'414	2'307		2'361		2'414		2'445		2'471		2'505		<i>///</i>	91
adm & techn	1'042	1'024			988		994		996		1'001		1'021		<i>///</i>	-3
enseignants	1'491	1'390			1'318		1'377		1'449		1'470		1'484		<i>///</i>	94
TOTAL avec HES et Uni	9'388	9'160	8'949		8'989		9'081		9'184		9'342		9'542		<i>///</i>	382
adm & techn	2'663	2'617	2'523		2'489		2'562		2'602		2'660		2'740		<i>///</i>	123
enseignants	6'725	6'543	6'426		6'500		6'519		6'582		6'682		6'802		<i>///</i>	259

Tableau 12: Personnes employées selon la famille de fonctions et l'unité budgétaire, en 2002 (situation fin décembre)

UNITE BUDGETAIRE	ENSEIGNEMENT (4) dont:		ENSEIGNANTS		CADRES DE L'ENSEIGNEMENT		AUTRES FONCTIONS EDUCATIVES			
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%		
SERVICES GENERAUX	3	1.7%			3	1.7%				
ECOLE PRIMAIRE	2'995	96.4%	2'809	90.4%	45	1.4%	141	4.5%		
CYCLE D'ORIENTATION	1'884	89.6%	1'857	88.3%	21	1.0%	6	0.3%		
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2'570	85.7%	2'524	84.2%	42	1.4%	4	0.1%		
UNIVERSITE	2'454	64.4%	2'451	64.4%			3	0.1%		
OFFICE DE LA JEUNESSE	18	2.1%					18	2.1%		
CEPSPE	109	83.8%	109	83.8%						
OOPF					11	1.4%				
HES	578	71.2%	567	69.8%						
TOTAL	9'860	74.3%	9'569	72.1%	119	0.9%	172	1.3%		
UNITE BUDGETAIRE	AMINISTRATION (5) dont principalement:		SECRETARIAT		BIBLIOTHECAIRES/ DOCUMENTALISTES		COMMIS ADMINISTRATIFS		COMPTABLES	
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	113	64.6%	45	25.7%	5	2.9%	46	26.3%	12	6.9%
ECOLE PRIMAIRE	92	3.0%	48	1.5%	17	0.5%	19	0.6%	3	0.1%
CYCLE D'ORIENTATION	141	6.7%	74	3.5%	31	1.5%	8	0.4%	5	0.2%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	246	8.2%	122	4.1%	54	1.8%	41	1.4%	15	0.5%
UNIVERSITE	642	16.9%	260	6.8%	149	3.9%	133	3.5%	42	1.1%
OFFICE DE LA JEUNESSE	240	28.4%	103	12.2%	3	0.4%	75	8.9%	33	3.9%
CEPSPE	19	14.6%	15	11.5%	1	0.8%	3	2.3%		
OOPF	97	11.9%	40	22.5%			7	3.9%	5	2.8%
HES	126	15.5%	74	9.1%	12	1.5%	13	1.6%	15	1.8%
TOTAL	1'886	12.7%	772	5.8%	266	2.0%	340	2.6%	125	0.9%
UNITE BUDGETAIRE	PARAMEDICAUX & MEDICAUX (7) dont principalement:		LABORANTS		ASSISTANTS SOCIAUX		MEDECINS		INFIRMIERS & AUXILIAIRES SOIGNANTS	
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	2	0.1%								
ECOLE PRIMAIRE	26	1.2%					1	0.0%		
CYCLE D'ORIENTATION	26	0.9%					26	1.2%		
ENS. POSTOBLIGATOIRE	28	0.9%					28	0.9%		
UNIVERSITE	284	7.5%	221	5.8%	2	0.1%			30	0.8%
OFFICE DE LA JEUNESSE	525	62.2%			155	18.4%	16	0.4%	94	11.1%
CEPSPE	2	1.5%					88	10.4%	1	0.8%
OOPF	77	43.3%					28	15.7%		
HES	10	1.2%	3	0.4%	4	0.5%			2	0.2%
TOTAL	948	7.1%	224	1.7%	239	1.8%	103	0.8%	127	1.0%
UNITE BUDGETAIRE	TECHNIQUE (1) dont principalement:		ASSISTANTS TECHNIQUES		INFORMATIQUES		AUTRES SCIENTIFIQUES			
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%		
SERVICES GENERAUX	8	4.6%								
ECOLE PRIMAIRE	6	0.2%	3	0.1%						
CYCLE D'ORIENTATION	45	2.1%	40	1.9%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	115	3.8%	96	3.2%						
UNIVERSITE	165	4.3%	82	2.2%						
OFFICE DE LA JEUNESSE	1	0.1%	1	0.1%						
CEPSPE										
OOPF										
HES	47	5.8%	34	4.2%						
TOTAL	366	2.8%	240	1.8%						
UNITE BUDGETAIRE	SCIENTIFIQUES (2) dont:		INFORMATIQUES		AUTRES SCIENTIFIQUES					
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%				
SERVICES GENERAUX	45	25.7%	2	1.1%	43	24.6%				
ECOLE PRIMAIRE	2	0.1%	1	0.0%	1	0.0%				
CYCLE D'ORIENTATION	3	0.1%	2	0.1%	1	0.0%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	11	0.4%	11	0.4%						
UNIVERSITE	178	4.7%	100	2.6%	78	2.0%				
OFFICE DE LA JEUNESSE	3	0.4%			3	0.4%				
CEPSPE										
OOPF	2	1.1%	1	0.6%	1	0.6%				
HES	14	1.7%	12	1.5%	2	0.2%				
TOTAL	254	1.9%	126	0.9%	128	1.0%				
UNITE BUDGETAIRE	MANUELS (6)									
	PERSONNES	%								
SERVICES GENERAUX	2	1.1%								
ECOLE PRIMAIRE	10	0.3%								
CYCLE D'ORIENTATION	2	0.1%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	25	0.8%								
UNIVERSITE	77	2.0%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	49	5.8%								
CEPSPE										
OOPF	1	0.6%								
HES	23	2.8%								
TOTAL	174	1.3%								
UNITE BUDGETAIRE	TOTAL									
	PERSONNES	%								
SERVICES GENERAUX	175	100.0%								
ECOLE PRIMAIRE	3'107	100.0%								
CYCLE D'ORIENTATION	2'103	100.0%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2'998	100.0%								
UNIVERSITE	3'808	100.0%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	844	100.0%								
CEPSPE	130	100.0%								
OOPF	178	100.0%								
HES	812	100.0%								
TOTAL*	13'274	100.0%								

* Dont 40 personnes appartenant aux familles de fonction "divers" et "juridique".

Tableau 13: Postes EPT occupés selon la famille de fonctions et l'unité budgétaire, en 2002 (situation fin décembre)

UNITE BUDGETAIRE	ENSEIGNEMENT (4) dont:		ENSEIGNANTS		CADRES DE L'ENSEIGNEMENT		AUTRES FONCTIONS EDUCATIVES			
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%		
SERVICES GENERAUX	2.2	1.5%			2.2	1.5%				
ECOLE PRIMAIRE	2'552.3	96.9%	2'395.6	91.0%	43.5	1.7%	113.2	4.3%		
CYCLE D'ORIENTATION	1'354.4	88.8%	1'327.7	87.1%	21.0	1.4%	5.8	0.4%		
ENS. POSTOBLIGATOIRE	1'685.4	84.5%	1'641.5	82.3%	40.3	2.0%	3.6	0.2%		
UNIVERSITE	1'518.5	58.7%	1'515.5	58.6%			3.0	0.1%		
OFFICE DE LA JEUNESSE	12.7	2.0%					12.7	2.0%		
CEPSPE	59.8	80.1%	59.8	80.1%						
OOF										
HES	407.9	71.3%	398.2	69.6%	9.7	1.7%				
TOTAL	7'593.3	73.6%	7'338.3	71.1%	116.7	1.1%	138.3	1.3%		
UNITE BUDGETAIRE	ADMINISTRATION (5) dont principalement:		SECRETARIAT		BIBLIOTHECAIRES/ DOCUMENTALISTES		COMMIS ADMINISTRATIFS		COMPTABLES	
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	94.7	65.0%	36.8	25.2%	3.3	2.3%	39.0	26.7%	11.0	7.5%
ECOLE PRIMAIRE	64.3	2.4%	28.3	1.1%	14.8	0.6%	13.7	0.5%	2.8	0.1%
CYCLE D'ORIENTATION	102.8	6.7%	51.2	3.4%	20.9	1.4%	6.6	0.4%	3.8	0.2%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	172.3	8.6%	86.8	4.4%	35.2	1.8%	30.1	1.5%	9.8	0.5%
UNIVERSITE	484.3	18.7%	190.5	7.4%	100.4	3.9%	103.5	4.0%	36.2	1.4%
OFFICE DE LA JEUNESSE	203.6	32.1%	86.4	13.6%	1.8	0.3%	65.1	10.3%	27.9	4.4%
CEPSPE	13.4	17.9%	10.9	14.5%	0.5	0.7%	2.0	2.7%		
OOF	80.3	54.7%	32.5	22.1%			5.0	3.4%	4.8	3.2%
HES	89.1	15.6%	53.3	9.3%	8.0	1.4%	8.7	1.5%	10.9	1.9%
TOTAL	1'304.7	12.6%	576.4	5.6%	184.8	1.8%	273.5	2.7%	107.1	1.0%
UNITE BUDGETAIRE	PARAMEDICAUX & MEDICAUX (7) dont principalement:		LABORANTS		ASSISTANTS SOCIAUX		MEDECINS		INFIRMIERS & AUXILIAIRES SOIGNANTS	
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	1.8	0.1%			1	0.0%				
ECOLE PRIMAIRE	21.3	1.4%			21	1.4%				
CYCLE D'ORIENTATION	16.4	0.8%			16	0.8%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	211.0	8.2%	170	6.6%	2	0.1%	9	0.3%	19	0.7%
UNIVERSITE	377.7	59.5%			132	20.9%	59	9.3%	67	10.5%
OFFICE DE LA JEUNESSE	1.5	2.0%							1	0.7%
CEPSPE	63.1	43.0%			27	18.5%				
OOF	6.1	1.1%	2.5	0.4%	1.3	0.2%			1.3	0.2%
HES										
TOTAL	698.7	6.8%	172.5	1.7%	201.4	2.0%	68.1	0.7%	88.0	0.9%
UNITE BUDGETAIRE	TECHNIQUE (1) dont principalement:		ASSISTANTS TECHNIQUES							
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%				
SERVICES GENERAUX	7.1	4.8%								
ECOLE PRIMAIRE	6.0	0.2%	3.0	0.1%						
CYCLE D'ORIENTATION	40.3	2.6%	35.2	2.3%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	92.7	4.6%	77.0	3.9%						
UNIVERSITE	153.7	5.9%	77.5	3.0%						
OFFICE DE LA JEUNESSE	1.0	0.2%	1.0	0.2%						
CEPSPE										
OOF										
HES	34.7	6.1%	24.6	4.3%						
TOTAL	335.5	3.3%	218.3	2.1%						
UNITE BUDGETAIRE	SCIENTIFIQUES (2) dont:		INFORMATIQUES		AUTRES SCIENTIFIQUES					
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%				
SERVICES GENERAUX	35.8	24.5%	2.0	1.4%	33.8	23.2%				
ECOLE PRIMAIRE	1.3	0.0%	0.8	0.0%	0.5	0.0%				
CYCLE D'ORIENTATION	2.6	0.2%	1.6	0.1%	1.0	0.1%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	7.7	0.4%	7.7	0.4%						
UNIVERSITE	154.6	6.0%	92.2	3.6%	62.4	2.4%				
OFFICE DE LA JEUNESSE	2.5	0.4%			2.5	0.4%				
CEPSPE										
OOF	1.5	1.0%	1.0	0.7%	0.5	0.3%				
HES	12.3	2.1%	10.3	1.8%	2.0	0.3%				
TOTAL	218.2	2.1%	115.6	1.1%	102.6	1.0%				
UNITE BUDGETAIRE	MANUELS (6)									
	POSTES	%								
SERVICES GENERAUX	2.0	1.4%								
ECOLE PRIMAIRE	8.2	0.3%								
CYCLE D'ORIENTATION	2.0	0.1%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	17.0	0.9%								
UNIVERSITE	61.0	2.4%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	29.9	4.7%								
CEPSPE										
OOF	1.0	0.7%								
HES	9.2	1.6%								
TOTAL	130.2	1.3%								
UNITE BUDGETAIRE	TOTAL									
SERVICES GENERAUX	145.8	100.0%								
ECOLE PRIMAIRE	2'633.8	100.0%								
CYCLE D'ORIENTATION	1'525.1	100.0%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	1'993.9	100.0%								
UNIVERSITE	2'588.0	100.0%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	634.4	100.0%								
CEPSPE	74.6	100.0%								
OOF	147.0	100.0%								
HES	572.3	100.0%								
TOTAL*	10'314.9	100.0%								

* Dont 34.3 postes appartenant aux familles de fonction "divers" et "juridique".

© Service de la recherche en éducation, Genève

Tableau 14: Personnes employées selon le statut et l'unité budgétaire, en 2002 (situation fin décembre)

UNITE BUDGETAIRE	STATUT JURIDIQUE DE LA PERSONNE	ENSEIGNANTS		AUTRES FONCTIONS		TOTAL	
		PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	FONCTIONNAIRE			112	64.0%	112	64.0%
	EMPLOYE D'ETAT			5	2.9%	5	2.9%
	SUPPLEANT						
	AUXILIAIRE ADMIN.			16	9.1%	16	9.1%
	AGENT SPECIALISE			3	1.7%	3	1.7%
	PROBATOIRE			39	22.3%	39	22.3%
	Total			175	4.7%	175	1.3%
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	FONCTIONNAIRE	2'187	77.9%	222	74.5%	2'409	77.5%
	EMPLOYE D'ETAT			10	3.4%	10	0.3%
	SUPPLEANT	622	22.1%			622	20.0%
	AUXILIAIRE ADMIN.			14	4.7%	14	0.5%
	PROBATOIRE			52	17.4%	52	1.7%
	Total	2'809	29.4%	298	7.9%	3'107	23.4%
CYCLE D'ORIENTATION	FONCTIONNAIRE	1'315	70.8%	189	76.8%	1'504	71.5%
	EMPLOYE D'ETAT			3	1.2%	3	0.1%
	SUPPLEANT	542	29.2%			542	25.8%
	AUXILIAIRE ADMIN.			8	3.3%	8	0.4%
	PROBATOIRE			46	18.7%	46	2.2%
	Total	1'857	19.4%	246	6.5%	2'103	15.8%
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	FONCTIONNAIRE	1'913	75.8%	367	77.4%	2'280	76.1%
	EMPLOYE D'ETAT			17	3.6%	17	0.6%
	SUPPLEANT	611	24.2%			611	20.4%
	AUXILIAIRE ADMIN.			17	3.6%	17	0.6%
	PROBATOIRE			73	15.4%	73	2.4%
	Total	2'524	26.4%	474	12.6%	2'998	22.6%
UNIVERSITE	FONCTIONNAIRE	2'448	99.9%	894	65.9%	3'342	87.8%
	EMPLOYE D'ETAT			131	9.7%	131	3.4%
	SUPPLEANT	3	0.1%			3	0.1%
	AUXILIAIRE ADMIN.			61	4.5%	61	1.6%
	AGENT SPECIALISE			1	0.1%	1	0.0%
	PROBATOIRE			270	19.9%	270	7.1%
Total	2'451	25.6%	1'357	36.1%	3'808	28.7%	
OFFICE DE LA JEUNESSE	FONCTIONNAIRE			517	61.3%	517	61.3%
	EMPLOYE D'ETAT			67	7.9%	67	7.9%
	AUXILIAIRE ADMIN.			71	8.4%	71	8.4%
	AGENT SPECIALISE			1	0.1%	1	0.1%
	PROBATOIRE			188	22.3%	188	22.3%
	Total			844	22.5%	844	6.4%
CEPSPE	FONCTIONNAIRE	55	50.5%	13	61.9%	68	52.3%
	EMPLOYE D'ETAT			2	9.5%	2	1.5%
	SUPPLEANT	54	49.5%			54	41.5%
	AUXILIAIRE ADMIN.			1		1	
	PROBATOIRE			5	23.8%	5	3.8%
	Total	109	1.1%	21	0.6%	130	1.0%
OOF	FONCTIONNAIRE			128	71.9%	128	15.8%
	AUXILIAIRE ADMIN.			8	4.5%	8	1.0%
	PROBATOIRE			41	23.0%	41	5.0%
	Total			178	4.7%	178	1.3%
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	FONCTIONNAIRE	202	35.6%	103	42.0%	305	37.6%
	EMPLOYE D'ETAT			67	27.3%	67	8.3%
	SUPPLEANT	365	64.4%			365	45.0%
	AUXILIAIRE ADMIN.			17	6.9%	17	2.1%
	PROBATOIRE			58	23.7%	58	7.1%
	Total	567	5.9%	245	6.5%	812	6.1%
TOTAL DIP	FONCTIONNAIRE	7'573	79.1%	2'489	66.2%	10'030	75.6%
	EMPLOYE D'ETAT			298	7.9%	293	2.2%
	SUPPLEANT	1'996	20.9%			1'993	15.0%
	AUXILIAIRE ADMIN.			213	5.7%	207	1.6%
	AGENT SPECIALISE			5	0.1%	5	0.0%
	PROBATOIRE			754	20.1%	746	5.6%
	Total	9'569	100.0%	3'759	100.0%	13'274	100.0%

Tableau 15: Postes occupés selon le statut et l'unité budgétaire, en 2002 (situation fin décembre)

UNITE BUDGETAIRE	STATUT JURIDIQUE DE LA PERSONNE	ENSEIGNANTS		AUTRES FONCTIONS		TOTAL	
		POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	FONCTIONNAIRE			95.0	65.2%	95.0	65.2%
	EMPLOYE D'ETAT			3.6	2.5%	3.6	2.5%
	SUPPLEANT						
	AUXILIAIRE ADMIN.			10.6	7.3%	10.6	7.3%
	AGENT SPECIALISE			3.0	2.1%	3.0	2.1%
	PROBATOIRE			33.6	23.0%	33.6	23.0%
	Total			145.8	4.9%	145.8	1.4%
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	FONCTIONNAIRE	1'869.6	78.0%	181.4	76.2%	2'051.0	77.9%
	EMPLOYE D'ETAT			8.3	3.5%	8.3	0.3%
	SUPPLEANT	526.1	22.0%			526.1	20.0%
	AUXILIAIRE ADMIN.			8.9	3.7%	8.9	0.3%
	PROBATOIRE			39.7	16.6%	39.7	1.5%
		Total	2'395.6	32.6%	238.2	8.0%	2'633.8
CYCLE D'ORIENTATION	FONCTIONNAIRE	1'018.2	76.7%	157.8	79.9%	1'176.0	77.1%
	EMPLOYE D'ETAT			3.0	1.5%	3.0	0.2%
	SUPPLEANT	309.4	23.3%			309.4	20.3%
	AUXILIAIRE ADMIN.			4.8	2.4%	4.8	0.3%
	PROBATOIRE			31.9	16.1%	31.9	2.1%
		Total	1'327.7	18.1%	197.5	6.6%	1'525.1
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	FONCTIONNAIRE	1'378.5	84.0%	283.0	80.3%	1'661.4	83.3%
	EMPLOYE D'ETAT			10.8	3.1%	10.8	0.5%
	SUPPLEANT	263.0	16.0%			263.0	13.2%
	AUXILIAIRE ADMIN.			10.1	2.9%	10.1	0.5%
	PROBATOIRE			48.6	13.8%	48.6	2.4%
		Total	1'641.5	22.4%	352.4	11.8%	1'993.9
UNIVERSITE	FONCTIONNAIRE	1'513.3	99.9%	732.0	68.2%	2'245.2	86.8%
	EMPLOYE D'ETAT			103.0	9.6%	103.0	4.0%
	SUPPLEANT	2.3	0.1%			2.3	0.1%
	AUXILIAIRE ADMIN.			32.4	3.0%	32.4	1.3%
	AGENT SPECIALISE			0.3	0.0%	0.3	0.0%
	PROBATOIRE			204.9	19.1%	204.9	7.9%
	Total	1'515.5	20.7%	1'072.5	36.0%	2'588.0	25.1%
OFFICE DE LA JEUNESSE	FONCTIONNAIRE			386.0	60.8%	386.0	60.8%
	EMPLOYE D'ETAT			43.6	6.9%	43.6	6.9%
	AUXILIAIRE ADMIN.			55.3	8.7%	55.3	8.7%
	AGENT SPECIALISE			1.0	0.2%	1.0	0.2%
	PROBATOIRE			148.5	23.4%	148.5	23.4%
		Total			634.4	21.3%	634.4
CEPSPE	FONCTIONNAIRE	28.2	47.1%	9.2	62.0%	37.4	50.1%
	EMPLOYE D'ETAT			1.6	10.8%	1.6	2.1%
	SUPPLEANT	31.6	52.9%			31.6	42.3%
	AUXILIAIRE ADMIN.			0.5		0.5	
	PROBATOIRE			3.6	23.9%	3.6	4.8%
		Total	59.8	0.8%	14.9	0.5%	74.6
OOF	FONCTIONNAIRE			107.6	73.2%	107.6	18.8%
	AUXILIAIRE ADMIN.			5.5	3.7%	5.5	1.0%
	PROBATOIRE			33.8	23.0%	33.8	5.9%
		Total			147.0	4.9%	147.0
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	FONCTIONNAIRE	140.1	35.2%	69.1	39.7%	209.2	36.5%
	EMPLOYE D'ETAT			50.5	29.0%	50.5	8.8%
	SUPPLEANT	258.1	64.8%			258.1	45.1%
	AUXILIAIRE ADMIN.			11.7	6.7%	11.7	2.0%
	PROBATOIRE			42.7	24.6%	42.7	7.5%
		Total	398.2	5.4%	174.0	5.8%	572.2
TOTAL DIP	FONCTIONNAIRE	5'947.8	81.1%	2'020.9	67.9%	7'968.7	77.3%
	EMPLOYE D'ETAT			224.6	7.5%	224.6	2.2%
	SUPPLEANT	1'390.5	18.9%			1'390.5	13.5%
	AUXILIAIRE ADMIN.			139.7	4.7%	139.7	1.4%
	AGENT SPECIALISE			4.3	0.1%	4.3	0.0%
	PROBATOIRE			587.0	19.7%	587.0	5.7%
		Total	7'338.3	100.0%	2'976.6	100.0%	10'314.8

Tableau 16: Taux d'activité moyen et ratio emploi par poste selon la famille de fonctions et le sexe, en 2002 (situation fin décembre)

	Ratio personnes/postes			Taux d'activité moyen		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
ENSEIGNANTS:						
Enseignement primaire	1.08	1.19	1.17	0.93	0.84	0.85
Cycle d'Orientation	1.30	1.48	1.40	0.77	0.67	0.71
Enseignement Postobligatoire	1.41	1.74	1.54	0.71	0.58	0.65
Université	1.59	1.66	1.62	0.63	0.60	0.62
CEPSE	2.04	1.77	1.82	0.49	0.57	0.55
HES	1.39	1.49	1.42	0.72	0.67	0.70
au total	1.28	1.32	1.30	0.78	0.76	0.77
AUTRES FONCTIONS:						
Services généraux	1.14	1.24	1.20	0.88	0.80	0.83
Enseignement primaire	1.07	1.36	1.25	0.93	0.73	0.80
Cycle d'Orientation	1.08	1.40	1.25	0.93	0.71	0.80
Enseignement Postobligatoire	1.22	1.47	1.34	0.82	0.68	0.74
Université	1.12	1.37	1.27	0.89	0.73	0.79
Office de la jeunesse	1.17	1.39	1.33	0.86	0.72	0.75
CEPSE	1.00	1.48	1.41	1.00	0.68	0.71
OOF	1.10	1.28	1.21	0.91	0.78	0.83
HES	1.33	1.46	1.41	0.75	0.68	0.71
au total	1.11	1.36	1.26	0.90	0.73	0.79
Ensemble du personnel	1.23	1.33	1.29	0.81	0.75	0.78

Répartition du personnel du DIP selon l'âge, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, en 2002 (situation fin décembre)

Tableau 17: Personnel enseignant (CEPSPE et HES compris)

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	filles	
15-19		1			1		1
20-24	54	85	63	138	139	201	340
25-29	50	480	113	654	530	767	1297
30-34	123	336	293	356	459	649	1108
35-39	233	189	405	188	422	593	1015
40-44	410	105	549	143	515	692	1207
45-49	535	59	681	110	594	791	1385
50-54	535	42	754	75	577	829	1406
55-59	587	38	617	43	625	660	1285
60-64	313	16	169	16	329	185	514
65-69	10		1		10	1	11
TOTAL	2851	1350	3645	1723	4201	5368	9569

Tableau 18: Personnel non enseignant

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	filles	
15-19		1		3	1	4	5
20-24	8	10	20	31	18	51	69
25-29	36	25	60	95	61	155	216
30-34	66	43	129	79	109	208	317
35-39	129	34	245	78	163	323	486
40-44	148	21	321	71	169	392	561
45-49	191	20	361	41	211	402	613
50-54	190	16	372	32	206	404	610
55-59	235	10	351	20	245	371	616
60-64	105	4	150	7	109	157	266
65-69							
TOTAL	1109	183	2010	457	1292	2467	3759

Tableau 19: Enseignants du primaire

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	filles	
15-19							
20-24		3	5	55	3	60	63
25-29	7	47	75	236	54	311	365
30-34	30	29	189	79	59	268	327
35-39	39	13	207	47	52	254	306
40-44	52	6	251	34	58	285	343
45-49	80	3	333	29	83	362	445
50-54	90	4	426	19	94	445	539
55-59	52	1	291	15	53	306	359
60-64	7		53	2	7	55	62
65-69							
TOTAL	357	106	1830	516	463	2346	2809

Tableau 20: Enseignants du Cycle d'Orientation

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	filles	
15-19							
20-24		9		24	9	24	33
25-29	6	78	5	129	84	134	218
30-34	42	61	54	79	103	133	236
35-39	67	24	107	42	91	149	240
40-44	114	8	117	37	122	154	276
45-49	127	9	127	16	136	143	279
50-54	94	4	145	9	98	154	252
55-59	107	1	120	8	108	128	236
60-64	50	3	32	1	53	33	86
65-69	1				1		1
TOTAL	608	197	707	345	805	1052	1857

Répartition du personnel du DIP selon l'âge, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, en 2002 (suite)

Tableau 21: Enseignants de l'enseign. postobligatoire

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes	
15-19							
20-24		23		20	23	20	43
25-29	5	70	1	81	75	82	157
30-34	38	70	52	55	108	107	215
35-39	76	55	91	37	131	128	259
40-44	174	44	153	33	218	186	404
45-49	209	23	193	21	232	214	446
50-54	221	23	158	16	244	174	418
55-59	235	16	162	9	251	171	422
60-64	99	9	44	6	108	50	158
65-69	2				2		2
TOTAL	1059	333	854	278	1392	1132	2524

Tableau 22: Enseignants de l'Université

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes	
15-19		1			1		1
20-24		89		95	89	95	184
25-29	6	314	6	256	320	262	582
30-34	22	188	18	147	210	165	375
35-39	74	76	35	57	150	92	242
40-44	116	17	54	15	133	69	202
45-49	145	4	56	10	149	66	215
50-54	154		50	2	154	52	206
55-59	190		58	2	190	60	250
60-64	147		40		147	40	187
65-69	6		1		6	1	7
TOTAL	860	689	318	584	1549	902	2451

Tableau 23: Enseignants du CEPSPE

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes	
15-19							
20-24							
25-29		2		2	2	2	4
30-34	1	2		2	3	2	5
35-39	2	1	4	6	3	10	13
40-44	1	5	7	9	6	16	22
45-49	5		10	14	5	24	29
50-54	3		9	6	3	15	18
55-59		1	7	4	1	11	12
60-64	2		4		2	4	6
65-69							
TOTAL	14	11	41	43	25	84	109

Tableau 24: Enseignants des HES

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes	
15-19							
20-24		19		8	19	8	27
25-29		29		27	29	27	56
30-34	1	24		21	25	21	46
35-39	7	30	3	16	37	19	56
40-44	16	30	11	29	46	40	86
45-49	28	24	12	28	52	40	92
50-54	29	14	12	26	43	38	81
55-59	40	20	12	8	60	20	80
60-64	29	5	1	7	34	8	42
65-69	1				1		1
TOTAL	151	195	51	170	346	221	567

Tableau 25: Ensemble du personnel du DIP en personnes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité budgétaire, en 2002 (situation fin décembre)

UNITE BUDGETAIRE	POSITION	Total		dont femmes	
		personnes	% de l'unité budgétaire	personnes	% de la position
SERVICES GENERAUX	Non cadres	132	75.4 %	96	72.7 %
	Cadres techniques	4	2.3 %		
	Encadrement	39	22.3 %	13	33.3 %
	<i>Total du personnel</i>	175	100.0 %	109	62.3 %
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Non cadres	3'053	98.3 %	2'520	82.5 %
	Cadres techniques	2	0.1 %		
	Encadrement	52	1.7 %	26	50.0 %
	<i>Total du personnel</i>	3'107	100.0 %	2'546	81.9 %
CYCLE D'ORIENTATION	Non cadres	2'075	98.7 %	1'187	57.2 %
	Cadres techniques	1	0.0 %	1	100.0 %
	Encadrement	27	1.3 %	6	22.2 %
	<i>Total du personnel</i>	2'103	100.0 %	1'194	56.8 %
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	Non cadres	2'928	97.7 %	1'368	46.7 %
	Cadres techniques	12	0.4 %	1	8.3 %
	Encadrement	58	1.9 %	21	36.2 %
	<i>Total du personnel</i>	2'998	100.0 %	1'390	46.4 %
UNIVERSITE	Non cadres	3'576	93.9 %	1'665	46.6 %
	Cadres techniques	123	3.2 %	46	37.4 %
	Encadrement	109	2.9 %	45	41.3 %
	<i>Total du personnel</i>	3'808	100.0 %	1'756	46.1 %
OFFICE DE LA JEUNESSE	Non cadres	716	84.8 %	577	80.6 %
	Cadres techniques	66	7.8 %	48	72.7 %
	Encadrement	62	7.3 %	30	48.4 %
	<i>Total du personnel</i>	844	100.0 %	655	77.6 %
CEPSPE	Non cadres	126	96.9 %	101	80.2 %
	Cadres techniques				
	Encadrement	4	3.1 %	2	50.0 %
	<i>Total du personnel</i>	130	100.0 %	103	79.2 %
OOF	Non cadres	153	86.0 %	110	71.9 %
	Cadres techniques	13	7.3 %	3	23.1 %
	Encadrement	12	6.7 %	3	25.0 %
	<i>Total du personnel</i>	178	100.0 %	116	65.2 %
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	Non cadres	768	94.6 %	356	46.4 %
	Cadres techniques	12	1.5 %	4	33.3 %
	Encadrement	32	3.9 %	10	31.3 %
	<i>Total du personnel</i>	812	100.0 %	370	45.6 %
TOTAL DIP	Non cadres	12'683	95.5 %	7'566	59.7 %
	Cadres techniques	212	1.6 %	94	44.3 %
	Encadrement	379	2.9 %	149	39.3 %
	<i>Total du personnel</i>	13'274	100.0 %	7'809	58.8 %

Non cadres : personnel en dessous de la classe 18 sans fonction hiérarchique.
 Cadres techniques : cadres intermédiaires, cadre B et cadre supérieur sans fonction hiérarchique.
 Encadrement : cadres A et cadres supérieurs.

Tableau 26: Ensemble du personnel du DIP en postes EPT, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité budgétaire, en 2002 (situation fin décembre)

UNITE BUDGETAIRE	POSITION	Total		dont femmes	
		postes	% de l'unité budgétaire	postes	% de la position
SERVICES GENERAUX	Non cadres	104.3	71.6 %	75.4	72.3 %
	Cadres techniques	4.0	2.7 %		
	Encadrement	37.5	25.7 %	12.2	32.6 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>145.8</i>	<i>100.0 %</i>	<i>87.6</i>	<i>60.1 %</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Non cadres	2'582.8	98.1 %	2'090.0	80.9 %
	Cadres techniques	1.5	0.1 %		
	Encadrement	49.5	1.9 %	23.5	47.5 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>2'633.8</i>	<i>100.0 %</i>	<i>2'113.5</i>	<i>80.2 %</i>
CYCLE D'ORIENTATION	Non cadres	1'497.6	98.2 %	803.2	53.6 %
	Cadres techniques	0.8	0.1 %	0.8	100.0 %
	Encadrement	26.8	1.8 %	5.8	21.5 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>1'525.1</i>	<i>100.0 %</i>	<i>809.7</i>	<i>53.1 %</i>
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	Non cadres	1'931.4	96.9 %	807.9	41.8 %
	Cadres techniques	7.4	0.4 %	0.0	0.3 %
	Encadrement	55.1	2.8 %	19.8	35.9 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>1'993.9</i>	<i>100.0 %</i>	<i>827.7</i>	<i>41.5 %</i>
UNIVERSITE	Non cadres	2'394.6	92.5 %	1'096.3	45.8 %
	Cadres techniques	100.7	3.9 %	34.7	34.5 %
	Encadrement	92.8	3.6 %	36.3	39.1 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>2'588.0</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'167.3</i>	<i>45.1 %</i>
OFFICE DE LA JEUNESSE	Non cadres	539.3	85.0 %	417.0	77.3 %
	Cadres techniques	41.8	6.6 %	31.3	74.9 %
	Encadrement	53.4	8.4 %	16.6	31.1 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>634.4</i>	<i>100.0 %</i>	<i>464.9</i>	<i>73.3 %</i>
CEPSPE	Non cadres	70.8	94.9 %	58.6	82.7 %
	Cadres techniques				
	Encadrement	3.8	5.1 %	1.8	47.4 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>74.6</i>	<i>100.0 %</i>	<i>60.4</i>	<i>80.9 %</i>
OOF	Non cadres	122.9	83.6 %	84.6	68.9 %
	Cadres techniques	12.5	8.5 %	3.0	24.0 %
	Encadrement	11.6	7.9 %	2.8	24.1 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>147.0</i>	<i>100.0 %</i>	<i>90.4</i>	<i>61.5 %</i>
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	Non cadres	534.3	93.4 %	239.7	44.9 %
	Cadres techniques	10.1	1.8 %	3.3	32.7 %
	Encadrement	27.9	4.9 %	7.5	26.8 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>572.3</i>	<i>100.0 %</i>	<i>250.4</i>	<i>43.8 %</i>
TOTAL DIP	Non cadres	9'777.9	94.8 %	5'672.6	58.0 %
	Cadres techniques	178.8	1.7 %	73.1	40.9 %
	Encadrement	358.2	3.5 %	133.8	37.4 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>10'314.8</i>	<i>100.0 %</i>	<i>5'879.5</i>	<i>57.0 %</i>

Non cadres : personnel en dessous de la classe 18 sans fonction hiérarchique.
 Cadres techniques : cadres intermédiaires, cadre B et cadre supérieur sans fonction hiérarchique.
 Encadrement : cadres A et cadres supérieurs.

Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2002), en francs constants 2002

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (division ordinaire et classes spéciales)	14'868	14'755	14'304	14'274	14'179	13'454	13'537
Personnel administratif et technique	429	409	376	364	355	380	409
Personnel enseignant	8'653	8'775	8'410	8'246	8'082	8'188	8'283
Biens & services	254	224	225	233	239	240	238
Bâtiments	1'706	1'705	1'617	1'575	1'636	1'757	1'670
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	11'042	11'113	10'629	10'417	10'312	10'565	10'600
Intérêts & amort.	2'568	2'399	2'492	2'631	2'644	2'073	2'088
SGX	331	326	305	307	333	328	347
OJ	927	917	878	919	889	487	503
OOF	0	0	0	0	0	0	0
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>31'888</i>	<i>31'971</i>	<i>32'812</i>	<i>33'482</i>	<i>34'062</i>	<i>34'345</i>	<i>34'625</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (division ordinaire)						13'319	13'405
Personnel administratif et technique						380	409
Personnel enseignant						8'053	8'151
Biens & services						240	238
Bâtiments						1'757	1'670
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						10'430	10'468
Intérêts & amort.						2'073	2'088
SGX						328	347
OJ						487	503
OOF						0	0
<i>Effectifs d'élèves/étudiants</i>						<i>33'851</i>	<i>34'112</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (classes spéciales)						22'711	22'304
Personnel administratif et technique						382	411
Personnel enseignant						17'444	17'048
Biens & services						240	238
Bâtiments						1'757	1'670
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						19'823	19'367
Intérêts & amort.						2'073	2'088
SGX						328	347
OJ						487	503
OOF						0	0
<i>Effectifs d'élèves/étudiants</i>						<i>494</i>	<i>513</i>
CYCLE D'ORIENTATION	23'265	23'097	22'825	21'955	21'449	21'796	22'140
Personnel administratif et technique	2'059	2'023	1'945	1'823	1'808	1'976	1'991
Personnel enseignant	17'254	17'264	16'982	16'439	16'004	16'363	16'688
Biens & services	725	532	602	536	616	617	544
Bâtiments	904	1'000	980	969	993	976	1'030
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	20'942	20'819	20'508	19'767	19'421	19'933	20'253
Intérêts & amort.	869	942	1'007	830	678	691	698
SGX	331	325	305	307	333	328	347
OJ	774	760	746	783	760	537	542
OOF	349	251	258	269	256	307	300
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>10'776</i>	<i>10'791</i>	<i>10'887</i>	<i>11'080</i>	<i>11'273</i>	<i>11'479</i>	<i>11'803</i>

Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2002), en francs constants 2002

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
ENSEIGN. SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE (toutes filières, sans SCAI)	23'546	23'066	21'834	20'921	20'503	21'070	21'545
Personnel administratif et technique	2'352	2'341	2'308	2'215	2'229	2'260	2'319
Personnel enseignant	14'629	14'685	13'785	13'847	13'775	14'084	14'456
Biens & services	744	554	550	649	610	698	596
Bâtiments	1'070	1'080	1'061	1'090	1'112	1'187	1'210
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	18'795	18'661	17'704	17'801	17'726	18'229	18'581
Intérêts & amort.	2'899	2'691	2'397	1'465	1'214	1'392	1'506
SGX	331	326	305	307	333	328	347
OJ	338	330	314	325	321	268	275
OOF	1'182	1'059	1'113	1'023	908	854	836
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>17'078</i>	<i>16'975</i>	<i>16'614</i>	<i>16'464</i>	<i>16'515</i>	<i>16'163</i>	<i>16'281</i>
COLLEGE DE GENEVE	24'008	23'353	22'390	21'494	21'018	22'053	22'666
Personnel administratif et technique	2'568	2'453	2'390	2'283	2'190	2'202	2'287
Personnel enseignant	15'750	15'595	15'162	15'332	15'279	15'799	16'256
Biens & services	613	464	362	496	447	498	454
Bâtiments	968	1'004	987	942	927	1'020	984
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	19'898	19'515	18'901	19'053	18'843	19'518	19'981
Intérêts & amort.	3'334	3'101	2'784	1'723	1'434	1'683	1'811
SGX	331	325	305	307	333	328	347
OJ	338	330	314	325	321	268	275
OOF	106	82	86	86	86	258	252
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>6'159</i>	<i>6'145</i>	<i>6'221</i>	<i>6'477</i>	<i>6'600</i>	<i>6'635</i>	<i>6'599</i>
ECOLE DE CULTURE GENERALE	23'790	23'104	22'890	21'483	21'242	22'973	22'221
Personnel administratif et technique	2'525	2'440	2'445	2'329	2'361	2'485	2'370
Personnel enseignant	15'680	15'561	15'672	15'442	15'421	16'399	15'859
Biens & services	591	419	448	426	421	467	357
Bâtiments	884	845	836	845	865	1'085	950
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	19'680	19'266	19'401	19'042	19'068	20'437	19'536
Intérêts & amort.	3'334	3'101	2'784	1'723	1'434	1'683	1'811
SGX	331	326	305	307	333	328	347
OJ	338	330	314	325	321	268	275
OOF	106	82	86	86	86	258	252
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>1'649</i>	<i>1'637</i>	<i>1'618</i>	<i>1'638</i>	<i>1'592</i>	<i>1'510</i>	<i>1'663</i>
ECOLE DE COMMERCE	21'638	21'372	21'178	20'622	21'290	22'035	22'689
Personnel administratif et technique	2'183	2'110	2'056	2'332	2'648	2'835	2'921
Personnel enseignant	13'818	14'106	14'390	14'057	14'394	14'422	14'868
Biens & services	704	466	416	572	585	653	555
Bâtiments	840	867	839	1'219	1'488	1'589	1'661
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	17'545	17'549	17'702	18'181	19'115	19'499	20'005
Intérêts & amort.	3'317	3'086	2'771	1'723	1'434	1'683	1'811
SGX	331	325	305	307	333	328	347
OJ	338	330	314	325	321	268	275
OOF	106	82	86	86	86	258	252
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>2'580</i>	<i>2'583</i>	<i>2'465</i>	<i>2'138</i>	<i>1'934</i>	<i>1'849</i>	<i>1'890</i>

Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2002), en francs constants 2002

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
ECOLE D'INGENIEURS (1996-1997)	42'198	43'859					
Personnel administratif et technique	5'986	6'548					
Personnel enseignant	27'788	29'446					
Biens & services	1'664	1'319					
Bâtiments	2'651	2'708					
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	38'088	40'021					
Intérêts & amort.	3'334	3'101					
SGX	331	325					
OJ	338	330					
OFP	106	82					
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	992	922					
ECOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (dès 1998)			35'663	32'235	30'346	33'583	34'364
Personnel administratif et technique			4'216	4'697	4'439	4'740	5'074
Personnel enseignant			24'401	21'648	20'499	22'209	23'165
Biens & services			991	972	817	1'326	1'210
Bâtiments			2'565	2'477	2'416	2'773	2'231
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT			32'174	29'794	28'171	31'048	31'680
Intérêts & amort.			2'784	1'723	1'434	1'683	1'811
SGX			305	307	333	328	347
OJ			314	325	321	268	275
OFP			86	86	86	257	252
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>			442	443	490	472	444
CEPTA (dual et plein-temps)	23'260	23'297	22'870	22'066	21'069	20'522	21'217
Personnel administratif et technique	2'036	2'112	2'166	2'043	2'077	2'096	2'135
Personnel enseignant	12'239	13'070	12'991	13'054	12'607	12'716	13'205
Biens & services	969	733	687	745	759	871	726
Bâtiments	1'440	1'413	1'403	1'557	1'422	1'408	1'640
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	16'684	17'327	17'246	17'399	16'865	17'091	17'706
Intérêts & amort.	2'086	1'897	1'668	970	800	881	954
SGX	331	326	305	307	333	328	347
OJ	338	330	314	325	321	268	275
OFP	3'821	3'417	3'336	3'065	2'750	1'955	1'936
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	2'994	2'989	2'975	2'984	3'030	3'033	3'014
CEPTA (dual)	15'951	16'052	15'926	15'564	14'957	15'080	15'500
Personnel administratif et technique	1'318	1'375	1'435	1'381	1'426	1'432	1'450
Personnel enseignant	7'925	8'512	8'608	8'821	8'656	8'687	8'965
Biens & services	627	478	455	503	521	595	493
Bâtiments	932	920	929	1'052	976	962	1'113
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	10'803	11'284	11'427	11'757	11'579	11'676	12'020
Intérêts & amort.	1'359	1'248	1'116	659	551	630	679
SGX	331	325	305	307	333	328	347
OJ	338	330	314	325	321	268	275
OFP	3'120	2'865	2'764	2'516	2'173	2'179	2'180
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	2'179	2'189	2'217	2'268	2'338	2'329	2'301

Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2002), en francs constants 2002

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
CEPTA (plein-temps)	42'802	43'108	43'199	42'663	41'732	38'546	39'671
Personnel administratif et technique	3'954	4'126	4'306	4'142	4'278	4'295	4'349
Personnel enseignant	23'775	25'535	25'823	26'464	25'967	26'061	26'894
Biens & services	1'882	1'432	1'365	1'510	1'563	1'784	1'478
Bâtiments	2'797	2'760	2'788	3'156	2'929	2'886	3'339
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	32'408	33'853	34'282	35'271	34'737	35'027	36'060
Intérêts & amort.	4'029	3'671	3'285	1'955	1'642	1'712	1'842
SGX	331	325	305	307	333	328	347
OJ	338	330	314	325	321	268	275
OOF	5'696	4'928	5'013	4'805	4'699	1'211	1'148
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>815</i>	<i>800</i>	<i>757</i>	<i>716</i>	<i>692</i>	<i>703</i>	<i>713</i>
ECOLE DES ARTS DECORATIFS (1996-1997)	32'052	33'275					
Personnel administratif et technique	2'505	3'304					
Personnel enseignant	19'517	20'109					
Biens & services	1'324	1'323					
Bâtiments	1'442	1'631					
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	24'788	26'368					
Intérêts & amort.	3'671	3'716					
SGX	331	325					
OJ	338	330					
OOF	2'923	2'536					
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>505</i>	<i>481</i>					
ECOLE DES ARTS APPLIQUES (dual et plein-temps)			30'707	32'630	32'078	31'202	31'337
Personnel administratif et technique			3'577	2'944	2'989	3'489	3'408
Personnel enseignant			15'626	19'527	20'732	21'184	20'271
Biens & services			932	1'288	1'172	1'442	1'376
Bâtiments			1'352	1'306	1'284	1'424	2'548
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT			21'487	25'065	26'177	27'540	27'603
Intérêts & amort.			3'306	1'954	1'589	1'507	1'652
SGX			305	307	333	328	347
OJ			314	325	321	268	275
OOF			5'296	4'980	3'658	1'560	1'459
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>			<i>409</i>	<i>366</i>	<i>370</i>	<i>365</i>	<i>405</i>
ECOLE DES ARTS APPLIQUES (dual)						13'952	13'836
Personnel administratif et technique						1'336	1'279
Personnel enseignant						8'114	7'605
Biens & services						552	516
Bâtiments						545	956
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						10'548	10'356
Intérêts & amort.						630	679
SGX						328	347
OJ						268	275
OOF						2'179	2'180
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						<i>71</i>	<i>68</i>

Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2002), en francs constants 2002

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
ECOLE DES ARTS APPLIQUES (plein-temps)						35'368	34'850
Personnel administratif et technique						4'009	3'836
Personnel enseignant						24'341	22'814
Biens & services						1'657	1'549
Bâtiments						1'636	2'868
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						31'643	31'067
Intérêts & amort.						1'719	1'848
SGX						328	347
OJ						268	275
OOF						1'411	1'315
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						294	337
COURS PROFESSIONNELS COMMERCIAUX	12'299	11'067	10'230	9'402	9'090	9'410	9'734
Personnel administratif et technique	310	211	196	216	265	249	269
Personnel enseignant	6'313	5'566	5'009	4'850	4'918	5'207	5'448
Biens & services	233	150	144	172	154	153	118
Bâtiments	295	373	383	357	375	397	419
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	7'151	6'299	5'731	5'595	5'712	6'005	6'254
Intérêts & amort.	1'359	1'248	1'116	659	551	630	679
SGX	331	325	305	307	333	328	347
OJ	338	330	314	325	321	268	275
OOF	3'120	2'865	2'764	2'516	2'173	2'179	2'180
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	1'936	1'953	1'967	1'951	1'999	1'989	1'955
ECOLE SUPERIEURE DES ARTS VISUELS / ECOLE SUPERIEURE DES BEAUX ARTS	29'266	27'634	27'447	25'393	24'283		
Personnel administratif et technique	2'500	3'298	3'561	2'927	3'022		
Personnel enseignant	19'133	18'050	18'034	17'623	16'972		
Biens & services	1'783	1'254	1'297	1'263	1'073		
Bâtiments	1'740	1'194	1'066	1'139	1'043		
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	25'156	23'796	23'958	22'953	22'109		
Intérêts & amort.	3'334	3'101	2'784	1'723	1'434		
SGX	331	325	305	307	333		
OJ	338	330	314	325	321		
OOF	106	82	86	86	86		
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	263	265	270	270	283		
CENTRE DE LULLIER (sans HES agronome) (dès 2001, dual et plein-temps)			41'811	44'083	42'729	34'175	33'542
Personnel administratif et technique			13'502	12'240	11'614	8'264	8'354
Personnel enseignant			13'517	17'358	17'112	13'703	15'006
Biens & services			6'651	8'878	7'317	6'316	5'003
Bâtiments			4'726	3'166	4'511	3'080	2'254
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT			38'397	41'643	40'554	31'363	30'617
Intérêts & amort.			2'709	1'723	1'434	1'347	1'470
SGX			305	307	333	328	347
OJ			314	325	321	268	275
OOF			86	86	86	869	833
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>			247	197	217	311	312

Ecole incluse dans le caclul HES dès 2001

Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2002), en francs constants 2002

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
CENTRE DE LULLIER						14'162	12'508
(dual, sans HES agronome)							
Personnel administratif et technique						3'560	3'510
Personnel enseignant						5'376	4'336
Biens & services						1'678	1'096
Bâtiments						145	86
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						10'758	9'028
Intérêts & amort.						630	679
SGX						328	347
OJ						268	275
OOF						2'179	2'180
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						99	94
CENTRE DE LULLIER						43'803	42'390
(plein-temps, sans HES agronome)							
Personnel administratif et technique						10'538	10'445
Personnel enseignant						17'754	19'378
Biens & services						8'523	6'691
Bâtiments						4'453	3'190
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						41'268	39'705
Intérêts & amort.						1'683	1'811
SGX						328	347
OJ						268	275
OOF						257	252
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						212	218
ENSEIGN. SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE						12'529	12'860
(apprentissage système dual)							
Personnel administratif et technique						953	969
Personnel enseignant						7'063	7'289
Biens & services						422	340
Bâtiments						687 _v	782 _v
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						9'124	9'379
Intérêts & amort.						630	679
SGX						328	347
OJ						268	275
OOF						2'179	2'180
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						4'489	4'418
ENSEIGN. SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE						24'359	24'775
(filères plein-temps : enseign. général et profess.)							
Personnel administratif et technique						2'764	2'821
Personnel enseignant						16'786	17'121
Biens & services						804	692
Bâtiments						1'379	1'369
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						21'734	22'004
Intérêts & amort.						1'685	1'814
SGX						328	347
OJ						268	275
OOF						344	336
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						11'675	11'863

Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2002), en francs constants 2002

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
SCAI (classes d'insertion et d'encouragement à la formation professionnelle)							
Personnel administratif et technique							3'655
Personnel enseignant							18'129
Biens & services							456
Bâtiments							741
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT							22'980
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>							154
SGIPA (préapprentissage)							
Personnel administratif et technique							1'613
Personnel enseignant							20'318
Biens & services							1'908
Bâtiments							1'938
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT							25'777
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>							153
CEPSPE (secondaire II et tertiaire)							
Personnel administratif et technique			22'051	21'812	20'761	23'257	23'093
Personnel enseignant		2'556	2'448	2'184	2'754	2'373	2'373
Biens & services		16'141	15'807	15'493	16'256	16'382	16'382
Bâtiments		1'731	2'031	1'797	1'994	1'948	1'948
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT			21'551	21'388	20'315	22'121	21'891
Intérêts & amort.		109	32	27	45	49	49
SGX		305	307	333	328	347	347
OJ		0	0	0	0	0	0
OOF		86	86	86	763	806	806
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>			529	555	636	621	669
CEPSPE (secondaire II dual)							
Personnel administratif et technique						11'076	9'741
Personnel enseignant						1'313	1'008
Biens & services						5'609	4'917
Bâtiments						597	491
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						8'490	7'128
Intérêts & amort.						80	86
SGX						328	347
OJ						0	0
OOF						2'179	2'180
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						145	174

Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2002), en francs constants 2002

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
CEPSPE (tertiaire)						26'953	27'729
Personnel administratif et technique						3'192	2'850
Personnel enseignant						19'500	20'403
Biens & services						2'420	2'459
Bâtiments						1'161	1'310
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						26'273	27'022
Intérêts & amort.						34	36
SGX						328	347
OJ						0	0
OOF						318	324
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						476	495
HAUTE ECOLE SPECIALISEE			35'324	34'737	34'313	35'381	33'963
Personnel administratif et technique			5'151	7'080	8'222	6'854	6'022
Personnel enseignant			26'384	21'424	21'842	19'733	18'219
Biens & services			1'456	3'571	169	5'192	6'211
Bâtiments			1'923	2'260	3'652	0	0
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT			34'914	34'335	33'884	31'779	30'452
Intérêts & amort.			19	9	9	3'389	3'259
SGX			305	307	333	0	0
OJ			0	0	0	0	0
OOF			86	86	86	213	252
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>			855	1'111	1'125	1'697	2'125
UNIVERSITE	35'005	34'915	33'794	33'139	31'733	32'246	32'342
Personnel administratif et technique	9'733	9'771	9'673	9'471	9'392	9'393	9'607
Personnel enseignant	17'258	17'597	17'169	17'095	16'632	16'445	16'278
Biens & services	2'772	2'622	2'599	2'768	2'340	2'697	2'639
Bâtiments	2'532	2'472	2'183	2'329	2'037	2'072	2'014
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	32'294	32'462	31'624	31'663	30'401	30'608	30'537
Intérêts & amort.	2'711	2'453	2'170	1'476	1'333	1'604	1'764
SGX	0	0	0	0	0	0	0
OJ	0	0	0	0	0	0	0
OOF	0	0	0	0	0	34	41
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	11'434	11'451	11'590	11'922	12'154	12'396	12'691
ENSEIGNEMENT TERTIAIRE (CEPSPE tertiaire, HES, Université)						32'438	32'418
Personnel administratif et technique						8'895	8'890
Personnel enseignant						16'928	16'681
Biens & services						2'978	3'129
Bâtiments						1'801	1'711
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT						30'602	30'411
Intérêts & amort.						1'760	1'916
SGX						11	11
OJ						0	0
OOF						64	80
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						14'569	15'312

Tableau 28 : Dépenses unitaires, selon la source de financement, 2002 (en francs courants)

	Nombre d'élèves	Confédération	Canton de Genève	Autres cantons	Communes	Privé	Coût par élève
Enseignement primaire (division ord. + classes spéc.)	34'625	188	9'264	25	3'689	371	13'537
Cycle d'Orientation	11'803	207	21'445	31	3	456	22'140
Collège de Genève	6'599	146	22'207	41	2	270	22'666
Ecole de culture générale	1'663	168	21'649	31	2	371	22'221
Ecole de commerce	1'890	1'688	20'677	24	2	297	22'689
Ecole d'enseignement technique	444	3'242	30'623	113	2	384	34'364
C.E.P.T.A. dual	2'301	1'587	13'158	185	2	568	15'500
C.E.P.T.A. plein temps	713	3'898	34'447	176	2	1'148	39'671
Ecole des arts appliqués (dual et plein-temps)	405	3'423	26'901	236	2	774	31'337
Cours prof. commerciaux	1'955	1'130	8'180	139	2	283	9'734
Centre de Lullier (dual et plein-temps)	312	3'578	22'080	3'562	2	4'319	33'542
CEPSPE (enseign. secondaire II et tertiaire)	669	548	16'865	4'212	2	1'466	23'093
HES	2'125	///	///	///	///	///	33'963
Université	12'691	5'845	22'785	2'341	0	1'371	32'342

© Source : SRED

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2002**

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Services DIP (SGX, OJ, OOF)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Enseignements ordinaire et spécialisé y compris institutions du SMP				
Encadrement total	0.90	1.77	5.67	8.35
Personnel administratif et technique	0.90	0.67	-	1.58
Personnel enseignant	-	1.10	5.67	6.77
enseignants	-	0.00	4.71	4.72
responsables d'écoles	-	0.08	-	0.08
généralistes non-titulaires	-	-	0.37	0.37
remplaçants	-	0.18	-	0.18
enseignants formateurs	-	0.19	-	0.19
structures d'accueil	-	-	0.07	0.07
maîtres disciplines spéciales	-	0.61	0.03	0.64
enseignement spécialisé	-	-	0.49	0.49
cas particuliers	-	0.03	-	0.03
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Services DIP (SGX, OJ, OOF)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Divisions élémentaire et moyenne				
Encadrement total	0.63	1.46	5.33	7.41
Personnel administratif et technique	0.63	0.34	-	0.97
Personnel enseignant	-	1.12	5.33	6.44
enseignants	-	0.00	4.87	4.87
responsables d'écoles	-	0.08	-	0.08
généralistes non-titulaires	-	-	0.38	0.38
remplaçants	-	0.18	-	0.18
enseignants formateurs	-	0.20	-	0.20
structures d'accueil	-	-	0.08	0.08
maîtres disciplines spéciales	-	0.62	-	0.62
enseignement spécialisé	-	-	-	-
cas particuliers	-	0.03	-	0.03
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Services DIP (SGX, OJ, OOF)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Classes spéciales				
Encadrement total	0.63	1.46	13.65	15.74
Personnel administratif et technique	0.63	0.34	-	0.97
Personnel enseignant	-	1.12	13.65	14.77
enseignants	-	0.00	-	0.00
responsables d'écoles	-	0.08	-	0.08
généralistes non-titulaires	-	-	-	-
remplaçants	-	0.18	-	0.18
enseignants formateurs	-	0.20	-	0.20
structures d'accueil	-	-	-	-
maîtres disciplines spéciales	-	0.62	-	0.62
enseignement spécialisé	-	-	13.65	13.65
cas particuliers	-	0.03	-	0.03

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2002 (suite)**

CYCLE D'ORIENTATION	Services DIP (SGX, OJ, OOF)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.81	0.52	12.03	13.37
Personnel administratif et technique	0.81	0.39	1.23	2.43
Personnel enseignant	-	0.13	10.80	10.93
enseignants	-	0.11	10.28	10.39
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.08	9.44	9.52
enseignants formateurs	-	-	0.06	0.06
remplaçants	-	0.02	0.19	0.21
formation continue	-	0.00	0.12	0.12
recyclage et formation complémentaire	-	0.00	0.14	0.14
formation spécifique	-	-	0.01	0.01
<hr/>				
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE	Services DIP (SGX, OJ, OOF)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Tous types d'écoles et filières				
Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT				
Encadrement total	0.97	0.65	11.24	12.86
Personnel administratif et technique	0.97	0.23	1.86	3.06
Personnel enseignant	-	0.42	9.38	9.80
enseignants	-	0.07	9.15	9.22
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	8.30	8.30
enseignants formateurs	-	0.35	0.03	0.37
remplaçants	-	-	0.11	0.11
formation continue	-	-	0.03	0.03
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.05	0.05
formation spécifique	-	-	0.00	0.00
intégration des handicapés	-	0.00	0.01	0.01
<hr/>				
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE	Services DIP (SGX, OJ, OOF)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Tous types d'écoles et filières				
Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT				
Encadrement total	0.97	0.79	13.64	15.40
Personnel administratif et technique	0.97	0.28	2.26	3.51
Personnel enseignant	-	0.51	11.38	11.89
enseignants	-	0.09	11.10	11.19
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	10.06	10.07
enseignants formateurs	-	0.42	0.03	0.45
remplaçants	-	-	0.14	0.14
formation continue	-	-	0.04	0.04
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.06	0.06
formation spécifique	-	-	0.00	0.00
intégration des handicapés	-	0.00	0.01	0.02

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2002 (suite)**

COLLEGE DE GENEVE	Services DIP (SGX, OJ, OOFFP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.97	0.71	10.91	12.59
Personnel administratif et technique	0.97	0.25	1.75	2.97
Personnel enseignant	-	0.45	9.16	9.61
enseignants	-	0.11	8.96	9.07
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.03	8.12	8.14
enseignants formateurs	-	0.34	0.02	0.36
remplaçants	-	-	0.09	0.09
formation continue	-	-	0.01	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.06	0.06
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	0.02	0.02
<hr/>				
ECOLE DE CULTURE GENERALE	Services DIP (SGX, OJ, OOFFP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.97	0.64	11.70	13.31
Personnel administratif et technique	0.97	0.23	1.71	2.91
Personnel enseignant	-	0.42	9.99	10.41
enseignants	-	0.07	9.64	9.71
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.00	8.59	8.59
enseignants formateurs	-	0.34	0.07	0.41
remplaçants	-	-	0.16	0.16
formation continue	-	-	0.08	0.08
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.03	0.03
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	0.02	0.02
<hr/>				
ECOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	Services DIP (SGX, OJ, OOFFP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.97	4.91	14.71	20.59
Personnel administratif et technique	0.97	4.50	-	5.47
Personnel enseignant	-	0.42	14.71	15.12
enseignants	-	0.07	14.47	14.54
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.00	12.65	12.65
enseignants formateurs	-	0.34	-	0.34
remplaçants	-	-	0.06	0.06
formation continue	-	-	0.11	0.11
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.06	0.06
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	0.01	0.01

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2002 (suite)**

ECOLE DES ARTS APPLIQUES Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OOF)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.97	0.64	15.01	16.62
Personnel administratif et technique	0.97	0.23	2.34	3.54
Personnel enseignant	-	0.42	12.67	13.08
enseignants	-	0.07	12.57	12.65
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	12.06	12.06
enseignants formateurs	-	0.34	-	0.34
remplaçants	-	-	0.08	0.08
formation continue	-	-	-	-
recyclage et formation complémentaire	-	-	-	-
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	0.02	0.02

ECOLE DES ARTS APPLIQUES Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OOF)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.97	0.78	16.52	18.27
Personnel administratif et technique	0.97	0.28	2.58	3.83
Personnel enseignant	-	0.50	13.94	14.45
enseignants	-	0.09	13.84	13.93
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	13.28	13.28
enseignants formateurs	-	0.41	-	0.41
remplaçants	-	-	0.08	0.08
formation continue	-	-	-	-
recyclage et formation complémentaire	-	-	-	-
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	0.02	0.02

ECOLE DE COMMERCE ET COURS PROFESSIONNELS COMMERCIAUX Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OOF)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.97	0.68	9.42	11.07
Personnel administratif et technique	0.97	0.23	1.20	2.40
Personnel enseignant	-	0.45	8.21	8.67
enseignants	-	0.11	7.96	8.08
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	7.18	7.18
enseignants formateurs	-	0.34	0.01	0.35
remplaçants	-	-	0.19	0.19
formation continue	-	-	0.01	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.03	0.03
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	0.01	0.01

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2002 (suite)**

ECOLE DE COMMERCE ET COURS PROFESSIONNELS COMMERCIAUX Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OOFPP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.97	0.84	14.10	15.90
Personnel administratif et technique	0.97	0.28	1.80	3.05
Personnel enseignant	-	0.56	12.29	12.85
enseignants	-	0.15	11.92	12.07
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	10.74	10.75
enseignants formateurs	-	0.41	0.02	0.43
remplaçants	-	-	0.28	0.28
formation continue	-	-	0.01	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.05	0.05
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	0.01	0.01
<hr/>				
CENTRE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL ET ARTISANAL Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OOFPP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.97	1.57	9.02	11.56
Personnel administratif et technique	0.97	1.16	0.94	3.07
Personnel enseignant	-	0.42	8.08	8.50
enseignants	-	0.07	7.91	7.99
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	7.29	7.29
enseignants formateurs	-	0.34	0.00	0.34
remplaçants	-	-	0.06	0.06
formation continue	-	0.00	0.06	0.06
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.03	0.03
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	0.00	0.00
<hr/>				
CENTRE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL ET ARTISANAL Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OOFPP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.97	2.68	18.41	22.06
Personnel administratif et technique	0.97	2.17	1.92	5.06
Personnel enseignant	-	0.51	16.49	17.00
enseignants	-	0.09	16.16	16.25
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	14.87	14.88
enseignants formateurs	-	0.41	0.00	0.42
remplaçants	-	-	0.13	0.13
formation continue	-	0.00	0.12	0.13
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.07	0.07
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	0.01	0.01

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2002 (suite)**

CENTRE DE LULLIER Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OOF)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.97	4.65	11.90	17.52
Personnel administratif et technique	0.97	4.18	0.75	5.91
Personnel enseignant	-	0.47	11.15	11.62
enseignants	-	0.07	11.05	11.13
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	10.87	10.87
enseignants formateurs	-	0.38	-	0.38
remplaçants	-	-	0.10	0.10
formation continue	-	-	-	-
recyclage et formation complémentaire	-	0.02	-	0.02
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	-	0.00

CENTRE DE LULLIER Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OOF)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.97	5.80	14.90	21.66
Personnel administratif et technique	0.97	5.22	0.94	7.14
Personnel enseignant	-	0.57	13.95	14.53
enseignants	-	0.09	13.83	13.92
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	13.60	13.61
enseignants formateurs	-	0.46	-	0.46
remplaçants	-	-	0.12	0.12
formation continue	-	-	-	-
recyclage et formation complémentaire	-	0.02	-	0.02
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.00	-	0.00

CENTRE D'ENSEIGNEMENT DE PROFESSIONS DE LA SANTE ET DE LA PETITE ENFANCE Effectifs d'étudiants et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OOF)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.22	1.17	11.48	12.87
Personnel administratif et technique	0.22	0.97	1.55	2.74
Personnel enseignant	-	0.20	9.93	10.13
enseignants	-	0.20	9.42	9.62
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.20	9.41	9.62
enseignants formateurs	-	-	-	-
remplaçants	-	-	0.37	0.37
formation continue	-	-	0.14	0.14
recyclage et formation complémentaire	-	-	-	-
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	-	-	-

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2002 (suite)**

CENTRE D'ENSEIGNEMENT DE PROFESSIONS DE LA SANTE ET DE LA PETITE ENFANCE	Services DIP (SGX, OJ, OOFPP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Effectifs d'étudiants et d'apprentis pondérés en EPT				
Encadrement total	0.22	1.54	15.16	16.93
Personnel administratif et technique	0.22	1.28	2.05	3.55
Personnel enseignant	-	0.27	13.12	13.38
enseignants	-	0.27	12.44	12.71
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.27	12.43	12.70
enseignants formateurs	-	-	-	-
remplaçants	-	-	0.49	0.49
formation continue	-	-	0.18	0.18
recyclage et formation complémentaire	-	-	-	-
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	-	-	-
<hr/>				
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	Services DIP (SGX, OJ, OOFPP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Ecoles genevoises, y compris ESBA et ESIG				
Encadrement total	0.22	0.64	19.10	19.96
Personnel administratif et technique	0.22	0.61	5.42	6.26
Personnel enseignant	-	0.03	13.67	13.70
enseignants	-	0.03	10.82	10.85
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.03	9.45	9.48
enseignants formateurs	-	-	0.01	0.01
remplaçants	-	-	0.03	0.03
assistants	-	-	2.80	2.80
formation continue	-	-	0.00	0.00
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.01	0.01
formation spécifique	-	-	-	-
<hr/>				
UNIVERSITE	Services DIP (SGX, OJ, OOFPP)	Services centraux des institutions	Facultés	TOTAL
Encadrement total	0.22	2.54	17.34	20.11
Personnel administratif et technique	0.22	2.24	6.15	8.61
Personnel enseignant	-	0.30	11.19	11.49
corps professoral	-	0.11	3.08	3.19
<i>collaborateur à l'enseignement</i>	-	0.03	2.10	2.13
assistants	-	0.12	5.80	5.92
moniteurs	-	0.04	0.21	0.25

Uniquement compte de fonctionnement courant, sans fonds FNRS ou privés de recherche

Annexes

SOURCES STATISTIQUES

Les **données financières** proviennent de différentes sources :

- le compte d'Etat, à partir d'une extraction des données du DIP produite par le CTI. Elles sont disponibles sur support informatique depuis 1997.
- le compte d'Etat, publication du Département des finances, section du DIAE, pour le Centre de Lullier avant 1998
- le compte d'Etat, publication du Département des finances, section du DASS, pour la Polyclinique universitaire de médecine dentaire avant 1995
- le compte d'Etat, publication du Département des finances, section du DEEE , pour l'Office d'orientation et de formation professionnelle avant 1994
- les comptes de l'Université depuis 1996
- les comptes des HES depuis 2000
- les comptes des communes, consolidées par le DIAE puis le DF .

Les biens et services sont comptabilisés *sans les reports*, ce qui revient à adopter l'optique des dépenses réelles et non celle des dépenses comptables. Cela nous garantit le même type de données d'année en année, au fil des changements du système d'écriture comptable.

Le compte du DIP est consolidé avec les dépenses et revenus de l'Office d'orientation et de formation professionnelle avant 1994, de la Polyclinique universitaire de médecine dentaire avant 1995, du Centre de Lullier avant 1998.

Les dépenses et revenus de bâtiments ont été estimés en fonction de répartitions de surfaces effectuées par le service technique du DIP, avant 1995, année à partir de laquelle celles-ci sont inscrites au titre d'imputations internes dans les comptes du DIP. Ces données ont aussi été estimées de 1995 à 1998 pour le Centre de Lullier, en absence d'informations avant son rattachement au DIP. Pour la même raison, les dépenses respectives des enseignants et du personnel administratif et technique avant 1998 ont été divisée à partir des dépenses totales pour le personnel, selon la proportion observée en 1998.

Les dépenses et revenus pris en compte pour l'Université correspondent au fonctionnement ordinaire, et comprennent le financement du canton de Genève, des cantons non universitaires et de la Confédération *pour le fonctionnement courant*, que l'on trouve dans la comptabilité de l'Université sous le compte nommé « DIP » et complétés par la subvention hors enveloppe les années où elle n'est pas intégrée dans le compte « DIP ». Ces dépenses et revenus ne comprennent pas les comptes de recherche financées par le FNRS, par les fonds individuels ou institutionnels, ni les dépenses d'investissement, ni les charges pour la formation dispensée aux médecins par l'hôpital.

Les **données en personnes** et en postes EPT sont produites à partir de deux sources :

- la base de données GIP servant à réaliser les paies, à partir d'une large extraction produite par le CTI sur la situation en fin d'année. La date du relevé était au 15 novembre jusqu'en 1997. Elle est passée au 31 décembre, après des tests réalisés en 1998 montrant l'impact négligeable du changement. Le passage au 31 décembre permet d'harmoniser ce relevé de données avec d'autres relevés.
- la comptabilité tenue par les SAFs permet d'obtenir des moyennes annuelles sur la base des résultats mensuels. Cette extraction mensuelle ne contient pas toutes les données socio-démographiques contenues dans l'extraction annuelle du CTI. Les moyennes annuelles – par opposition aux résultats en fin d'année – correspondent à *l'occupation réelle des postes* sur l'année, que l'on peut rapporter aux postes budgétisés pour la même année et avec les dépenses annuelles.

Les résultats en postes et en personnes ne comprennent pas les traitements remboursés, ni les cachets et sont entendus sans les apprentis. Un certain nombre d'emplois exprimés en francs n'apparaissent pas dans les statistiques des postes en moyenne annuelle. Ce personnel est en revanche présent dans les statistiques de fin d'année. Dès l'année 2000, certains types de remplaçants de courte durée sont aussi enregistrés dans la statistique, en plus des remplaçants de longue durée déjà inclus.

Les données en postes, *moyennes annuelles*, du Centre horticole de Lullier ont été reconstituées pour les années antérieures à 1998 avec une estimation pour la répartition entre les personnels *administratif et technique* et *enseignant* car les enseignants n'étaient pas enregistrés comme tels. Pour les tableaux provenant de l'extraction de GIP, cette consolidation n'a pas pu avoir lieu dans la mesure où le Département de l'intérieur, de l'agriculture, de l'environnement, et de l'énergie ne possède pas de système d'enregistrement des données comparable à ce qui existe au DIP. On en tiendra donc compte dans les interprétations.



DEFINITIONS

L'**apprentissage dual** est accompli en emploi, avec fréquentation simultanée d'une école professionnelle (1 à 2 jours par semaine)¹ ; un contrat d'apprentissage entre l'apprenti et l'entreprise est approuvé par l'autorité cantonale (à Genève l'Office d'orientation et de formation professionnelle). Dans ce cas, les dépenses publiques représentent la part de la formation en école ainsi que les charges d'encadrement, de surveillance et de certification. Elles ne comprennent pas les ressources apportées par l'entreprise ou par l'apprenti lui-même (par son travail).

Le **calcul en francs constants** permet d'annuler l'effet de l'inflation dans les comparaisons temporelles. Les montants sont exprimés dans une unité, le franc constant, qui a la même valeur du début à la fin de la série chronologique. L'indice genevois des prix à la consommation, un peu différent de l'indice suisse, sert à calculer le taux de déflation qui est utilisé dans nos statistiques.

La différence du taux de déflation entre l'année considérée et l'année de référence donne la progression des prix dans l'intervalle (10.0 % entre 1993 et 2002, 8.5 % entre 1994 et 2002, etc.).

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Indice des prix genevois OCSTAT (1982 = 100)	143.5	145.5	148.3	149.4	150.4	151.5	152.7	155.0	156.6	157.8
Taux de déflation calculé (2002 = 100)	110.0	108.5	106.4	105.6	104.9	104.2	103.3	101.8	100.8	100.0

L'indice des prix mesure l'évolution du niveau général des prix à la consommation dans le canton de Genève. Il permet de mesurer l'inflation et de calculer un déflateur qui sera utilisé pour produire des prix ou des flux monétaires en valeur réelle.

Cet indice n'est pas au sens strict un indice du coût de la vie ; il est néanmoins utilisé pour le calcul d'indexation des salaires.

Centre d'enseignement des professions de la santé et de la petite enfance : regroupe des formations professionnelles paramédicales et éducatives de différents niveaux. Ce centre est classé en CITE 3 (secondaire) et en CITE 4 ou 5 (tertiaire professionnel). Certaines filières contribuent à la création de la haute école supérieure romande santé-social (HES-S2).

La **charge** représente la consommation de ressource durant un exercice comptable, apparaissant sur le compte de fonctionnement (inverse: revenu ou produit).

Le **corps enseignant de l'Université** est divisé en deux groupes :

1. le *corps professoral*, composé des professeurs ordinaires, des professeurs d'école, des professeurs adjoints, des professeurs associés, des professeurs titulaires, des professeurs suppléants, des professeurs invités, des chargés de cours et des suppléants chargés de cours ;
2. les *collaborateurs de l'enseignement et de la recherche*, parmi lesquels on trouve les maîtres d'enseignement et de recherche, les suppléants maîtres d'enseignement et de recherche, les chefs de clinique scientifiques (non répertoriés dans les statistiques de personnel), les chargés d'enseignement, les maîtres assistants, les assistants et les moniteurs.

¹ Cf. Note d'information du SRED No 1 : *L'apprentissage dual à Genève en 1997-1998*, Eric Decarro, décembre 1998.

Cycle d'orientation : recouvre le secondaire I (catégorie CITE 2) ; les centres pour adolescents de l'enseignement spécialisé sont rattachés à l'enseignement primaire.

Le **décaissement** est l'opération qui affecte l'état de la caisse ou de manière plus générale les moyens de paiements (inverse: encaissement).

La **dépense** est l'opération qui affecte le patrimoine administratif ou financier (inverse: recette); est aussi utilisé pour désigner les opération sur le compte de fonctionnement (charge, inverse: revenu).

Les **dépenses de fonctionnement** – ou charges de fonctionnement – regroupent les dépenses de personnel, de biens & services, les dédommagements et subventions (attribuées ou réattribuées), ainsi que les imputations internes relatives au fonctionnement (dépenses de bâtiment ou pour les prestations de service).

Les **dépenses d'investissement** regroupent les dépenses présentes dans le *compte d'investissement* ; ce sont des dépenses annuelles faites au profit du patrimoine administratif ou financier.

Les **dépenses d'investissement** présentes dans le *compte de fonctionnement* – ou charges d'investissement – regroupent les dépenses pour les intérêts et amortissement, ainsi que les imputations internes relatives à l'investissement quand il y en a (intérêts).

Les **dépenses pour le fonctionnement direct** recouvrent les dépenses de fonctionnement sans les transferts (subventions, dédommagements ou autres) dans le *compte de fonctionnement* ; correspondent aux dépenses pour les propres institutions.

Les **propres institutions** sont les écoles et autres institutions publiques faisant partie de l'administration du DIP et dont les comptes sont intégrés dans ceux de l'Etat (par opposition aux institutions subventionnées). Le cas de l'université est particulier puisque celle-ci est partiellement intégrée dans la comptabilité de l'Etat sous forme de dépenses directes, tandis qu'une partie des dépenses (en particulier pour le personnel) est couverte depuis 1996 par une subvention forfaitaire et qu'un certain nombre de flux n'apparaissent pas dans la comptabilité de l'Etat (financements fédéraux ou privés), mais seulement dans les comptes propres de l'institution.

La **dépense unitaire**, par élève ou étudiant, représente l'ensemble des charges relatives à un enseignement donné (un niveau d'enseignement, une filière) divisé par le nombre des élèves ou étudiants inscrits pour cet enseignement (effectifs pondérés sur l'année civile). A l'opposé de la dépense totale, la dépense unitaire a tendance à baisser avec l'augmentation des effectifs d'élèves (économie d'échelle).

Effectifs d'élèves ou étudiants : situation en fin d'année civile, correspond à des effectifs stabilisés, trois mois après la rentrée scolaire. Dans le calcul du coût unitaire, les effectifs d'élèves ou étudiants sont rapportés aux données comptables (exercice sur l'année civile) par une pondération de 8/12^e des effectifs de l'année scolaire précédente et de 4/12^e des effectifs de l'année scolaire en cours.

Effectifs de personnel : situation en fin d'année civile, correspond à des effectifs stabilisés, quatre mois après la rentrée scolaire.

L'**encadrement unitaire**, pour 100 élèves ou étudiants, représente l'ensemble du personnel (en postes équivalents plein-temps) destiné à un enseignement donné (un niveau d'enseignement, une filière) divisé par le nombre des élèves ou étudiants inscrits pour cet enseignement (un coefficient de 100 est utilisé pour rendre la lecture plus aisée). Ce calcul suit la même logique que la dépense unitaire, mais représente une photo instantanée (en fonction des relevés de fin d'année) plutôt qu'une valeur annuelle.

L'inverse de l'encadrement unitaire (sans coefficient de 100) est appelé à Genève **taux d'encadrement** : nombre d'élèves ou d'étudiants par postes équivalent plein-temps. Ce taux s'apparente à un coefficient de productivité².

Enseignement postobligatoire : recouvre le secondaire II (catégorie CITE 3) ainsi que certaines formations du tertiaire non universitaire (CITE 4) rattachées administrativement au secondaire II.

Enseignement primaire : à Genève, regroupe l'enseignement enfantin et primaire, soit les catégories CITE 0 (sans jardins d'enfants) et CITE 1.

L'**enveloppe budgétaire** est une subvention forfaitaire. C'est le système introduit en 1996 pour les charges de *personnel* de l'Université. Une enveloppe existait auparavant, limitée aux *biens et services*.

Equivalent plein-temps (EPT) : pour un poste, signifie que l'on a pondéré l'unité de comptage de l'emploi (ou de la personne) en fonction du taux horaire pratiqué, c'est-à-dire qu'une personne travaillant à mi-temps entrera dans la statistique pour 0.5 unité de comptage ou pour un demi poste.

Familles des fonctions du personnel administratif et technique : familles de fonctions selon le modèle de classification des fonctions de l'Etat. Figurent uniquement les fonctions exercées au DIP.

1. GROUPE « TECHNIQUES » : assistant technique – technicien – ingénieur – architecte – électronicien – réalisateur de production MAV.
2. GROUPE « SCIENTIFIQUES » : programmeur – ingénieur de système – analyste – opérateur de saisie – chimiste – biologiste – physicien – économiste – statisticien – psychologue/pédagogue – sociologue.
3. GROUPE « JURISTES » : juriste – directeur adjoint de l'Office de la jeunesse.
4. GROUPE « ENSEIGNEMENT » : éducateur – animateur – directeur d'établissement scolaire – inspecteur de l'enseignement primaire – directeur d'internat ou d'externat.
5. GROUPE « ADMINISTRATIFS » : sténodactylographe – secrétaire – chef de service de personnel – secrétaire général – comptable – teneur de compte – chef comptable – magasinier – commis d'économat – bibliothécaire – standardiste – administrateur.
6. GROUPE « MANUELS » : électricien – employé de maison – cuisinier – horticulteur – entretien d'immeuble – gardien – imprimeur – chauffeur – photographe – aide de labo – technicien dentiste.
7. GROUPE « MEDICAUX-PARAMEDICAUX » : infirmier – auxiliaire soignant – hygiéniste dentaire – ergothérapeute – pharmacien – laborant – technicien en radiologie – psychologue – médecin – médecin-dentiste – éducateur pour la santé – assistant social – médecin directeur de service.
8. Pas de fonction.
9. GROUPE « AGENTS SPECIALISES » : agent spécialisé scientifique – stagiaire – apprenti – chargé de mission.

Pour les tableaux 12 et 13, des subdivisions ont été opérées. La catégorie « enseignement » est subdivisée en trois groupes dont les « *enseignants* », les animateurs et éducateurs, les inspecteurs et les directeurs regroupés respectivement au sein des « *autres fonctions éducatives* » et des « *cadres de l'enseignement* ».

Les programmeurs, ingénieurs-système, analystes et opérateurs figurent dans la famille « *informatiques* », le restant des scientifiques dans le groupe « *autres scientifiques* ».

Les juristes, agents spécialisés et chargés de mission figurent sous la rubrique « *divers* ».

² GRAVOT Pierre (1993), *Economie de l'éducation*, Ed. Economica, Paris, p. 91.

Les groupes de cadres :

Cadres A : personnel qui occupe une fonction d'autorité se situant dans les classes 14 à 22 impliquant une responsabilité hiérarchique d'encadrement d'au moins 3 subordonnés directs.

Cadres B : personnel qui occupe une fonction se situant dans les classes 18 à 22 n'impliquant pas une responsabilité hiérarchique d'encadrement, mais avec une influence fonctionnelle forte.

Cadres supérieurs : personnel qui occupe une fonction à partir de la classe 23.

Haute école spécialisée : formations professionnelles tertiaires de longue durée (CITE 5). Dans nos statistiques, il s'agit des écoles genevoises de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). Le financement de ces écoles se situe aux niveaux suisse, romand et genevois.

Indexation : mécanisme destiné à revaloriser les salaires dépréciés avec le renchérissement du coût de la vie. L'indexation vient après une certaine période de renchérissement, c'est-à-dire après plusieurs mois ou plusieurs années de pertes accumulées. C'est pourquoi il est admis qu'avec un renchérissement important, on peut procéder à des réajustements avant l'échéance habituelle d'une année. En période de crise budgétaire, cette indexation n'est pas ou pas entièrement accordée ce qui produit des économies sur la masse salariale exprimée en termes réels (sans effet de l'inflation).

Mécanismes salariaux de la fonction publique : sont l'objet d'accords entre l'Etat et les représentants du personnel. On distingue les mécanismes salariaux qui concernent l'ancienneté (prime de fidélité, annuités) et ceux qui visent à compenser la perte du pouvoir d'achat, liée à l'augmentation du coût de la vie (indexation).

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Annuités	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Progression de la prime de fidélité	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Indexation janvier	–	1.00%	1.00%	–	–	–	–	0.28%	1.00%	0.65%
Indexation juillet	–	–	–	–	–	–	–	–	–	0.89%
Complément d'indexation (allocation unique)	–	–	–	–	–	–	–	0.34%	0.90%	0.70%

Versement de l'indexation 1994 avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 1993.

En 1998, 2 échelons ont été versés (97-98) pour les annuités et la prime de fidélité. Le versement des annuités effectué normalement dès le 1^{er} janvier pour le personnel administratif et technique, dès le 1^{er} septembre pour le corps enseignants primaire et secondaire et dès le 1^{er} octobre pour le corps enseignants universitaire, a été retardé de 7 mois en 1999, puis de 6 mois en 2000 et 2001.

Les compléments d'indexation (allocations uniques) de 0.34%, 0.9% et 0.7% versées en décembre de 2000 à 2002 ont été intégrées à l'échelle des traitements l'année suivante.

Le **poste budgétisé** est exprimé en EPT. C'est la ressource prévue au budget pour l'année, qu'il faut mettre en regard du poste *en moyenne sur l'année* pour comparer la charge prévue avec la charge réelle. Au total des postes budgétisés est appliqué un **taux de pondération** – différent d'une année à l'autre, pour les *enseignants* et pour le *personnel administratif et technique* – de manière à obtenir l'objectif de gestion des ressources en personnel.

Les **propres institutions** sont les entités comptables intégralement incluses dans les comptes du DIP (dépenses directes), à l'exclusion des institutions totalement ou principalement financées par subventions ou toute forme de transfert (dépenses indirectes).

Le **poste occupé** est exprimé en EPT. Il s'agit de bien faire la distinction entre le poste occupé *à une date précise* (situation en fin d'année) et le poste occupé *en moyenne sur l'année* comme présenté dans le TABLEAU 11.

Le **Revenu cantonal** est composé des rémunérations des salariés (RS), des revenus des indépendants (RI) et des revenus de l'entreprise et de la propriété (REP). Le calcul est réalisé par l'OFS qui procède à des ajustements entre les cantons. En 1998, la méthode a été modifiée, entraînant des changements rétroactifs pour les années 1990 à 1995. La dernière valeur est une estimation à partir d'une projection.

Statuts du personnel : les chiffres et lettres se réfèrent à la loi générale relative au personnel de l'administration cantonale (B5.0.5), au règlement fixant le statut des membres du corps enseignant (B5.1.4) et au règlement fixant le statut des membres du corps enseignant des professions de la santé (B5.1.6).

Fonctionnaire : (art. 4. B5.0.5) est fonctionnaire toute personne ainsi nommée pour occuper une fonction permanente après avoir accompli comme employé une période probatoire dont le Conseil d'Etat, respectivement la commission administrative concernée, arrête la durée et les modalités.

Employé : (art. 5. B5.0.5) est employé:

- a) le membre du personnel occupant une fonction permanente qui n'est pas encore nommé fonctionnaire ou qui ne peut l'être;
- b) le membre du personnel engagé en cette qualité pour occuper une fonction non-permanente.

Auxiliaire : (art. 7. B5.0.5) est auxiliaire toute personne engagée en cette qualité pour une durée déterminée aux fins d'assumer des travaux temporaires dans l'administration ou dans l'établissement concerné.

Agent spécialisé : (art. 9. B5.0.5) est agent spécialisé toute personne engagée en cette qualité, en raison de ses connaissances particulières et de son expérience, pour accomplir une mission déterminée d'une durée limitée.

Pour les membres du corps enseignant non universitaire, les définitions sont les suivantes:

(art. 1. B5.1.4a) sont fonctionnaires les maîtres qui sont au bénéfice d'une nomination, d'une stabilisation ou d'une garantie de l'emploi du Conseil d'Etat; (art. 2. B5.1.6) ...après avoir accompli comme suppléant une période probatoire qui est en principe de 3 ans (pour les enseignants du CEPSPE); les enseignants de l'Université au bénéfice d'un arrêté de nomination sont considérés comme fonctionnaires;

(art. 1. B5.1.4b) sont candidats les personnes admises aux études pédagogiques;

(art. 1. B5.1.4c) sont suppléants les maîtres secondaires engagés à l'année, pour autant qu'il y ait pénurie de fonctionnaires ou de candidats; (art. 1A. B5.1.4) sont suppléants dans l'enseignement primaire, les enseignants qui sont engagés en cette qualité à l'année pour suppléer des titulaires d'une fonction permanente ou pour remédier à un manque circonstanciel d'enseignants au bénéfice de tous les titres requis pour l'enseignement;

A l'Université, le corps enseignant se compose du corps professoral et de celui des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche; les conditions de nomination et le statut du corps enseignant sont régis par la loi sur l'Université (C1.27.5) et les règlements d'application s'y référant (C1.27.6 & C1.27.7); Les procédures de nomination universitaires présentent les distinctions suivantes: – les membres du corps professoral universitaire sont nommés par un arrêté du Conseil d'Etat sur proposition de l'Université; – les collaborateurs de l'enseignement (à l'exception des assistants et des

maîtres assistants) sont nommés par une décision de la Présidence du Département sur préavis de l'Université; les maîtres assistants et les assistants sont nommés par le rectorat pour une durée limitée.

Les **structures scolaires** : regroupement des formations au sein des institutions. Certaines écoles ont connu des modifications structurelles entre 1990 et 1999. C'est le cas des établissements touchés par la création des filières HES dès 1998 (Ecole d'enseignement technique, Ecole des arts appliqués, Centre de Lullier). C'est le cas également du Centre d'enseignement professionnel, technique et artisanal (CEPTA) issu de la restructuration en 1996 du Centre d'enseignement professionnel pour l'industrie et l'artisanat (CEPIA, apprentissage en emploi) et des Ecoles techniques et de métiers (apprentissage à plein-temps en école). Quand la continuité ne peut pas être assurée, une rupture est introduite dans la série chronologique.

Les **transferts** correspondent à des *subventions* et des *dédommagements* qui ne font que transiter d'un service à l'autre, ou vers des institutions ou personnes extérieures.



SIGLES

CEPSPE	Centre d'enseignement de professions de la santé et de la petite enfance
CEPTA	Centre d'enseignement professionnel, technique et artisanal
CIA	Caisse de pension de l'Etat
CO	Cycle d'orientation
CPC	Cours professionnels commerciaux
CTI	Centre des technologies de l'information
DAEL	Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, anc. DTP
DASS	Département de l'action sociale et de la santé
DEEE	Département de l'économie, de l'emploi et des affaires extérieures
DEP	Direction de l'enseignement primaire
DF	Département des finances
DGCO	Direction générale du Cycle d'orientation
DGHES	Direction générale des Hautes écoles spécialisées
DGPO	Direction générale du postobligatoire
DIAE	Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement, anc. DIEAR
DIP	Département de l'instruction publique
EAA	Ecole des arts appliqués
EC	Ecole de commerce
ECG	Ecole de culture générale
EET	Ecole d'enseignement technique
EP	Enseignement primaire (y compris enfantin)
EPT	Equivalent plein-temps
GIAP	Groupement intercommunal pour les activités parascolaires
GIP	Gestion intégrée du personnel, logiciel et base de données pour la gestion
GIR	Groupe des indicateurs de ressources, DIP
HES-GE	Ecoles genevoises des la HES-SO et de la HES-S2
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
HES-S2	Haute école spécialisée romande santé-social
LPP	Loi sur la prévoyance professionnelle
OFS	Office fédéral de la statistique, Neuchâtel
OJ	Office de la jeunesse
OOFP	Office d'orientation et de formation professionnelle
OPE	Office du personnel de l'Etat
PO	Enseignement postobligatoire
SAFs	Services administratifs et financiers, DIP
SCAI	Service des classes d'accueil et d'insertion
SGIPA	Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes
SGX	Services généraux, DIP
SMP	Service médico-pédagogique de l'Office de la jeunesse
SRED	Service de la recherche en éducation, DIP

BIBLIOGRAPHIE

Direction du budget de l'Etat et de la planification financière (2003). *Compte d'Etat de la République et canton de Genève pour 2002*. Genève : Département de finances

OFS (2002). *Indicateurs de l'éducation en Suisse – Stratégies pour l'avenir*. Neuchâtel

OFS (2002). *Dépenses publique d'éducation – Indicateurs financiers 2000*. Neuchâtel

SRED et SAFs (2002). *Ressources humaines et financières du DIP – Edition 2002*. Genève

Université de Genève (2002). *Statistiques universitaires – 2001-2002*. Genève

Wassmer Pierre-Alain (2002). *Encadrement par élève, année 2000-2001*. Genève : SRED et SAFs

Wassmer Pierre-Alain (à paraître). Dépenses publiques d'éducation à Genève – Les dépenses du DIP en 2002. In : *Projet de budget 2004*. Genève : DIP

Wassmer Pierre-Alain (à paraître). *Le financement de l'école publique à Genève 1997-2001*. Genève : SRED et SAFs

Wassmer Pierre-Alain, Baertschi Claude (2002). *Dépenses unitaires d'éducation – Méthode de calcul et analyse*. Genève : SRED et SAFs

